

UNIVERSAL
LIBRARY

OU_220758

UNIVERSAL
LIBRARY

ل'ISLAM
ET LA POLITIQUE CONTEMPORAINE

MARÉCHAL LYAUTEY,
GAUDEFROY-DEMOMBYNES, PAUL BOYER, MARCEL GRANET,
GÉNÉRAL WEYGAND, RENÉ PINON, JULES CAMBON,
AUGUSTIN BERNARD,
COMTE DE SAINT-AULAIRE, LOUIS MASSIGNON

L'ISLAM

ET LA

POLITIQUE CONTEMPORAINE

CONFÉRENCES

*Organisées par la Société des Anciens Élèves et Élèves
de l'École libre des Sciences Politiques*

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1927

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

I

L'ISLAM

CONFÉRENCE

DE M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES

Chargé de Conférences à la Faculté des Lettres de Paris
Professeur à l'Ecole des Langues Orientales Vivantes

DISCOURS

DE M. LE MARÉCHAL LYAUTEY

de l'Académie Française

MONSIEUR LE MARÉCHAL ⁽¹⁾,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Parmi les grands mouvements sociaux que la guerre a fait naître ou a accélérés, ceux qui remuent le monde musulman méritent, comme votre Président vient de vous le rappeler, de retenir votre particulière attention ; des orateurs instruits des choses de l'Islam vous parleront après moi, « des aspects actuels de l'Islamisme » ; mais, comme dans cette Maison, vous avez été nourris des solides principes de la science historique, vous avez pensé que, avant de vous entretenir des questions actuelles, il pouvait être utile qu'on vous parlât du passé. Vous m'avez donc fait l'honneur un peu périlleux de me demander de vous faire une leçon d'histoire, et c'est simplement une leçon d'histoire que je vais essayer de faire devant vous, une leçon un peu longue peut-être, en tous cas dénuée de toute originalité.

Quand on parle de l'Islam, on pense tout de suite au Coran.

Qu'est-ce que le Coran ?

Le Coran, c'est une révélation transmise aux Arabes, en langue arabe, par un prophète arabe. C'est donc le livre d'une religion, avant tout arabe ; mais le milieu dans lequel il est né semble bien impropre à servir de berceau

(1) Conférence faite par M. Gaudefroy-Demombynes, le 17 janvier 1927.

à une religion supérieure, à l'une des grandes religions de l'humanité ; rien n'y semble étranger comme ce pays d'Arabie centrale, de Hedjaz, brûlé du soleil, aride, au climat déprimant, fermé de toutes parts, où, hors de quelques cités d'oasis comme La Mecque, Médine, et Taïf, les seuls Bédouins nomadisent d'un rythme régulier entre de maigres pâturages. Pour rappeler un mot célèbre d'un orientaliste allemand, Sprenger : « En Arabie, l'homme est un parasite du chameau ! » Il est convenu qu'il y a là un miracle. Expliquons le miracle.

D'abord ce pays, si isolé semble-t-il, était au VII^e siècle sur une grande voie commerciale, l'une des routes des épices, c'est-à-dire celle qui, partant de l'Inde, par le Yémen, la Mecque, le Hedjaz, l'Arabie, puis Ghazza, aboutit à la Méditerranée.

D'autre part, ces Bédouins étaient très loin d'être des sauvages. Ils avaient, au VII^e siècle, une vieille poésie à la fois très primitive et très raffinée. Ils partageaient toujours avec une grande partie des populations sémitiques le culte des pierres levées, les rites de circumambulation et les sacrifices à des divinités locales ; mais ils étaient avant tout des commerçants. Chameliers, ils allaient périodiquement en Syrie et en Irak, et là, ils retrouvaient, aux frontières, des compatriotes qui, d'un côté, en Syrie, peuplaient la marche byzantine, et de l'autre, en Irak, la marche persane.

En effet, comme l'Empire romain avait campé des Barbares sur le Danube et le Rhin pour contenir d'autres barbares, l'Empire Byzantin avait formé dans la Syrie méridionale une marche de Bédouins qui devaient protéger la frontière contre les Bédouins d'Arabie, et le royaume Sassanide l'avait imité en Irak. Ces deux

marches arabes étaient en majorité composées de chrétiens.

Enfin, en Arabie même, en une partie du Yémen, on trouvait au ^{vi}^e siècle des groupements chrétiens, et il y avait de nombreuses et importantes communautés juives.

Donc, au début du ^{vii}^e siècle, je le répète, dans ce pays qui nous paraît si fermé, si éloigné de toutes les idées religieuses de l'Orient, la pensée n'est point immobile, et la notion d'un Dieu unique y est connue.

Il suffit d'un homme, à l'âme ardente et en même temps à l'esprit ferme et lucide, Mohammed, pour donner une forme à l'idée du Dieu unique, et une forme arabe.

Le Coran prêché par Mohammed a été constitué en un livre sous le calife Othman ; il comprend deux groupes de chapitres : les révélations faites à la Mecque et les révélations faites à Médine. Dans la première partie, d'inspiration enflammée, ardente et courte, ce sont surtout des imprécations, des menaces et des promesses, et les chapitres (sourates) de la révélation à Médine règlent surtout l'organisation de la société musulmane.

Qu'est-ce que le Coran lui apporte ?

La théologie du Coran est courte : Dieu s'est révélé à une suite considérable de prophètes dont les plus grands sont Abraham, Moïse, Jésus. Mais les Juifs et les Chrétiens ont altéré le Pentateuque et l'Evangile, et Mohammed est envoyé par Dieu pour rétablir la vraie religion. Ce Dieu gouverne en maître, commande en maître au monde ; des formules imprécises et contradictoires semblent imposer le principe de la prédestination, mais en même temps indiquent que l'homme est responsable de ses actes, qu'il sera ré-

compensé et châtié pour eux dans la vie éternelle.

Si tout le monde a entendu parler des joies du Paradis, promises aux fidèles par le Coran, on sait beaucoup moins qu'il insiste sur les châtimens des méchants dans l'Enfer. Dieu est entouré d'anges qui l'adorent et le servent ; les hommes, d'autre part, sont assaillis par les suggestions du Démon. Le fidèle doit obéir à Dieu et à son Prophète.

Le Coran édicte une série d'actes rituels : la prière d'imitation chrétienne, le jeûne ; qui est de formation à la fois juive et chrétienne ; l'aumône légale qui est juive d'origine, et enfin le pèlerinage de la Mecque, qui est un ensemble de rites païens dont le Coran attribue la création à Abraham.

Le Prophète doit imposer la loi divine aux Arabes ; si les Arabes ne l'acceptent pas, il doit les exterminer, j'entends : les Arabes païens.

Son attitude est différente à l'égard de ce que le Coran appelle les « gens du Livre », c'est-à-dire ceux qui ont eu la révélation, les Juifs et les Chrétiens. Ceux-là, on leur offre de se convertir, mais on ne leur impose pas la conversion ; ils peuvent conserver leur religion, leurs lois ; ils doivent alors se soumettre et payer un tribut. Cette distinction si nette entre les idolâtres et les adeptes du judaïsme et du christianisme, s'explique par ce que jusqu'à la dernière heure, Mohammed a compté ramener à sa doctrine les Juifs et les Chrétiens.

La révélation de Médine dicte des règles sur les faits particuliers de la vie civile, sur le mariage, sur la répudiation, d'une façon générale sur la condition de la femme, sur la tutelle, sur l'héritage, sur la vente, sur la caution, sur le prêt à intérêt, etc.

Aucune règle de gouvernement ; d'ailleurs, il n'y a pas positivement d'Etat musulman. A la mort du Prophète, en 632, les tribus et les fragments de tribus vivant à La Mecque et les Bédouins qui s'étaient soumis à l'Islam, avaient conservé leur organisation en tribus avec leurs chefs particuliers ; la communauté musulmane était gouvernée par la révélation et par l'influence personnelle du Prophète, qui avaient dispensé de toute organisation politique. Aussi, en 632, la communauté musulmane semble-t-elle sur le point de disparaître ; il faut l'énergie et l'habileté des deux premiers « lieutenants » du prophète, les califes Abou-Bekr et Omar, pour maintenir l'unité de cette communauté ; elle est aussi défendue par la conquête. On voudrait, pour la belle ordonnance de l'histoire que celle-ci soit la conséquence de la profonde pensée politique d'un calife ; mais c'est une sorte de grand mouvement naturel, une immense razzia commune que les Bédouins font presque malgré eux, poussés par le désir de dominer après s'être soumis, et de gagner sur l'infidèle le butin qui paiera l'impôt musulman.

La razzia faisait partie de la vie quotidienne du Bédouin en Arabie antéislamique. C'est une grande razzia à caractère religieux que les Bédouins, réunis sous l'Islam, commencent contre la Syrie et la Perse, et continuent, bien au-delà de ce que personne aurait pu prévoir.

La razzia débute selon la tradition ; on ne tient pas autrement à tuer, à combattre ; on veut avant tout faire du butin. Quand il le faut, on se bat, et vous le savez, les Bédouins apprennent vite la guerre à la byzantine et sont rapidement d'admirables soldats ; mais ce qu'ils trouvent devant eux n'est pas en général bien

redoutable : les armées byzantines et les armées persanes sont fatiguées, désunies ; les populations elles-mêmes sont très disposées à accueillir l'envahisseur. Les Syriens pensent que rien ne saurait être pire que l'oppression religieuse sous laquelle ils étouffent et que la toute puissante intervention de l'Empereur fait peser, après l'Arianisme, sur les Jacobites, les Monophysites, les Monothélites, etc. — Les Persans sont écrasés sous une aristocratie, dont la force n'est plus qu'une apparence. — Tous sont accablés d'impôts. Une lassitude générale a créé une complète indifférence, prête à accueillir les envahisseurs.

On voit notamment aux portes de Damas un évêque parlementer avec le chef Arabe et très probablement, l'aider à ouvrir une des portes de la ville.

Il s'agit donc d'une simple invasion, et si je ne pensais qu'il est irrévérencieux, devant la haute valeur morale de l'Islam, de parler de barbares, je dirais que nous avons affaire à une invasion de barbares, bien semblable à celle des Francs, en Gaule. Après la conquête musulmane, les deux populations vivent tout d'abord isolées, chacune avec sa foi, avec sa loi, avec sa coutume. Comme les Francs, les Arabes, étrangers à ce que peut être l'administration d'un grand état, ne s'en soucient guère. Comme les Francs, ils sont préoccupés avant tout d'une chose, c'est, ayant eu souvent faim en Arabie, d'être bien nourris et de goûter aussi, par avance, à quelques-unes des autres jouissances paradisiaques de la fortune. Mais la ressemblance s'atténue quand on considère le régime des terres.

Les Francs s'installent, plus ou moins rapidement, sur la terre ; les Arabes, au contraire, évitent d'y prendre pied, et cela par ordre. Le butin mobilier que les

Arabes ont fait dans les batailles, dans les pilleries — assez rares d'ailleurs — est partagé selon la loi coranique. Mais le gros butin, c'est le sol ; et il importe d'en régler l'emploi. Il est naturel que ce soit la communauté musulmane qui entre en possession des biens domaniaux de l'empire byzantin ; il est naturel que ce soit l'Etat qui s'empare des terres abandonnées par les anciens propriétaires ; mais sur la terre qui a conservé des propriétaires, la communauté musulmane met encore la main ; elle devient pour ainsi dire propriétaire du sol, mais, par une série de conventions sur lesquelles je ne peux pas insister ici, elle laisse sur la terre les propriétaires, à la condition de payer un tribut. Ce tribut appartient par conséquent à la communauté musulmane ; c'est, si vous voulez, tout le budget de l'Islam. Ce tribut, passant par les mains du Calife, devient en partie la source de pensions qui sont payées aux conquérants, par familles selon le rôle plus ou moins important que chacune d'elles a joué dans l'histoire du début de l'Islamisme. Le butin du sol revient donc aux vainqueurs, sous forme mobilière, après avoir empli la caisse du souverain.

Vous voyez que l'empire Oméyyade, qui dure presque pendant un siècle, a une organisation qui n'est point celle que nous nous attendons à trouver dans un état fortement constitué. On se trouve en présence de deux sociétés qui théoriquement restent étrangères. D'une part, les Arabes envahisseurs, dont l'unité est bien superficielle. Pendant longtemps, les tribus resteront isolées, et leurs vieilles inimitiés antéislamiques renaîtront dès que les circonstances seront favorables, et seront l'origine de luttes sanglantes et de bouleversements profonds. — En face d'eux, les anciens habitants

sont divisés en groupes ethniques et religieux ; ils ne sont unis que par leur qualité de vaincus. Ils gardent leur religion, leurs lois, leurs coutumes. On voit, par exemple, à la cour du Calife, un évêque venant défendre les intérêts de sa communauté, discuter des questions de fermeture ou de construction d'église, et même parfois deux évêques de rites ennemis exposer leurs querelles théologiques devant un souverain bédouin, qui a le sens de l'ironie.

La vie économique continue et le public est heureux de pouvoir manier une monnaie d'or sur laquelle il y a, d'un côté, le nom du Calife Moawia et de l'autre côté, l'effigie du dernier Empereur byzantin.

En pratique, les deux populations se coudoient, ont des rapports pacifiques. Bientôt les vaincus, qui au début ne se sont pas convertis, se rendent compte qu'ils auraient tout avantage à une conversion, avantage au point de vue fiscal, puisqu'ils paieraient moins d'impôts, avantage aussi au point de vue social, puisqu'ils sortiraient d'une situation un peu humiliante, d'une situation qui les expose aux petites vexations odieuses de la vie quotidienne. Il suffira donc de l'attitude propagandiste d'un Calife, Omar Ben-abd-el-Aziz, pour multiplier les conversions à l'Islam, depuis l'Espagne jusqu'au Turkestan.

Ne nous en étonnons pas trop. Les consciences s'y prêtaient bien aisément ; le christianisme oriental avait été si habitué à voir discuter toutes les questions du Christianisme ! Rappelons-nous simplement un détail, c'est que l'Arianisme avait sur la personne de Jésus des idées à peu près identiques à celles de l'Islam. Les chrétiens d'Orient passèrent très simplement à une foi qui leur paraissait être une nouvelle secte du chris-

tianisme. Les Persans zoroastriens acceptèrent l'Islam en y introduisant les tendances traditionnelles qui feront prospérer chez eux le Chiisme. Les Juifs se convertirent en nombre. Des trois groupes religieux, des éléments importants subsistèrent intacts, dans leur rôle secondaire et dangereux de protégés de l'Etat musulman. — Un peu partout, l'hellénisme avait pénétré sous des formes plus ou moins altérées ; c'était une société nouvelle qui entraît dans l'Islam et qui lui imposait en partie sa pensée. Le Coran, qui, jadis, complété par l'interprétation du Prophète, avait été suffisant pour organiser la petite communauté bédouine du Hedjaz, ne l'était plus maintenant aux besoins intellectuels et sociaux des populations groupées sous l'autorité des derniers souverains Omeyyades. De même que le public citadin et raffiné de Damas, par exemple, se gaussait du poète arabe qui continuait à gémir sur le campement abandonné et à décrire longuement, par des métaphores bédouines, les mérites de sa chamelle, de même la communauté nouvelle trouvait un peu fruste la théologie du Coran ; elle aurait voulu savoir, par exemple, exactement ce qu'elle devait penser de cette question dont je disais un mot tout à l'heure, de cette question restée si vague dans le Coran, celle de la liberté humaine et de la prédestination. Préoccupations qui n'avaient fait qu'effleurer la pensée des envahisseurs et pour lesquelles ils avaient pu accepter une solution indécise, mais qui s'imposaient au contraire à l'esprit des vaincus. Les moines des couvents syriens ne se contentaient pas de copier les Pères de l'Eglise byzantine, ils copiaient aussi Aristote et Platon ; ils les traduisaient en syriaque ; leurs neveux les traduisirent plus tard en arabe. Vous vous rappelez les moines du

Moyen-Age copiant Virgile et le traitant presque comme un Père de l'Eglise.

Les nouvelles générations arabes avec leur souplesse et la finesse d'esprit de leur race, prirent bientôt comme les vaincus un intérêt puissant aux questions théologiques. On trouva tout naturellement une base à des idées nouvelles dans la *sounna*, c'est-à-dire dans la tradition du Prophète. Le Prophète qui, pendant sa vie, avait interprété le Coran, devait avoir pensé à la solution de toutes les questions qui se poseraient après sa mort. A la fin de la dynastie Oméyyade commence tout un grand travail de récolte des traditions du Prophète, traditions qui s'étaient transmises oralement de génération en génération ; c'est une littérature considérable dont nous possédons heureusement une grande partie.

Il est presque inutile de dire qu'en fait la tradition du Prophète n'avait pas prévu toutes les nouveautés qui apparaissaient à cette fin de la période Oméyyade où nous sommes parvenus ; mais bien qu'elle ne les eut pas prévues, ce fut la *Sounna* du Prophète qui servit de base solide aux théologiens et aux juristes pour assurer les idées nouvelles ; pendant des siècles, ils fabriqueront de fausses traditions du Prophète comme les grammairiens arabes, à la même période, fabriquaient de fausses poésies antéislamiques.

Quand, plus tard, au ix^e siècle, les théologiens voudront faire la critique de ces traditions (*hadiths*), ils la feront d'une façon tout externe qui se prêtera à de nombreuses fraudes. Ce sont ces fraudes pieuses qui permirent à la communauté musulmane renouvelée de se faire une théologie selon ses besoins.

Nous venons de constater, Messieurs, une première

évolution de l'Islam, la formation d'un Etat arabe, dont le centre est en Syrie et qui a eu des vues politiques sur la Méditerranée orientale, où l'influence civilisatrice a été surtout hellénique et chrétienne. Nous allons voir maintenant l'empire musulman se tourner vers l'Iran, tout en restant, pour son développement intellectuel, sous l'influence prépondérante de l'hellénisme.

En 750, le déplacement de la capitale de l'Empire, de Damas, ville byzantine et méditerranéenne, à Bagdad, est un fait très grave. L'empire musulman devient nettement oriental, asiatique. Bagdad s'impose, sans doute, par la richesse du pays des deux fleuves où il est situé. Mais elle n'est même pas encore assez orientale pour le nouvel État dans lequel la Perse et la Transoxiane vont jouer un rôle si considérable.

En quittant Damas, le Califat rompt avec la Méditerranée ; désormais les provinces méditerranéennes de l'Empire vont s'en séparer peu à peu ; la Syrie même va devenir de plus en plus une dépendance et, à un moment donné, une province de l'Égypte.

Pour le public européen, la dynastie Abbasside se concrétise en un nom, celui de Haroun-ar-Rachid, le Calife des mille et une nuits, celui qui envoya à Charlemagne un éléphant, et également un jeu d'échecs dont nous avons les pièces à la bibliothèque Nationale, et qui, d'ailleurs, est du xv^e siècle.

Mais il y a lieu de retenir un autre nom, celui du Calife El Mamoun qui, de 813 à 833 a soutenu le parti motazilite, et qui a encouragé les traductions du vieux perse et du grec en arabe.

L'empire, durant cette période, jouit d'un moment de paix et de prospérité ; il profite de l'administration

à la fois énergique et intelligente des grands gouverneurs des Oméyyades en Iraq, par exemple de ce terrible El Hajjaj que l'on nous présentait jadis, sur le rapport des historiens abbassides, comme une brute féroce, et qui est, en réalité, une des grandes figures de l'histoire musulmane.

Au milieu de cette prospérité se développe une société qui, comme un métal précieux formé d'éléments très divers, est fondue dans le creuset de la religion nouvelle. C'est l'hellénisme, dont la flamme circule à travers cette société. Quand les Iraniens entrent en foule dans la communauté musulmane, c'est encore la pensée grecque qui anime les plus cultivés d'entre eux. Elle fournit à la théologie ses instruments : la logique et la dialectique, et sous son influence la civilisation musulmane se développe en un grand mouvement intellectuel qui est le précurseur de celui de la société occidentale.

Des groupes de théologiens se forment, maniant chacun à leur manière les procédés de raisonnement de l'hellénisme ; entre eux la lutte se termine par l'écrasement du plus original, les motazilites, dont les idées cependant, laisseront une trace très vivante dans le développement de la théologie.

Je ne veux pas insister ici sur ces mouvements d'idées. Disons simplement que de ce grand mouvement de théologie, qui a pour instrument la dialectique grecque, sort au XII^e et XIII^e siècles, une théologie nouvelle dans laquelle le raisonnement a tiré du Coran une série de conséquences inattendues, par exemple sur la destinée humaine et sur la vie future, sur les attributs et sur l'essence de Dieu.

Mais l'influence de la pensée hellénique n'appar-

raissait pas seulement pour fournir une méthode à la théologie musulmane ; la philosophie grecque avait ses disciples directs dans le monde musulman. Les philosophes arabes, dépositaires de la science de leur temps, furent d'ailleurs en marge de l'Islam, bien qu'ils aient toujours prétendu en respecter tous les principes ; leur influence sur la religion est insignifiante. Par une des ironies habituelles de l'histoire, ce sont ces passants solitaires qui, en renseignant l'Occident sur la pensée grecque avant que celle-ci ait pu lui parvenir directement, ont réalisé l'un des plus grands biens que l'Islam ait fait à l'humanité.

A côté de ces théologiens et de ces philosophes, de ces gens de raison, nous voyons naître, dans la même période, une tendance qui aura un grand avenir : le Soufisme, c'est-à-dire le mysticisme. La raison humaine, l'effort de la pensée logique, paraît impuissant devant l'infini de la grandeur divine ; celle-ci ne peut être atteinte que par le sentiment, par l'amour ; l'homme, par les pratiques suivies de l'extase doit tendre toutes ses forces affectives vers Dieu et ainsi parvenir à s'unir et se confondre avec lui.

Je ne sais pas quelle est la part de l'Indouisme et du Christianisme dans les origines du Soufisme, mais il me paraît qu'il convient admirablement à l'individualisme arabe et par conséquent musulman. Le Soufisme est fondé sur des pratiques individuelles ; il est une exaspération de la personnalité : il est donc essentiellement individualiste, comme le Bédouin était individualiste, comme le musulman est en somme partout individualiste.

Le Soufisme est d'ailleurs en dehors de toute religion organisée ; pour lui, les rites et les dogmes sont

indifférents ; ce qui importe, ce sont les pratiques extatiques. Il est logique que les théologiens classiques aient honni le Soufisme et l'aient persécuté aussi ardemment qu'il poursuivaient les philosophes.

Cependant, il s'est trouvé au XII^e siècle un grand esprit, Ghazâli, qui, attaché d'abord aux doctrines des théologiens, ensuite à celles des philosophes, enfin aux théories du Soufisme, a essayé d'unir et d'harmoniser ces méthodes divergentes pour en faire une doctrine fondée à la fois sur le raisonnement et sur l'écho du cœur. Cette doctrine, qui n'a eu d'action que sur une élite, est intéressante même au point de vue pratique, car elle a prolongé son influence jusqu'à la période actuelle.

De ces longues discussions, parfois terminées dans le sang, sort au XII^e siècle un ensemble de règles qui forme la doctrine orthodoxe de l'Islam.

Pour ne citer qu'une question, cette doctrine réussit à imposer pour le problème de la prédestination et de la liberté humaine, une solution moyenne qui est un exemple de celles qu'elle est capable de donner à bien d'autres problèmes. La prédestination reste admise, mais l'homme est comme un voyageur dans le désert et il pourra recevoir ou ne point recevoir de Dieu la bonne direction qui lui permettra de retrouver sa route. Cette solution semble bien n'être qu'une métaphore ; mais si l'on se souvient que certaines doctrines métaphysiques ne sont qu'une suite bien enchaînée d'images heureuses, on jugera que celle-là n'est pas sensiblement inférieure à toutes les solutions du même genre qu'on a données à cette question.

Les doctrines qui forment l'orthodoxie musulmane, ce qu'il est convenu d'appeler le *sunnisme*, ne sont

point les seules qui ont survécu parmi les nombreuses théories nées de la fermentation des premiers siècles de l'Islam : deux groupes hétérodoxes, les Alides et les Kharijites, jouent encore un rôle dans le monde musulman contemporain.

Le parti Alide, né d'événements politiques, en 660, est devenu une force politique et religieuse considérable ; son caractère essentiel est de reconnaître l'impeccabilité d'un imam issu du prophète par sa fille Fatima, imam qui a disparu, mais doit reparaître un jour pour diriger la communauté musulmane vers la perfection. Le Chiisme, qui est devenu la religion de la Perse, s'est figé, lui aussi, en un cléricalisme fanatique, contre lequel, le Babisme a vivement réagi, au ^{xix}^e siècle, en un mouvement qui n'est point arrêté.

C'est aux Alides que se rattachent les Ismaïliens, d'où sont sortis les Assassins, et les Druses.

En même temps que le Chiisme, au ^{vii}^e siècle, naissait le Kharijisme qui a gardé beaucoup moins de place dans la vie musulmane, doctrine à allures démocratiques, qui s'est muée en une sorte de théocratie de légistes.

Au moment où s'organisait au ^{xii}^e siècle l'orthodoxie religieuse, se formait aussi l'orthodoxie juridique ; le droit musulman était créé à coup de hadiths, de traditions musulmanes, comme la théologie, et subissait, comme elle, des influences extérieures, notamment celle du droit de Justinien. L'ensemble des théories admises au ^{ix}^e siècle, par les quatre grands imams, forme la somme juridique, que les juristes futurs appliquent désormais sans pouvoir, en principe, l'interpréter ni y innover. Le pouvoir législatif, si l'on peut dire, est donc représenté par le consensus des théo-

logiens et des juristes. Un terme très vague que ce consensus, dont l'interprétation a beaucoup varié, une expression inconsistante, une sorte de vérité latente autour du Coran et de la Sounna, qui doit de toute nécessité exprimer la volonté divine. Cet accord de la pensée savante dont on a beaucoup de peine à fixer la date, rien ne le confirme officiellement ; personne ne l'a promulgué ; c'est un fait d'opinion et pas autre chose. Et là encore, il semble bien que c'est l'individualisme du musulman que nous retrouvons une fois de plus, et aussi la possibilité d'évolutions nouvelles.

Ce qui frappe dans cette doctrine une fois fixée après de longues et ardentes discussions, c'est l'absence de principes généraux ; l'esprit indo-européen, qui est l'esprit de Rome et l'esprit grec, s'il ne se dirige sur des idées générales, s'il n'a une notion d'ensemble qui rattache entre eux les faits particuliers, leur donne toute leur valeur et prépare la place des observations futures, sent qu'il se meut dans le vide. L'esprit musulman, au contraire, celui des juristes qui ont poussé cependant si loin l'étude des détails, reste l'esclave de ceux-ci ; il y applique les règles de la discussion scholastique avec une finesse, avec une patience, avec une subtilité qui est véritablement admirable, mais il n'a nul souci des ensembles ni des idées générales. C'est là un caractère qui nous étonne, un peu, mais qui, je crois, a quelque rapport avec l'individualisme.

Laissez-moi vous citer un cas. Une vaste intelligence du *xiv^e* siècle, Ibn Khaldoun, écrit un grand manuel général qu'il fait précéder d'une introduction qui est un monument de modernité et dans lequel, suivant les principes de la philosophie grecque, qu'il a connus, il classe avec une méthode excellente pour ce temps,

les résultats théoriques de ses expériences personnelles. C'est un livre très moderne, et plein de réflexions originales. C'est l'introduction. Ensuite vient le livre. Dans ce livre considérable, il nous raconte les faits avec beaucoup d'agrément, avec quelque précision, mais sans aucune idée générale et sans avoir un instant le souci de cette belle harmonie dont il a donné la théorie dans les pages précédentes. Il y a là un fait qui est quasi incompréhensible, un fait arabe et musulman.

Je viens de vous parler, Messieurs, très brièvement, mais peut-être avec de trop infimes détails à votre gré, de la formation de la théologie, de la vie de la société musulmane ; mais que devient dans tout cela Haroun-ar-Rachid ? Je ne vous ai pas un instant prononcé le nom du calife. Quel rôle joue-t-il donc dans la vie de la société musulmane ?

Le Calife, c'est le représentant du Prophète. Il continue à gouverner la communauté musulmane suivant le Coran et suivant le Sounna du Prophète, c'est-à-dire suivant les enseignements que lui donnent les théologiens et les juristes. Il n'a, par lui-même, aucun pouvoir législatif. Il rend la justice comme le roi de France, une fois par semaine, dans la salle d'audience et, pour le reste, il délègue ses pouvoirs.

Il choisit les généraux pour la guerre sainte contre les Infidèles, guerre sainte qui, en général, est dirigée contre les révoltés de son Empire. Il lève les impôts coraniques avec le produit desquels il fait des pensions aux descendants du Prophète ; il garde le reste, c'est-à-dire ce que ses officiers n'ont pas mangé en route ; et même aux époques de prospérité, le trésor n'est jamais suffisant pour payer le luxe de la Cour, et

les dépenses de l'armée, de la garde turque dont le calife deviendra le jouet. Il fait le prône, à la prière du vendredi, dans la mosquée voisine de son Palais, et il délègue cette prérogative à des Imams pour toutes les autres mosquées de son empire. Il est le continuateur du Prophète. A ce titre, il essaie parfois, comme El Mamoun, d'imposer sa volonté théologique et juridique. Mais en fait il est la proie des *fuqahâ*, des juristes avides d'autorité et furieux d'orgueil. Dans tout cela, il est impossible de distinguer un pouvoir temporel d'un pouvoir spirituel, et dans la société où nous sommes, à tous les degrés, il est impossible de distinguer le temporel du spirituel. Dans tous les actes de la vie, dans les actes qui nous paraissent les actes les plus laïques, le fidèle agit selon le Coran ou la Sounna.

Et en parlant du Calife, je ne vois guère qu'un cas dans lequel on pourrait le considérer comme un souverain temporel, c'est quand il lève des taxes illégales, parce qu'alors il est en dehors du Coran. Négligeons ce cas épouvantable, car au commencement de chaque règne, le Calife abolit ces taxes illégales ; il est vrai que par un phénomène extraordinaire, que personne n'a jamais compris, à la fin de chaque règne, toutes les taxes illégales existent de nouveau avec quelques-unes de plus.

Le pouvoir califien, comme les royautés occidentales du même temps, a l'apparence d'une autorité patriarcale, toute débonnaire et protectrice du bonheur des sujets. En fait, il n'a aucun souci suivi de la prospérité de l'empire, aucune notion de la nécessité d'entretenir seulement les ouvrages qui assurent la circulation et l'irrigation, aucune préoccupation de travaux pu-

blics ou de mesures générales favorables au commerce. Il possède pourtant un instrument de contrôle, la poste officielle, le *Berid*, dont les agents pourraient s'intéresser à d'autres questions qu'aux intrigues des fonctionnaires locaux et aux désordres violents. Le calife garde une sorte d'influence mystique sur le bonheur ou le malheur de ses sujets ; c'est une effluve qu'il ne fait aucun effort pour répandre. Ce sont les gouverneurs des provinces qui, parfois, continuent les traditions réalistes des grands gouverneurs omeyyades et veillent, en quelque mesure, aux besoins matériels des populations.

L'Islam n'a donc point de pouvoir central fort, pas même un pouvoir religieux dominant ; il n'a point non plus de capitale religieuse. On pourrait la chercher à Médine, et surtout à la Mekke ; c'est le lieu où se réunissent annuellement pour le pèlerinage des représentants de tous les peuples musulmans. Les califes ont toujours été soucieux d'y faire sentir leur action, de se dire les serviteurs et les protecteurs des Villes Saintes, de diriger les cérémonies du pèlerinage en personne ou par un délégué officiel. Médine au VIII^e siècle a été un centre de légistes, mais depuis cette époque, aucune des deux cités arabes n'a été un centre d'influence ou de vie intellectuelle ; courbées d'ailleurs sous un climat trop rude, elles sont absorbées par les préparatifs et la réalisation du pèlerinage et démoralisées par les bénéfices qu'elles en tirent.

L'autorité du lieutenant du Prophète ne persiste pas très longtemps sur toute l'étendue de l'empire, et il importe que nous nous en rendions compte. Tout d'abord, certaines parties de l'empire s'en détachent à la

suite de guerres intestines. Vous savez que l'Espagne se donne à la période abbasside une dynastie Omeyyade qui se prétend naturellement la seule légitime. Le même fait se renouvelle au Magreb et en Egypte avec les Fati-mides. Mais ces incidents ne rompent point la communauté musulmane. Il y a une vraie communauté musulmane qui est celle où règne le Calife véritable ; le reste est une terre d'égarement qu'il faut reconquérir par la guerre sainte ; mais il n'y a pas rupture de la communauté. Il s'agit seulement de savoir quelle est la vraie communauté musulmane, et qui est le Calife légitime.

A côté de ce cas qui aboutit en fait à créer des États nouveaux, et qui est un fait brutal, il se produit un autre fait dont il faut voir la très grande importance. Toutes les parties de l'empire, successivement, se séparent du Calife, répudient son autorité, mais sans se séparer de l'empire musulman. Par exemple, les Aglabites en Afrique du Nord. Le Prince ne se sépare pas de l'empire musulman ; il désire simplement être indépendant chez lui et n'envoyer de l'argent et des hommes au Calife que quand il lui plaira. Alors, on organise une sorte d'hommage féodal. A chaque changement de règne, l'Emir ou le Sultan envoie une ambassade au Calife, avec des cadeaux, et en échange le Calife délègue ses pouvoirs au Sultan ou à l'Emir, sur la province dont il est en réalité le chef indépendant. En récompense, le Sultan ou l'Emir fait prononcer le nom du Calife dans le prône du vendredi.

Mais l'exemple le plus frappant de cette combinaison dans laquelle vous ne voyez à aucun moment le fait d'une distinction entre l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle, c'est l'exemple du sultanat d'Egypte.

En 1258, Bagdad est prise. Le Calife abbaside se réfugie au Caire. Toute son autorité semble être intacte ; en fait, il est l'un des objets les plus précieux du magasin d'accessoires du Sultan Mameluk. A chaque changement de règne, on sort le Calife, et il délègue ses pouvoirs au Sultan mameluk ; moyennant quoi, le Sultan fait dire son nom dans les prières et le nourrit fort chichement dans un de ses palais. C'est là que le Sultan ottoman, au xvr^e siècle, ramassera le titre de Calife, par une cession qui paraît avoir été inventée, après coup, de toutes pièces.

Jamais, même à ce moment, que nous venons de voir si étrange, de la période des Mameluks, il n'a été possible de distinguer entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Cette distinction est une invention de l'Occident.

Dès la période des Croisades, il a été convenu en Europe que le Calife était le Pape des Musulmans, et comme on vivait constamment sur cette querelle : Qu'est-ce que c'est que le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel du Pape ? on a affirmé que le Calife a un pouvoir spirituel et un pouvoir temporel ; alors qu'il ne s'en souciait guère. Et c'est ainsi qu'en 1744, la diplomatie européenne se servant de cette grosse erreur historique comme d'une vérité utile à la paix de l'Europe, lui a donné une autorité, et que cette idée fausse, depuis 150 ans a pris tant de valeur qu'elle est devenue à l'heure actuelle une réalité, même en Orient, et qu'on vous en parlera certainement ici. Il ne m'appartient point de vous dire quelles ont été ses conséquences étranges sur la politique actuelle.

Nous venons de voir se former un grand Etat, le

califat, et une civilisation considérable, l'Islam ; je pense que vous ne croyez plus beaucoup, Messieurs, à son immobilité, ni à son unité ; vous l'avez vu évoluer, vous le voyez se séparer en groupements indépendants, et parfois ennemis. Vous avez vu que le Calife n'a rien d'un pape musulman, qui, comme celui de Rome, maintiendrait l'unité du dogme et des rites : c'est vainement que l'Islam a cherché parfois à reconnaître une autorité suprême au *cheikh el islam* de Stamboul, aux chérifs de la Mekke ou aux *ulémâ* d'El Azhar : on ne réalise point l'organe qui représente le *consensus* de la communauté musulmane. Ce qui domine la société musulmane, c'est l'individualisme du Bédouin d'Arabie, et j'y voudrais insister brièvement.

Le culte, manifestation extérieure de la pensée religieuse, est, en Islam, individuel. La prière l'est absolument, même faite en assemblée, même à la réunion solennelle du vendredi ; elle est l'acte d'un individu, qui, pour être sûr de prononcer les paroles et de prendre les postures rituelles dans l'ordre établi, imite les actes d'un personnage que l'on sait être instruit dans les rites et que l'autorité désigne parfois, l'*imâm* ; mais celui-ci n'a aucun caractère sacré ; il n'y a pas de clergé musulman.

Une seule des pratiques essentielles du culté musulman semble avoir un caractère collectif, c'est le pèlerinage ; mais, si l'on y regarde de près, on constate que, dans l'accomplissement des rites, le fidèle suit individuellement sa route ; c'est de la présence simultanée de tensions mystiques éparses que naît une émotion commune ; mais on n'y saurait retrouver, par exemple, les grands ensembles harmonieux des cérémonies qu'organisent avec un soin infini du détail poé-

tique et de la construction générale les religions de la Grèce et de Rome.

L'Islam, pour bien des raisons souvent exposées, est l'une des religions supérieures de l'humanité qui respectent le mieux les traditions locales, et c'est l'un de ses moyens de propagande. Elle tolère ou confisque le culte des forces cachées de la nature ; et elle accepte que la foule de ses fidèles se préoccupe de conquérir la faveur des jinns, ou de se défendre contre leurs attaques. Le culte des saints, l'influence des marabouts au Maghreb est une forme musulmane de la persistance des cultes locaux.

Ces faits d'individualisme pourraient être multipliés, et l'impression qu'on en recevrait serait un étonnement, non point de la diversité des peuples musulmans, mais de la cohésion relative que l'Islam conserve dans sa diversité. Il faut tenter de découvrir quelques-uns des liens qui unissent entre eux les éléments épars.

Le culte des saints, que je viens de vous signaler comme un fait de diversité peut se tourner lui-même en une cause d'union. En effet, une confrérie de soufis s'est formée autour de chaque tombeau de saint et en a répandu le culte sur une surface plus ou moins vaste, hors de toute notion de frontières politiques ; elle a créé ainsi des groupements plus étendus que les cultes locaux.

Mais il est un personnage qui, pour ne point porter le nom de saint, n'en est pas moins devenu de fait le plus grand de tous, une figure presque égale à celle de Jésus dans le christianisme ; c'est le Prophète Mohammed. Le Prophète, que le Moyen-Age occidental appelait avec une certaine naïveté « l'Idole

Mahom » a donné naissance à un culte qui est un fait nouveau contraire à l'orthodoxie. Mohammed n'était qu'un homme comme les autres, dont le seul miracle est le miracle du Coran. Mais, par une évolution dont nous connaissons des exemples dans d'autres religions, Mohammed est devenu d'abord l'homme parfait, et puis le grand intercesseur au jour du jugement dernier, et enfin un thaumaturge supérieur qui intervient sans cesse pour permettre aux saints de faire tous les miracles que nous les voyons faire autour de nous. Le culte du Prophète a pour élément principal la visite au tombeau à Médine, que le fidèle accomplit avec autant de piété que le pèlerinage. Et ce long voyage lui-même unissait jadis le musulman lettré avec les milieux instruits où il allait, à chaque étape de sa route, recueillir des enseignements nouveaux, qu'il rapportait dans son pays : « va chercher la science jusqu'en Chine », avait dit le Prophète, en pensant à la science religieuse seule. Ce sont-là des faits dont il faut continuer à tenir compte dans l'étude de l'Islam moderne, tout en faisant la part des changements. Ils contribuent à la cohésion de l'Islam.

L'unité de l'arabe dit classique est en relation immédiate avec celle du monde musulman. Le Coran, quel que soit le dialecte qu'il représente dans l'histoire linguistique de l'Arabie, reste le modèle de la langue arabe : il a été longtemps décrété par les *uléma*, par l'opinion pieuse, qu'un musulman ne pouvait pas même concevoir la pensée que le livre saint fût traduit en un autre idiome ; la langue de la tradition musulmane est, elle aussi, celle du Coran ; toute la littérature religieuse et juridique, les ouvrages des grands docteurs de l'Islam qui ont commenté le Coran

et la tradition et qui ont fondé la théologie et le droit, ont été écrits en cette même langue, à peine évoluée au cours des temps ; les peuples musulmans qui ont écrit en leur langue des livres sur les mêmes matières ont interprété en persan, en turc, en hindoustani, etc., des œuvres de la littérature arabe classique. L'Islam possède donc une langue officielle, celle du Coran, l'arabe, et une littérature religieuse commune.

En découvrant dans la langue et dans les écrits des théologiens et des juristes une cause importante de cohésion entre les éléments les plus lointains de la société musulmane, nous retrouvons, Messieurs, le *consensus* des « savants » ; et nous pouvons redire que l'unité relative de l'Islam est un fait d'opinion. Quand au cours de l'histoire, nous voyons apparaître une traduction turque du Coran, un livre saint nouveau en berbère ou en persan, nous savons que nous sommes en présence d'une rupture réalisée ou imminente avec la tradition orthodoxe, c'est-à-dire arabe.

A certaines périodes de l'histoire, des manifestations d'unité musulmane ont nettement pour cause une hostilité matérielle ou morale contre les sociétés chrétiennes, et elles ont pris parfois un caractère nationaliste. Il importe d'indiquer les phases principales des rapports de l'Islam avec le christianisme et leur influence sur l'unité du monde musulman. Jusqu'au onzième siècle, les chrétiens sont des sujets de l'Empire ou des ennemis contre lesquels on entreprend avec des succès plus ou moins heureux la *razzia* d'Asie Mineure. Après l'invasion turque, les Croisades inaugurent en Orient, accentuent en Occident, des relations où les violences militaires se mêlent si étrangement aux faits économiques et même aux influences

intellectuelles, que l'on renonce à dégager une impression générale de ce mélange complexe de haines et d'amitiés, de fanatisme et d'indifférence ; et le noble héroïsme du guerrier fidèle à sa foi ou à son serment se confond avec le courage professionnel du condottiere pillard : on ne distingue plus le Cid de la légende de celui de l'histoire.

Au seizième siècle en Occident, la réaction portugaise et espagnole au Maghreb accentue les souvenirs de la conquête andalouse ; en Orient, l'avancée des Turcs devient un épouvantail pour l'Europe centrale : ils ne montrent d'ailleurs aucune aptitude à devenir la puissance intellectuelle dominante de l'Islam. Au dix-huitième siècle, la décadence politique du pseudo-califat ottoman est consommée. La domination intellectuelle du monde musulman l'était déjà depuis longtemps. Pour des causes diverses, il a renoncé à penser par lui-même ; le taqlid, l'imitation servile des anciens, est la règle générale. Au moment où l'Europe, enivrée à son tour par la tradition hellénique, cherche et trouve des méthodes nouvelles et entreprend, les yeux grands ouverts, de découvrir pas à pas le champ infini de la nature, l'esprit de l'Islam se nourrit de mots devenus vides de sens et restreint son activité à la conservation des pratiques mystiques. Les deux mondes vivent de plus en plus à l'écart : l'Europe regarde l'Orient, comme un bloc, avec une curiosité surprise, et l'Islam accentue envers l'étranger un mépris d'autant plus grand qu'il est fondé sur l'ignorance.

Au dix-neuvième siècle, les contacts deviennent étroits, et les peuples musulmans sont contraints d'entrer avec ceux de l'Europe en des relations qui varient de nature suivant le tempérament des deux

parties. Les nécessités matérielles obligent à essayer de se comprendre ; le bloc musulman s'évanouit, et l'Europe commence à distinguer la variété des races, des tempéraments, des aptitudes et de la culture. Avec des heurts, dont les derniers sans doute n'ont point encore été ressentis, les deux anciens monstres affrontés ont commencé la pratique de la collaboration.

*
* *

Il est temps, Messieurs, que j'arrête cette trop longue suite de menus faits et d'indications générales, qui, je le crains, vous semble bien désordonnée ; permettez-moi de conclure en deux mots qui seront des négations et que je voudrais faire pénétrer dans vos esprits : l'Islam n'est point un bloc immuable. L'unité de l'empire musulman, a duré ce qu'a duré l'autorité et la puissance de ses chefs. Les invasions et les révoltes ont partagé la communauté musulmane, le monde de l'Islam, en groupements naturels qui ont cherché et qui cherchent encore leur personnalité. Le musulman est par essence individualiste, et on a beau chercher, on ne peut réussir à trouver que l'Islam ait une institution centrale qui lui permette de maintenir le dogme et la loi.

Il n'y a donc point bloc. Il n'y a point davantage immuabilité. L'Islam n'est pas immobile. Nous venons de voir comment, sous l'influence de l'hellénisme et du persisme, il avait évolué à la période omeyyade et à la période abbasside avec une intensité singulière ; puis, pendant quelque temps, il a continué ses progrès selon son impulsion propre. Enfin, il s'est arrêté et même,

sur certains points, il a admis des nouveautés rétrogrades.

On a dit que la religion musulmane était un obstacle au progrès intellectuel et au progrès social. Permettez à un vieil étudiant des religions de dire qu'il ne comprend même point ce que cela peut signifier. Une religion organisée est un fait social qu'il n'est point possible d'isoler de l'ensemble de la vie intellectuelle et morale.

Les peuples musulmans qui voudront vivre sauront bien, comme au temps passé, adapter les principes durables de la foi aux nécessités de la société nouvelle.

DISCOURS DE M. LE MARECHAL LYAUTEY

MESSIEURS,

Je n'ai accepté, répondant à l'appel de M. Picard, de présider cette conférence qu'à une condition formelle, il s'en souvient, celle que je n'aurais pas à y prendre la parole, pour la raison que je me suis imposé, jusqu'à nouvel ordre, de ne pas parler de sujets auxquels, pendant ces dernières années, ma charge m'a mêlé.

J'estime, en effet, que sur de tels sujets je pourrais être amené à émettre des points de vue, des doctrines, des méthodes qui risquent à mon insu, d'aller à l'encontre de ceux qui en ont aujourd'hui la charge.

Or je ne voudrais à aucun prix qu'un mot de moi gênât ceux qui sont à pied d'œuvre, aux prises avec les difficultés quotidiennes.

Je me borne à être votre interprète pour remercier M. Gaudefroy-Demombynes. Etant donné le programme que vous a exposé M. Picard au début, l'étude de l'Islam en ses périodes successives dans des conditions différentes, il était indispensable que tout d'abord, l'Islam fut situé, placé historiquement, originairement, comme M. Gaudefroy-Demombynes vient de le faire.

Personne ne pouvait le faire mieux que lui. Vous le connaissez tous : Vous savez sa haute valeur, sa connaissance des langues orientales qu'il professe avec tant

de distinction, les ouvrages qu'il a produits et nul n'était mieux qualifié pour vous présenter l'Islam avant que les autres conférenciers viennent traiter devant vous les divers chapitres de ce vaste sujet.

Qu'il me permette de lui dire combien j'adhère à sa conclusion où il a tenu à marquer que l'Islam n'était pas immobile. J'ajoute qu'il n'était pas « un ». Il y a des différences radicales entre le musulman marocain, le musulman algérien, le musulman tunisien, et le musulman d'Orient et entre leur manière de concevoir l'Islam.

Rien n'est plus dangeureux que de vouloir généraliser de telles questions.

A certain moment, il y a bien des années, on m'avait pressenti pour une mission éventuelle dans une zone d'Islam éloignée de celles où j'opérais, en raison, voulait on bien me dire, de mon expérience islamique. Et j'avais répondu que je ne me reconnaissais aucune expérience islamique générale. Je connais, disais-je, des musulmans algériens, des musulmans marocains, lesquels diffèrent déjà profondément et, dès lors qu'il s'agit d'autres musulmans qui en diffèrent encore bien davantage, la tâche de s'en occuper ne peut être, à mon sens, utilement remplie que par l'homme qui en sera nettement chargé, non pas pour y aller voir et dissenter, mais pour être mis à la besogne à pied d'œuvre et la mener seul jusqu'au bout.

Je ne saurais, en conséquence, trop m'associer à ces conclusions qui vont certainement être la base de tout ce qui vous sera dit dans les conférences suivantes sur la non-immobilité, sur la variabilité de l'Islam dans le temps et dans l'espace.

II

L'ISLAM ET L'EXTREME ORIENT

CONFÉRENCE DE M. MARCEL GRANET

Professeur à l'Ecole des Langues Orientales Vivantes

ALLOCUTION ET DISCOURS DE M. PAUL BOYER

Administrateur de l'Ecole des Langues Orientales Vivantes

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ⁽¹⁾,

Vous m'avez fait un grand honneur en m'appelant à présider la conférence de ce soir.

Quand je me demande à quoi je dois cet honneur, je pourrais me répondre à moi-même que je le dois sans doute, au voisinage géographique qui fait que l'Ecole Nationale des Langues Orientales Vivantes est tout près de l'Ecole libre des Sciences Politiques. Mais j'aime mieux chercher ailleurs la raison de cet honneur qui m'est fait : et je la trouve dans l'esprit de collaboration scientifique, chaque jour plus étroite et plus cordiale, qui unit l'Ecole des Langues et l'Ecole des Sciences Politiques et qui leur vaut à toutes les deux de compter nombre de très bons élèves en commun.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous m'avez fait un grand honneur et je vous en remercie de tout cœur.

La parole est à M. Marcel Granet.

(1) Allocution prononcée par M. Paul Boyer le 11 février 1927.

MESDAMES ⁽¹⁾,

MESSIEURS,

Si l'on regarde, sur une carte, la répartition des populations musulmanes, on est dominé tout d'abord par une première impression. Les populations musulmanes occupent, des rivages occidentaux de l'Afrique jusqu'au centre de l'Asie, une large zone compacte qui, partant des abords de l'Equateur, atteint et dépasse parfois les 35° et 45° de latitude Nord. Cette zone correspond à un type de climat et à un type de pays. C'est, dans l'ensemble, une zone de steppes et de déserts. Dès qu'on a fait cette remarque, on risque de se rappeler, mêlé à des réminiscences littéraires et poétiques, le mot de Renan sur le désert qui, paraît-il, est « monothéiste ». Et l'on pourrait, alors, être tenté d'imaginer qu'il y a entre l'Islam et les vastes paysages désolés une espèce de convenance. On pourrait en être tenté si l'on ne regardait pas la carte avec attention. Mais, si l'on n'est point trop inattentif, on s'aperçoit que les Musulmans occupent, dans le Levant, tout le pays des Echelles, puis les deux bords de la mer Rouge et tout le pourtour du golfe Persique ; on les retrouve encore sur les côtes occidentales de l'Inde et dans l'île de Ceylan ; on s'aperçoit enfin que, de même qu'ils sont en nombre sur les bords de la mer Rouge, cette étroite avenue de l'Océan Indien, de même ils sont en nombre sur les deux rivages du détroit de Malacca, cette avenue de l'Océan Pacifique.

(1) Conférence faite par M. Marcel Granet le 11 février 1927.

Cette avenue, ils la commandent tout entière, ils en commandent même les deux sorties. En effet, nombreux à Java, nombreux au Sud-Est de Bornéo, aux Célèbes, aux Moluques, en Nouvelle-Guinée, ils bordent le chenal qui va de Singapore à l'Australie et, d'autre part, nombreux sur la côte Nord de Bornéo, représentés au Siam et dans l'Indo-Chine française, représentés aussi aux Philippines, ils bordent les deux côtés du chenal qui va de Singapore à Hong-Kong et aux mers de Chine.

On voit qu'une des grandes régions à peuplement islamique est une très riche contrée équatoriale et l'un des grands carrefours du commerce mondial.

On se rappelle alors que les Arabes n'ont pas été seulement de très grands conquérants et de hardis caravaniers, mais encore des navigateurs intrépides. On est, par suite, tenté de poursuivre l'inspection de la carte et de regarder jusqu'où ces magnifiques marins ont pu aller.

Or, voici portés sur la carte des signes nous montrant qu'il y a de forts groupements musulmans sur les côtes chinoises. Il nous apparaît que, tandis que les Pays-Bas sont, grâce à l'Insulinde, une grande puissance musulmane, la Chine est, elle aussi, une grande puissance musulmane.

Mais ce n'est point tout, la carte va nous le montrer, sur le sol chinois, l'expansion de l'Islam s'est faite par deux voies qui se raccordent de façon assez curieuse. Marins et caravaniers, mercenaires et conquérants se sont presque rejoints, propageant l'islamisme, sur les bords de l'Océan Pacifique.

Tandis que, au sud de la Chine, on trouve à Canton quelques milliers de Musulmans et quelques très anciennes mosquées, dans le Yun-nan, au centre de cette grande voie de pénétration qu'est la vallée du Si kiang,

voie qui peut conduire jusqu'en Birmanie et aux Indes, on aperçoit qu'il y a un centre musulman important. Et, de même, au Nord de la Chine, si l'Islam est très fortement représenté au Chen-si et au Kan-sou, dans l'Extrême Ouest du pays chinois, sur la vieille route qui, par le Turkestan, mène à l'Asie antérieure, tout à l'extrémité orientale de l'antique route de la soie, les Musulmans se comptent aussi par centaines de mille dans la province du Tche-li et dans cette péninsule du Chan-tong, où l'on sait que l'on peut installer de si belles bases navales.

Ainsi, la carte suffit à le démontrer, il y a une question de l'Islam en Extrême-Orient. Elle forme, peut-être, pour un conférencier, un sujet assez redoutable, du moins si le public s'attend à entendre évoquer la poésie de l'Islam mêlée au charme exotique de Java et au mystère de la Chine. Tout ce que je puis vous apporter, ce sont quelques données historiques (mais n'oubliez pas que les historiens de l'Asie en sont, à l'heure actuelle, à leurs premiers débuts) et aussi quelques données géographiques, qui sont surtout des données d'ordre statistique (mais rappelez-vous que si la statistique doit être la plus passionnante des sciences, la statistique religieuse est un art très délicat et souvent trompeur). Je vous prie donc d'accepter comme provisoires les chiffres et les faits que je vais apporter. Je n'abuserai du reste ni des faits, ni des chiffres, ni surtout des noms propres ; je vais borner mon ambition à indiquer, en les dégageant de toute précision fallacieuse, les plus grosses données de la question.

Je parlerai d'abord de l'Islam dans les pays malais (en Insulinde, dans la presqu'île de Malacca et les pays

limitrophes), mais surtout dans l'Insulinde où l'on trouve le gros de la population islamique de Malaisie.

L'Inde est en dehors de mon sujet ; vous voyez qu'il faut renoncer à la fois à toute poésie et aux débats les plus passionnants.

L'Islam a colonisé le pays malais. Il y est arrivé par mer. Il y est arrivé assez tard. Il n'y est pas venu le premier. Il a colonisé un pays très vaste, très divers, un énorme archipel aux îles massives, pour la plupart très boisées, redoutables d'accès, habitées par des populations arriérées. Mais avant que l'Islam ne vînt, une très grande religion s'était répandue dans ces îles. Cette religion, c'est l'Hindouisme.

Si, dès le ^{vi}^e siècle de notre ère, l'étain de Malacca avait déjà attiré les navigateurs musulmans, les îles de la Sonde, bien avant d'être islamisées, furent hindouisées. Java, par exemple, a été hindouisée dès le ^v^e siècle, Sumatra l'a été aussi, Sumatra a subi l'influence hindoue peut-être moins profondément que Java, bien qu'un Empire sumatranais ait eu une existence glorieuse. L'influence hindoue a laissé des traces notables à Bornéo et jusque dans les Iles Célèbes. C'est cependant dans une île relativement petite, l'île de Bali, qui est à l'Est de Java, qu'ont été le mieux conservées les coutumes du brahmanisme sivaïte. Dans cette petite île, sur 1.500.000 habitants environ, on trouve à peu près un million d'Hindouistes, alors qu'il n'y a que 25.000 Musulmans. La proportion des Musulmans est donc très faible. Vous allez voir que pour les autres îles la proportion est tout autre. Voici la raison de l'anomalie : c'est à Bali, que se sont réfugiés au ^{xvi}^e siècle, les Brahmanistes chassés de Java par les progrès irrésistibles des Musulmans.

L'Islam a commencé à s'établir dans l'Insulinde à la fin du ^{xiii}^e siècle — vers 1272.

Il y a pénétré par l'Est de Sumatra. Un des premiers et des plus grands centres islamiques de l'Insulinde a été, à l'Ouest de Sumatra, l'Etat d'Atjéh. Ç'a été l'un des principaux foyers d'éducation et de propagande musulmane. L'état d'Atjéh n'a été détruit par les Hollandais qu'en 1874.

Java, elle aussi, fut abordée par l'Islam du côté Est ; l'islamisation commença dès 1419 ; toutefois Java n'appartint vraiment à l'Islam que lorsque les Musulmans eurent réussi, au début de ^{xvi}^e siècle (vers 1518) à abattre et à démembrer un puissant royaume hindouisé, celui de Madjapahit. Cinq états se formèrent alors. Au bout de quelques années, ils se confédérèrent. Mais, dès le début du ^{xvii}^e siècle, ils eurent à subir l'assaut des Hollandais et finirent par disparaître.

Les Célèbes commencèrent à s'islamiser au ^{xvi}^e siècle. De même, le Nord de Bornéo. L'Ouest et le Sud-Est de cette île immense ne passèrent au pouvoir des Musulmans qu'au ^{xvii}^e siècle.

De l'autre côté du détroit, les progrès de l'Islam se sont faits sensiblement aux mêmes dates, mais ils ont été contrariés jusqu'au début du ^{xix}^e siècle, moment de l'occupation anglaise, par les expéditions des Siamois et aussi par la concurrence chinoise.

En Indo-Chine, les Musulmans ont réussi, mais faiblement, à pénétrer au Siam, pays bouddhiste. En revanche, ils entrèrent assez tôt en relation avec le Champa (dès le ^{xi}^e siècle). A partir du ^{xiv}^e siècle ils parvinrent à islamiser presque complètement ce royaume brahmaniste.

Aux Philippines, les intrusions islamiques com-

mentent dès la fin du ^{xiv}^e siècle. Dès la fin du ^{xvi}^e siècle, elles se heurtent à la dure propagande catholique des Espagnols.

De ce résumé historique un fait se dégage : l'action de l'Islam dans les pays maritimes de l'Asie méridionale et de l'Insulinde ne s'exerce avec force que depuis un temps assez court. Elle s'exerce depuis cinq siècles à peine : encore depuis deux siècles rencontre-t-elle la concurrence des propagandes chrétiennes.

Il semble que l'intervention des puissances coloniales européennes aurait dû entraver l'action de l'Islam. Cependant, on peut dire en gros que l'islamisation de l'Insulinde est quasi complète. On pourrait sans doute en dire autant de l'islamisation de la péninsule malaise, n'était l'arrivée constante de forts groupements chinois et, depuis peu de temps, d'assez gros groupements hindous.

Voyons en effet les chiffres. Ils montrent que l'hindouisme n'est plus, en pays malais, qu'une survivance. Ils montrent aussi que nulle propagande religieuse n'a dans ces pays autant d'efficacité que la propagande islamique.

Dans les possessions hollandaises de l'Insulinde, sur un total d'environ 50 millions d'habitants, l'Islam revendique 43 millions de fidèles, soit en gros 86 %. Il ne demeure dans le pays guère plus d'un million de brahmanistes. Il n'y a pas un million de chrétiens (moins que 100.000 catholiques). Et les statisticiens affirment qu'il resterait seulement 5 millions d'indigènes encore adonnés à des cultes archaïques ou primitifs.

De l'autre côté du détroit, dans les possessions anglaises, les Musulmans forment environ 48 % de la population. Les indigènes qui conservent d'antiques croyances ne seraient guère plus de 500.000. Les parties non islamisées de la population seraient surtout chinoises — un Chinois pour deux Musulmans — et hindoues (nouvellement venues) — un Hindou nouveau venu pour quatre Musulmans.

On voit, pour résumer, que l'Islam malais groupe, en un bloc presque cohérent, environ 55 millions de fidèles.

Or, il s'agit là d'une masse d'hommes relativement instruits des choses de leur foi et qui font un effort tenace pour s'organiser.

Les Malais musulmans sont en relations suivies avec l'Arabie, en particulier avec la région du Hadramot. Du Hadramot, avec un bon nombre d'émigrants qui s'établissent à Java et à Sumatra, leur viennent les instructions religieuses. Les sources de l'inspiration religieuse des Malais se trouvent, on le voit, dans l'un des centres les plus aristocratiques de l'Islam. D'autre part, la foi des Malais est une foi vive. Elle se traduit par de nombreux pèlerinages à la Mekke. A la Mekke, les pèlerins de Java sont bien connus et très respectés. De cette circulation d'hommes résulte une circulation active de pensée. Tous les grands mouvements de l'opinion musulmane retentissent très rapidement et très fortement dans toute l'Insulinde. Les journaux y sont nombreux, les congrégations multiples et importantes. Les besoins de connaître deviennent si grands que les indigènes refusent à l'heure actuelle d'accepter les programmes scolaires établis pour eux ; ils les considèrent

comme insuffisants ; ils réclament qu'on leur donne une instruction équivalente à celle des écoles européennes.

Ces revendications des milieux islamiques montrent que l'Islam malais est conscient de sa force. Cette conscience, il la tire pour une bonne part des succès de sa propagande religieuse. Celle-ci se révèle plus efficace sur les indigènes qui restent à convertir, que la propagande chrétienne. Nous avons sur ce point des aveux très précis ; ce sont ceux de missionnaires luthériens qui ont résumé, en deux livres excellents, les résultats de cinquante années d'efforts employés à conquérir l'âme païenne, à essayer d'évangéliser les Batak, un des plus forts groupements de populations arriérées.

L'insuccès relatif de la propagande chrétienne par rapport à la propagande islamique s'explique par de nombreuses raisons. Les Chrétiens se refusent à tolérer les pratiques magiques. Les indigènes y tiennent. L'Islam leur laisse leur vieille magie et leur apporte des charmes nouveaux. Les Chrétiens se dépensent en œuvres humanitaires et, par exemple, luttent avec énergie contre l'esclavage. L'Islam, au contraire, consolide le pouvoir des chefs indigènes dans les tribus arriérées ; les chefs adoptent volontiers l'islamisme et ils obligent leurs sujets à l'adopter comme eux. Et puis, le christianisme est la religion des maîtres du pays, c'est la religion des Européens : l'Islam apprend à leurs sujets, que ces maîtres qui sont impurs sont irrémédiablement condamnés à l'enfer.

Enfin, et c'est là sans doute la raison principale, la propagande chrétienne est une œuvre individuelle ; c'est, si je puis dire, une tâche de spécialistes, car

(c'est un fait) le monde chrétien, dans son ensemble, ne fait plus de la propagation de la Foi sa préoccupation dominante, sa préoccupation de tous les jours. Il en résulte que tout ce que le Christianisme peut apporter aux indigènes, il l'apporte par la voix de ses missionnaires : ceux-ci se bornent à proposer un ensemble de doctrines toutes faites et étroitement fixées qu'il faut accepter en bloc ou refuser. Tout à l'inverse, la propagande musulmane est une œuvre collective qui se fait par les allées et venues de tous les jours ; c'est l'œuvre des marchands et des magiciens ambulants qui viennent, isolément ou en groupe, incessamment, de la côte, islamisée depuis longtemps, jusqu'à l'intérieur montagneux resté barbare. Les doctrines que ces gens apportent sont, comme leur propre éducation, très variées ; elles sont flottantes, plastiques et, si je puis dire, digestibles. D'ailleurs, les accepter c'est s'incorporer immédiatement au groupe des Malais civilisés et c'est y prendre rang à titre d'égal. Les indigènes sentent vivement cela, et ils ont au contraire l'impression que le missionnaire chrétien ne peut pas leur offrir une égalité réelle, immédiate, concrète, substantielle, avec ceux qui restent les maîtres du pays, les Hollandais : je dirai, m'exprimant un peu brutalement, qu'ils préfèrent devenir des Malais de première classe que des Hollandais de deuxième zone.

Voilà les raisons principales du succès de la propagande islamique. Elle opère dans des conditions privilégiées en Insulinde, précisément parce que ce sont des Chrétiens qui sont les maîtres du pays.

Des Hollandais, tels que Schnouk Hurgronje ont pu concevoir une politique musulmane hollandaise. Il

n'y a là qu'un palliatif. La fonction et l'intérêt de l'Islam dans le pays malais est d'organiser le pays au profit des Malais seuls.

Quelle que soit l'ingéniosité de certaines institutions hollandaises, dont certaines sont très belles (telles les caisses d'épargnes et les caisses de prêt) il reste que l'accaparement des terres par les grandes compagnies a créé (fait difficile à comprendre dans un pays qui était en partie barbare il n'y a pas très longtemps) un prolétariat de deux millions 1/2 de personnes.

Or, il s'est trouvé que l'Islam possédait de vieilles traditions qui lui permettaient d'organiser ce prolétariat. Il n'a pas eu à les chercher très loin, il les a simplement empruntées à l'Inde musulmane du Dekkan où s'était créé un type curieux d'organisation corporative. C'est sur cette vieille base que s'est constitué, en particulier à Solo (Nord-Est de Java), un mouvement syndical d'un type extrêmement intéressant : c'est tout ensemble un mouvement corporatif, un mouvement religieux et un mouvement nationaliste.

Dès 1908 apparaissent des groupements professionnels. En 1911 Samanhædi fonde une union, le Sarikat Islam, qui groupe bientôt de très nombreuses sections et se met à tenir des congrès nationaux annuels.

Le Sarikat Islam comptait, dès 1918, 87 sections et groupait un demi million d'adhérents.

En face de lui existait une autre organisation, le Boedi-œtomo, plus modérée au point de vue social, mais non moins nationaliste. En 1920, une section du Sarikat Islam faisait sécession. Elle s'affiliait à l'Internationale de Moscou. Ceci ne veut pas dire qu'elle cessait de nourrir des aspirations nationalistes.

On sait que Java, puis Sumatra, viennent d'être trou-

blés par des bagarres sanglantes. Les journaux ont parlé d'une insurrection d'esprit communiste. Tout ce que nous savons du mouvement, c'est que sa répression a été rapide et dure. On a affirmé, puis nié, l'inspiration soviétique.

Le fait peut au moins donner à penser que le grand groupement humain que représente l'Islam malais est appelé à jouer un rôle de premier plan dans les compétitions internationales. Cette idée vaut la peine d'être notée, au moment où la maîtrise des Détroits paraît avoir une importance internationale telle qu'il est bien clair que l'Empire anglais veut faire de Singapore la principale peut-être de ses bases navales.

J'en ai fini avec les pays malais. Pour terminer (non pour me servir de transition, mais pour signaler comment se nouent peu à peu les grands problèmes de l'Extrême Orient et du Pacifique) j'indiquerai que le mouvement syndical musulman, doublement nationaliste, est, tout autant que contre les maîtres européens, dirigé contre les Chinois : car le coolie chinois envahit le pays malais. Au reste, bien avant que les Européens n'aient eu des projets sur les Détroits, les Chinois en ont vu l'importance. Il fut un moment où les pays des Détroits ont été les vassaux de la Chine.

De même que, il y a quelques siècles, la Chine s'est heurtée à l'Islam dans les Détroits, de même elle s'est heurtée à lui, en Asie centrale, dès le début de la grande poussée musulmane.

Les premiers rapports de la Chine et de l'Islam remontent au milieu du ^{vii}e siècle. Une ambassade d'Othman fut, en 651, reçue par l'empereur Kao-tsong. Dans la première moitié du ^{viii}e siècle, la Chine

vit venir à elle près de vingt ambassades islamiques. Elles s'échelonnent de 713 à 759.

Le siècle qui s'écoule entre 651, première ambassade, et 759, correspond à l'une des périodes les plus dramatiques de l'histoire chinoise.

En 650, le troisième souverain de la Dynastie des T'ang, Kao-tsong, était monté sur le trône impérial. Pendant son règne, les T'ang donnèrent à la Chine les plus lointaines frontières qu'elle ait jamais connues.

C'était pour se défendre contre les Turcs que la Chine, après une longue période de morcellement, avait refait son unité, d'abord sous la direction des Souei, puis sous la conduite énergique des T'ang. Sous la poussée chinoise, les Turcs se divisèrent en deux groupes. Les Chinois s'allièrent à un peuple, les Oïgours, qui venait de se révolter contre les Turcs. Avec leur aide ils arrivèrent d'abord à se débarrasser des Turcs les plus proches d'eux, les Turcs orientaux. Puis, en 657, il réussirent à vaincre les Turcs occidentaux. Ils annexèrent alors tout le territoire qu'occupaient ces derniers. Tout le Tokharestan et toute la Dzoungarie devinrent des possessions chinoises ; ils furent organisés et administrés à la chinoise. L'Empire chinois s'étendit jusqu'à l'Indus.

Ces brillantes victoires de la Chine s'expliquent en partie par le fait que les Turcs avaient alors à supporter les assauts des Arabes. Seulement, il se trouva que, les Turcs une fois mis hors de combat, les Chinois entrèrent eux-mêmes en contact avec les Arabes.

Or, au moment précis où l'Islam faisait sentir dans l'Asie centrale sa fraîche vigueur, un autre peuple conquis, lui aussi, à une foi nouvelle pour lui, entra à son tour dans la mêlée. Les Tibétains, depuis peu con-

vertis au Bouddhisme, et unifiés sous un roi, menacèrent d'abord la Kachgarie, puis le sud même de la Chine en s'alliant à un roitelet thai qui régnait alors à Ta-li fou, dans le Yun-nan, région qui est l'un des points sensibles de l'Empire chinois.

Les T'ang ne purent pas résister à la coalition qui se fit contre eux. Battus par les Arabes en 751 — c'est une des grandes dates de l'histoire chinoise — sur la rivière Talas, dans la région de l'Ili, ils abandonnèrent toutes leurs conquêtes. Bientôt la dynastie fut menacée dans la Chine même : l'empereur Sou-tsong, obligé de reconquérir ses capitales, n'eut plus alors qu'une ressource, celle de recruter des mercenaires.

Il les recruta parmi ses ennemis. Il fit appel à des mercenaires Arabes. C'est de ce moment que datent à la fois la pénétration de l'Islam dans le cœur de l'Asie et l'établissement des premières communautés musulmanes dans la Chine propre.

Les mercenaires Arabes de Sou-tsong furent établis dans le Kan-sou, bastion avancé de la Chine occidentale. Tout au sud-Est de la Chine, au X^e siècle, arrivèrent des marins Arabes venus du Golfe Persique. Ils fondèrent les premières communautés musulmanes de la côte. Ils s'établirent en particulier à Canton, à l'embouchure du Si kiang. Plus tard, au xiii^e siècle, sous la dynastie mongole, l'Islam arriva à s'implanter tout au haut justement de la vallée du Si Kiang, dans ce pays du Yun-nan dont l'importance stratégique est égale à celle du Kan-sou.

Précisément à l'Ouest de ces deux provinces frontières, Yun-nan et Kan-sou, s'étend l'immense bassin du Tarim, le Sin-kiang, le Turkestan oriental. Le

Turkestan fut jadis le centre d'une grande civilisation iranienne. Il demeura longtemps un foyer de croyances bouddhiques. Mais vers le ^{xiv}^e siècle, il s'islamisa.

Entièrement musulman depuis le ^{xv}^e siècle, le Turkestan s'interpose comme un épi entre le Tibet, qui est resté bouddhiste, et la Mongolie où l'élément musulman ne compte guère en face de l'élément bouddhiste.

On voit de quelle manière les Musulmans se sont établis en Chine et aux environs de la Chine.

L'Empire chinois contient de grands groupements musulmans; ces groupements, venus d'ici et de là, sont hétérogènes entre eux. Ils reçoivent leurs inspirations religieuses de milieux différents. Distants les uns des autres et sans unité, ils ne représentent pas une grande force si on les compare à la masse chinoise. Seulement il se trouve qu'ils occupent des centres vitaux dans un empire qui a toujours été un empire fragile.

Il convient d'insister sur ce fait que l'Islam règne dans une région qui est essentielle à la sécurité de la Chine, le Turkestan.

Depuis que la Chine est devenue un Empire, depuis les environs de l'ère chrétienne, la maîtrise du Turkestan apparaît aux Chinois comme la principale, la seule garantie solide de leur sécurité nationale. Quand la Chine est maîtresse de ce haut bassin du Tarim, qui domine la Mongolie et qui l'isole du Tibet, quand elle est par là même maîtresse des routes qui mènent dans la région de l'Ili et, de là, jusque dans l'Asie occidentale, elle se sent sûre d'elle, car elle peut surveiller les dangereux mouvements de confédération qui, périodiquement, s'ébauchent ou se réalisent dans le centre de l'Asie.

Au XVIII^e siècle, une de ces confédérations a failli devenir menaçante pour la Chine. Dès que se forma la Confédération des Eleuthes, bouddhistes de Dzoungarie, l'empereur K'ang-hi s'empessa de la combattre. Il réussit à vaincre les Eleuthes, mais non à les empêcher d'intriguer dangereusement avec les Tibétains. L'empereur K'ien-long dut reprendre et compléter l'œuvre de K'ang-hi. Il conquiert l'Ili, mais eut soin de ne pas borner là son effort : pour consolider sa conquête, il entreprit aussitôt de s'installer à nouveau dans le bastion solide qui s'intercale entre la Mongolie et le Tibet ; il chercha à reprendre le Turkestan.

Le Turkestan était alors divisé en un assez grand nombre de petites principautés musulmanes. En 1770, une armée chinoise arriva à Kachgar, tandis qu'une seconde armée partie du Koukou-nor, envahit Khotan et Yarkend : tout le Tarim redevint chinois et même la souveraineté de K'ien-long fut reconnue de l'autre côté du Pamir.

Ainsi, la Chine se trouvait couverte vers l'Ouest. Elle serait restée parfaitement protégée si elle avait su, au XIX^e siècle, avoir une politique musulmane suivie.

Les Chinois n'ont pas su retenir la fidélité de leurs sujets Musulmans. En 1828, il y eut un soulèvement des Musulmans du Tarim, conduits par Jehangir ; pris par les Chinois, Jehangir fut exécuté ; cependant dès 1829, la région de l'Ili, suivant le mouvement, se révoltait et très loin de là, dans le Yunnan, commençait une période de rébellion musulmane qui devait devenir particulièrement grave vers 1856.

La Chine n'est venue à bout de la rébellion musul-

mane du Yunnan qu'en 1873. Elle n'en a triomphé qu'à l'aide de terribles massacres.

La révolte du Yunnan était partie trop tôt. Les Musulmans du Chen-si se révoltèrent un peu plus tard, en 1860. Ils se firent massacrer. Ceux du Kan-sou suivirent, leur mouvement fut écrasé à son tour après dix ans d'efforts, de 1861 à 1870.

Enfin, en 1865, au moment où la révolte du Kan-sou battait encore son plein, les Musulmans de l'Altaï finirent par se décider à se soulever en masse. Ils furent suivis dans leur rebellion par les gens de l'Ili. Les garnisons chinoises de Kachgar et Yarkend furent massacrées ; tout le Turkestan passa au pouvoir d'un chef, nommé Yacoub bey, qui était un très habile politique.

Tant qu'il vécut, les Chinois ne purent rien entreprendre en Turkestan. Yakoub bey s'était déclaré vassal de l'Emir de Boukhara. Il avait pris Kachgar comme capitale. Son pouvoir paraissait solide.

Quand Yakoub bey disparut, les Chinois profitèrent tout de suite de sa mort. Grâce à une campagne fort bien menée, ils réoccupèrent le Tarim en 1879. Seulement, un événement nouveau s'était produit. Quand ils eurent réoccupé le Tarim, ils se trouvèrent face à face avec les Russes.

Les Russes, en effet, s'étaient avancés peu à peu sur l'autre versant du Pamir. Ils avaient franchi les passes de l'Ili qu'ils tenaient solidement. Après une série de négociations difficiles avec les Russes, la Chine finit par réoccuper les passes de l'Ili. Mais entre temps Kachgar était devenu un centre actif d'intrigues russes. Je dois ajouter, passant sur un certain nombre d'années, que Kachgar est aussi, depuis

douze ans environ, le siège d'un consulat britannique extrêmement important.

On sait que, des deux grands pays bouddhiques qui flanquent le Tarim, l'un, la Mongolie, est pratiquement placé sous le contrôle russe, et que l'autre, le Tibet, est pratiquement placé sous le contrôle anglais.

La Chine du ^{xix}e siècle n'a pas su se servir de ses sujets musulmans. Si ces derniers n'ont pas pu profiter de leurs révoltes, la Chine, en réprimant celles-ci par d'horribles massacres, s'est affaiblie elle-même. Les populations musulmanes qui ont survécu à ces massacres peuvent devenir des foyers d'intrigues très dangereux pour les Chinois.

Les Musulmans chinois ont montré, au ^{xix}e siècle qu'ils ne savaient pas se concerter. Ils sont plus d'un million au Turkestan, un million et demi, (près du tiers de la population) dans la province du Kan-sou. Il en reste, après de gros massacres, près de 170.000 au Yunnan. Il en reste 200.000 au Sseu-tch'ouan. Dans le Tche-li, il y en a un demi million, 200.000 dans le Chan-tong et 250.000 dans le Ho-nan. Au total, 6 millions, ce qui est quelque chose, sans doute, même dans un pays qui compte (peut-être) 350 millions d'habitants.

Malheureusement pour lui, l'Islam chinois n'a aucune cohésion. Il ne possède aucune espèce de puissance de propagande. Il est formé de groupements isolés et se trouve englobé dans un milieu particulièrement rebelle à la propagation de fois étrangères. On ose, à peine, en effet, affirmer qu'il y a en Chine 2 millions de Chrétiens ; les Musulmans sont trois fois plus nombreux. Mais leur prosélytisme paraît faible.

Les Musulmans chinois forment un milieu relativement fermé. Ils évitent de donner leurs filles en mariage à des infidèles. En revanche, sauf peut-être pour ce qui est du bel usage de l'aumône, leur vie morale se différencie à peine de celle des autres Chinois. Les principales interdictions religieuses ne sont guère suivies par eux. Par exemple les Musulmans du Kan-sou boivent de l'alcool. Les prescriptions relatives au jeûne et aux prières ne sont pas observées. Les pèlerinages à la Mekke sont rares.

Il manque à ces communautés les contacts qui entretiennent et rénovent la vie religieuse et qui sont la force des populations malaises.

Hâtons-nous de le dire : nous connaissons très mal les Musulmans chinois : il est fort possible qu'ils nous réservent des surprises. Il existe, en effet, en Chine quelques centres d'enseignement islamique qui paraissent assez actifs : par exemple, à Pékin, la mosquée Kiao-tsou et, dans le Kan-sou, celle de Ho-tcheou. Depuis 1907, les Musulmans chinois reçoivent la visite d'un délégué de Constantinople.

Les Mulsulmans de Chine deviendront-ils un groupement cohérent ? Verra-t-on s'accroître la puissance du prosélytisme islamique dans la République chinoise ? C'est l'avenir qui le dira.

Au total, il n'est sans doute pas faux de penser qu'en Chine l'importance de l'Islam est d'ordre plutôt politique que religieux. Même pour ce qui est des affaires intérieures, l'influence politique des Musulmans n'est pas négligeable. Les Musulmans du Kan-sou donnent à la Chine ses meilleurs soldats ; ce sont des mercenaires qui savent parfois parler haut ; c'est en invoquant

leurs services que les Musulmans du Kan-sou ont, en 1923, réclamé pour l'un de leurs coreligionnaires le commandement de cette province dont l'importance dans l'Empire chinois est de premier ordre.

Lorsque la République chinoise a été fondée, les Musulmans ont fait une manifestation assez intéressante. Ils ont demandé, en 1914, se fondant sur le principe de l'égalité des races, que des versets du Coran fussent insérés dans les manuels scolaires à côté des propos de Confucius. Cette réclamation n'a pas été admise pour la raison que les enseignements confucéens ne sont en rien des dogmes religieux. En revanche, quand, vers la même époque, on a bâti à Pékin une prison modèle munie d'une belle salle de conférences, on n'a pas hésité à placer derrière l'estrade destinée aux prédicateurs, une image représentant Mahomet. Il est assez curieux de constater que Mahomet occupe, dans le groupe des cinq images que l'on a placées côte à côte, une position symétrique à celle qui, de l'autre côté de Confucius, est réservée à Jésus-Christ. Je dois signaler que, aux côtés mêmes de Confucius, on a placé, d'une part, Lao-tseu, et, de l'autre, faisant pendant au sage chinois, John Howard. Les Chinois n'attribuent pas une grande importance aux sentiments religieux, quels qu'ils soient, mais ils savent très bien que, pour leur pays, l'opinion islamique est une puissance qu'il est bon de ménager, comme il est bon de ménager l'opinion américaine.

En matière diplomatique, la Chine ne paraît pas appelée à tirer de l'Islam des profits positifs. Seulement, il se peut que la puissance de l'Islam joue au

détriment de la Chine, du moins si celle-ci ne veille pas avec soin.

En 1907, l'Allemagne a occupé le territoire de Kiao-tcheou, dans le Chan-tong, au terminus oriental de cette ancienne route qui peut conduire jusqu'à Bagdad et qui, dans son parcours chinois, Ho-nan, Chen-si, Kan-sou, traverse plusieurs îlots de populations islamiques. Or, ce fut tout juste l'année suivante, que l'Empereur Guillaume fit une démarche auprès du Gouvernement mandchou afin de revendiquer pour l'Allemagne le rôle de puissance protectrice de l'Islam. Il y a des chances que la considération d'un appui éventuel à susciter parmi les communautés musulmanes de la Chine soit entrée en ligne de compte au moment où les Allemands ont établi leur politique de chemins de fer en territoire chinois. Leurs efforts ont été arrêtés par la guerre.

D'autres puissances peuvent concevoir des projets du même ordre. Il est fort possible que certaines d'entre elles qui disposent déjà pour agir sur la Chine de tout le poids d'une forte influence bouddhique, souhaitent de disposer par surcroît de la force que peut donner l'influence islamique.

On annonçait très récemment que, (à seule fin de répandre l'instruction dans une communauté musulmane du Turkestan dont le chinois était, jusqu'à ce jour, l'unique langage de civilisation) les Soviets avaient décidé de fournir à cette population tous les moyens d'apprendre un dialecte turc, choisi précisément parmi ceux qui sont parlés sur le territoire des Républiques Soviétiques.

De pareils moyens peuvent obtenir un succès sérieux.

Ce ne serait pas un mince avantage que de soustraire à l'influence chinoise tout le bassin du Tarim, ainsi que les avenues diverses qui en partent. Elles peuvent mener à l'Océan Indien par le Tibet et au Pacifique par la Chine.

Je touche ici à des sujets trop délicats et trop vastes. Je m'arrête donc, pensant avoir rempli une partie de ma tâche, si j'ai donné à sentir que l'Islam a joué, dans l'histoire de l'Extrême-Orient, un rôle très grand et que ce rôle n'est probablement pas terminé.

DISCOURS DE M. PAUL BOYER

MESDAMES,
MESSIEURS ⁽¹⁾,

Je suis un peu gêné, pour féliciter M. Granet : il est mon collègue à l'Ecole des Langues, et ce n'est point notre usage de nous féliciter entre collègues. Je ne puis pourtant pas ne pas reconnaître avec vous combien sa leçon a été précise, nourrie, solide ; et je ne vois pas ce que j'y pourrais ajouter si je n'y trouvais un prétexte à vous parler de la Russie, prétexte qui n'a pas besoin d'excuse puisque la Russie est, elle aussi, une grande puissance musulmane et que, sur une étendue considérable de frontières, elle touche à l'Orient proche et même à l'Extrême-Orient.

Reportez-vous, comme vous y invitait tout à l'heure M. Granet, à la vision d'ensemble d'une carte du monde musulman, de ce vaste monde qui, du sud-ouest au nord-est, s'étend, sans solution de continuité, de la côte atlantique au désert de Gobi ; vous constaterez que, sur une longueur de plus de 6.000 kilomètres, d'ouest en est, à partir de la Caspienne, les terres d'Islam sont bornées au nord par des possessions russes.

(1) Allocution prononcée par M. Paul Boyer le 11 février 1927.

Frontière devenue commune entre l'Islam et la Russie : cette situation de fait, indépendante des contingences politiques, et qui demeure sous les Soviets ce qu'elle était sous les tsars, détermine et commande l'action de la Russie en Asie Centrale et en Extrême-Orient.

Cette action, ce n'est pas en quelques minutes d'une éphémère causerie qu'on en peut esquisser les buts, proches ou lointains, et les moyens, divers et puissants. Je me bornerai à l'indication de certains points de fait, sans autre ambition que de poser, de ci de là, un jalon.

Tout d'abord, deux grandes circonstances historiques qu'il importe de ne jamais perdre de vue parce que, en une très large mesure, elles expliquent la nature et les progrès de la puissance russe au Caucase, en Asie Centrale et en Extrême-Orient :

1^o) La domination des Tatars mongols, la tatarchchina, comme on dit en russe, — domination qui, du xiii^e au xvi^e siècle, a pesé sur la Russie et qui, finalement, a été réduite par les grands princes de Moscou, mais non sans laisser en Russie (ici, j'emploie le mot Russie en son sens très large) trois foyers de culture musulmane, à Kazan, en Crimée, au Caucase ; et je ne dis rien des infiltrations de sang : car il suffit d'étudier les origines de la noblesse russe pour y mettre à son rang l'influence de l'apport racial tatar-mongol ;

2^o) Le fait que, par une sorte de fatalité d'histoire et de géographie (à l'ouest, peuples organisés en Etats puissants et obstacles géographiques, à l'est populations clairsemées et inorganiques, de souches finnoise ou turque, et la grande plaine ouverte et rase), les

Russes, et cela dès le haut moyen âge, ont été un peuple colonisateur irrésistiblement entraînés vers l'Orient, subissant un *Drang nach Osten* qui les a conduits jusqu'au Pacifique et n'a trouvé son halte-là qu'à Moukden et à Tsou-shima. Car vous pouvez ja-lonner les étapes : cantonnés d'abord sur le Dniepr, les Russes, à dater du ix^e siècle, commencent la colonisation de la grande plaine où s'étalent les bassins de la Volga et des fleuves du Nord, créant Moscou, au xii^e siècle, en plein pays finnois, comme ils créeront Pétersbourg, au xviii^e, également en plein pays finnois ; puis c'est, à dater du xvi^e siècle, la conquête de la Sibérie ; enfin, au xix^e siècle, l'occupation ou la conquête du Caucase, Géorgie et Arménie comprises ; l'absorption du Turkestan ; le protectorat sur Boukhara et Khiva ; l'occupation de Merv ; les empiètements sur la Mongolie et la Chine.

Grande puissance colonisatrice, la Russie a ainsi le double avantage d'avoir appris de très bonne heure, à l'Ecole tatare-mongole, l'art de manier les Asiatiques, et d'avoir trouvé, comme à portée de sa main, et sans sortir de ses frontières, mais simplement en étendant celles-ci, d'immenses et riches territoires sur lesquels elle a établi et ses cosaques et ses colons, en attendant qu'elle y poussât, avec la plus intelligente hardiesse, ses lignes de fer.

Or, maintenant, que voyons-nous ? Qu'est-il advenu de ces populations musulmanes que la révolution russe d'octobre-novembre 1917 trouvait incorporées à l'empire des tsars ou contrôlées par lui ?

Ici, il faut distinguer l'apparence et la réalité, — ou du moins, car je me reprocherais de dire un mot qui ne serait pas d'objectivité pure, — la lettre et l'esprit.

L'apparence, la lettre ? Elle est tout entière dans la simple énumération des républiques soviétiques à population musulmane qui, aux termes de la Constitution fédérative du 6 juillet 1923, constituent, en tant qu'unies ou confédérées avec les trois grandes républiques soviétiques proprement russes (1. Russie — Sibérie, République socialiste fédérative des Soviets de Russie, R.S.F.S.R. ; 2. République de Russie Blanche ; 3. République d'Ukraine), l'Union des républiques socialistes soviétiques (U.R.S.S.), à savoir :

A. au titre de républiques unies :

République d'Azerbaïdjan (Bakou. Grandja, anciennement Elisabethpol), une des quatre républiques de la Fédération de Transcaucasie, avec 1.400.000 musulmans, contre 200.000 colons russes et 300.000 Arméniens ;

République de Turkménistan (Poltoratsk = ex-Askhabad, Leninsk = ex-Tchardjouï, Merv), avec plus de 1.300.000 musulmans ;

République d'Ouzbékistan et dépendances, Tadjikistan et Karakirghizistan (Tachkent, Samarkand, Boukhara, Khiva), — c'est en partie l'antique Sogdiane, avec 6.000.000 de musulmans environ ;

B. au titre de républiques confédérées autonomes :

République de Crimée, avec près de 200.000 musulmans, contre près de 400.000 non musulmans ;

République de Kazan ou Tatarstan, avec près de deux millions de musulmans, contre plus d'un million de colons russes ;

République de Bachkirie (Oufa, Zlatoust), avec près de 750.000 musulmans, contre près de 500.000 colons russes ;

Républiques de Ciscaucasie (Caucase du Nord) et

Daghestan (Vladikavkaz, Grozny, Derbent), avec 1.500.000 musulmans environ ;

République de Kazakstan, pays des Kazaks ou Kirghiz (Semipalatinsk, Akmolinsk, Tourgai, Ouralsk), avec près de 4.500.000 musulmans, contre plus de 1.500.000 colons russes.

Soit, en tout, et compte non tenu des groupements musulmans isolés (en Géorgie et en Arménie notamment), plus de 17.000.000 de musulmans groupés en républiques unies ou en « autonomies » non d'après la religion (ne sait-on pas qu'officiellement l'U.R.S.S. est laïque, pour ne point dire athée), mais d'après la race et la langue, et maîtres de leur self-government local, de leur justice, de leur instruction publique, de leur agriculture, de leur commerce intérieur, de leurs services d'hygiène et de prévoyance sociales, et même, aux termes de l'art. 4 de la Constitution fédérative de 1923, libres de sortir de l'Union.

Républiques unies, républiques autonomes.

Mais que vaut leur droit de sécession devant le pouvoir de souveraineté que la constitution de 1923 reconnaît aux quatre organes centraux de l'Union, à savoir, par rang de nombre de membres et non point d'influence effective (car vraiment *le Conseil des Commissaires du peuple est roi*) :

1°) le Congrès des Soviets de l'U.R.S.S. ;

2°) le Comité central exécutif (ailleurs on dit Parlement) ;

3°) le Presidium dudit Comité central exécutif, sorte de commission permanente ;

4°) le Conseil des Commissaires du peuple ?

Si telle de ces républiques unies, si telle de ces

républiques autonomes demandait sa sécession, nous ne tarderions pas à apprendre que le Conseil des Commissaires du peuple a mis son veto à cette sécession.

Et, sauf en matière de langue (et l'on sait ce que le nationalisme linguistique peut contenir de redoutable), que valent les prérogatives du self-government local quand les relations étrangères, la défense nationale (guerre, marine, aviation), les voies de communication, les postes et télégraphes, les finances, le commerce extérieur demeurent entre les mains des Commissaires du peuple ?

La mainmise politique de la Russie soviétique sur les territoires musulmans de l'Union demeure aussi forte que l'était la mainmise de la Russie tsariste sur ces mêmes territoires.

Politiquement, donc, rien de changé. Mais moralement, et ici a été la grande habileté, changement considérable ! Alors que le gouvernement tsariste poursuivait avec violence, à partir d'Alexandre III surtout, et non point seulement à l'égard des populations musulmanes, mais à l'égard de toutes les populations allogènes indistinctement, une politique systématique, et d'ailleurs vaine, de russification par la force, le gouvernement soviétique, calculant les impondérables que lui vaudrait, en Perse, en Turquie, en Afghanistan, au Tibet, en Mongolie, voire en Chine, une politique qui se montrerait soucieuse de maintenir la langue, les usages, les traditions de culture et d'art des populations non proprement russes, musulmanes ou non, — et sans doute calculant aussi (peut-être le calcul est-il chimérique) que la russification se ferait d'autant plus sûrement qu'elle demeurerait volontaire, le gouvernement soviétique a mis au premier rang

de ses préoccupations une politique *allogène*, politique qui s'efforce de donner aux groupements non spécifiquement russes, grands ou petits, — et les groupements musulmans sont de beaucoup les plus importants, — toutes les satisfactions de langue et de culture qui se peuvent accorder sans que les principes fondamentaux de l'Union soient compromis.

Et ici je n'ai que l'embarras du choix pour citer les initiatives prises :

Large développement des enseignements de langues et de civilisations allogènes, musulmanes surtout, à Moscou, à Léninegrad, à Tachkent ;

Envois sur place de missions d'études géographiques, ethnologiques, linguistiques, sociales ;

Création de périodiques spécialement consacrés aux langues et aux civilisations de l'Orient ; par exemple, à Moscou, le « Nouvel Orient » et la « Vie des Nationalités », périodiques compactes, largement répandus, et qui, d'ailleurs, ne se font point faute de mêler des articles de propagande à leurs articles de science ;

Organisation de congrès, et notamment du Congrès de turcologie de Bakou (février-mars 1926), dont le retentissement fut énorme et qui, entr'autres résultats, a pu enregistrer celui-ci : substitution de l'alphabet latin à l'alphabet arabe pour tous les ressortissants turco-tatars de l'Union des républiques socialistes soviétiques ;

Organisation d'enseignements (à Moscou, à Léninegrad, à Tachkent) spécialement destinés aux étudiants, aux étudiantes non pas seulement des régions allogènes de l'Union, mais aussi, mais surtout aux étudiants et étudiantes (parfois entretenus aux frais des

administrations soviétiques) originaires des pays d'Asie, musulmans ou non, sur lesquels on veut prendre influence : Afghanistan, Perse, Mongolie, Chine ; et à ces étudiants et étudiantes on enseigne essentiellement trois choses : 1° la langue russe, qui assurera la maîtrise durable de la pensée russe ; 2° l'histoire marxiste et le « léninisme » ; 3° (et là encore est une grande habileté) la langue, l'histoire et la littérature de chacun des pays dont ces étudiants sont originaires, avec exaltation passionnée d'un nationalisme asiatique dressé contre les puissances d'Occident.

Que doit conclure le témoin de bonne foi (et c'est ce que je veux être), le témoin qui se préoccupe de constater, sans plus ?

Ma conclusion tient en deux formules qui, je le crois, ne seront contredites par aucun de ceux qui, en ces temps derniers, ont voyagé dans l'Union ou en Asie :

1° La mainmise de la Russie soviétique sur les populations allogènes, populations musulmanes comprises, est aussi forte *matériellement* et plus forte *moralement* que ne l'était la mainmise de la Russie tsariste sur ces mêmes populations ;

2° L'influence de la Russie en Asie, en Asie musulmane comme en Asie bouddhiste, non point influence spécifiquement communiste, mais influence exaltant les forces du nationalisme, est plus grande dans le présent qu'elle ne l'a jamais été dans le passé.

Un illustre savant russe, Anoutchine, mort il y a deux ans, écrivait dans le premier n° de ce « Nouvel Orient » dont je parlais tout à l'heure :

« Depuis longtemps, la Russie non seulement a des possessions en Asie, mais est elle-même, dans une

large mesure, une puissance asiatique. C'est là une circonstance qui, d'une part, lui donne le droit de s'associer aux destinées des pays asiatiques et, d'autre part, lui impose l'obligation morale d'étudier l'Asie, d'étudier ses peuples et leur histoire, et de contribuer à y développer l'instruction et le civisme. Si jusqu'à présent l'Asie n'a vu dans la Russie qu'une force politique et toute matérielle, il faut désormais viser à ce que, dans ses rapports avec l'Asie, la Russie se manifeste aussi comme une force spirituelle, capable d'inspirer l'estime et d'exercer une influence directe sur le développement des civilisations des peuples asiatiques ».

Il n'y a plus d'empire des tsars.

Mais l'impérialisme russe survit à l'empire des tsars.

III

L'ISLAM ET LE PROCHE ORIENT

CONFÉRENCE DE M. RENÉ PINON

Professeur à l'École libre des Sciences Politiques

DISCOURS DE M. LE GÉNÉRAL WEYGAND

Membre du Conseil Supérieur de la Guerre,
Directeur du Centre des Hautes Études Militaires

MESDAMES,
MESSIEURS ⁽¹⁾,

L'état religieux, social, politique, des peuples musulmans, qui habitent le pourtour de la Méditerranée orientale; c'est-à-dire ces pays que la vieille langue diplomatique englobait sous l'appellation de « Levant », constitue l'un des éléments essentiels de la question d'Orient.

La question d'Orient existe depuis que les Arabes, et après eux les Turcs, ont superposé leurs populations et imposé leur autorité aux peuples qui, avant eux, occupaient ces contrées, où tant de rois, tant de peuples, tant de prophètes, ont imprimé la trace de leurs pas. Elle change de forme à mesure que ses éléments constitutifs se transforment. Depuis 1908, elle s'est modifiée, en moins de 20 ans, plus qu'elle n'avait fait depuis 1453 ; les révolutions politiques, morales, sociales se précipitent à une cadence déconcertante. Cette figure nouvelle de l'Islam dans le Levant, ces aspects nouveaux de la vieille question d'Orient, c'est l'objet de l'exposé que j'aborde.

Rappelons que, depuis le xiv^e siècle, les Turcs sont les envahisseurs de l'Europe chrétienne ; leur offensive trouve sa pointe extrême en 1683 sous les murs de Vienne d'où les repousse Jean Sobieski, roi de Pologne. Nombreux sont les peuples que, dans cette marche conquérante, écrasent ou submergent les armées des Sultans.

(1) Conférence faite par M. René Pinon le 18 février 1927.

Les populations chrétiennes, ou ce qui en reste, disparaît ; ce n'est plus que la *raïa* (le troupeau) des Sultans. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ces populations n'entrent pas en ligne de compte dans la politique orientale, à moins qu'elles ne deviennent le prétexte de l'intervention des puissances européennes. Mais la puissance turque décline par l'incapacité des sultans à créer un état moderne et à unifier les populations soumises à leur empire, et sous les coups victorieux des armées autrichiennes et russes.

A partir de la fin du XVIII^e siècle, sous l'influence de la Révolution française et la poussée des armées napoléoniennes, les peuples chrétiens soumis aux Turcs se réveillent ; l'histoire de la question d'Orient au XIX^e siècle et au commencement du XX^e est celle de leur émancipation : des crises de la question d'Orient en résultent ; elles ont, chaque fois, des répercussions européennes ; les aspirations des populations chrétiennes à l'indépendance sont encouragées, entretenues, exploitées parfois, par les puissances européennes, surtout la Russie et l'Autriche qui tendent, l'une vers Constantinople et la mer libre, l'autre vers Salonique. L'état turc, pour éviter le démembrement, promet des réformes ; des constitutions sont préparées, promulguées ; mais chaque fois elles restent lettre morte, et, la crise passée, on les oublie. A la fin du XIX^e siècle et au XX^e, l'état ottoman est toujours, comme en 1453, fondé sur le pouvoir absolu du Sultan-calife, limité seulement par la loi religieuse coranique. Pas de droit civil, pas de constitution. Les populations chrétiennes n'ont à proprement parler aucun statut, aucun droit. L'empire ottoman est admis, depuis 1856, dans le droit public européen, mais il est si différent des autres Etats, par

sa nature, sa constitution et les fondements du pouvoir des Sultans que l'égalité, inscrite dans les traités, ne se traduit pas dans les faits. Aussi est-il reconnu que des populations chrétiennes qui se sont émancipées du joug turc ne peuvent être replacées sous ce joug. Le *xix^e* siècle vit ainsi échapper à la domination turque la Grèce, la Serbie, le Montenegro, la Bulgarie, la Bosnie et l'Herzégovine ; et l'expérience prouve que ces démembrements successifs de l'Empire ottoman furent justes et heureux, puisqu'ils rendirent la vie à des peuples jadis soumis par les armes, qui n'ont jamais laissé prescrire leurs revendications nationales et qui, émancipés, ont rapidement surpassé leurs anciens maîtres turcs : bénéfice net pour la civilisation.

Mais l'évolution turque n'a pas du tout suivi le mouvement général européen : l'Etat ottoman est resté un mélange d'autocratie et de théocratie ; l'Empire est resté un agrégat de populations diverses, musulmanes ou chrétiennes, sans autre lien que l'autorité du Sultan et la suprématie de l'aristocratie militaire turque. Tandis qu'en Europe, le sentiment national, chez les différents peuples, allait se précisant et se renforçant, dans l'Empire ottoman la conception restait toujours unitaire et supranationale. Mais parmi les populations, musulmanes ou chrétiennes, non turques, les idées européennes allaient se répandant ; elles se diffusaient aussi parmi les libéraux Turcs, mêlées à des aspirations constitutionnelles et progressistes.

Tout change à partir de la révolution jeune-turque de juillet 1908. A ce moment-là, il a dépendu des dirigeants jeunes-turcs que l'empire ottoman devint un état constitutionnel où toutes les nationalités se seraient fondues en un seul peuple. C'était le vœu des

populations chrétiennes de Macédoine et de Thrace, de Syrie et d'Anatolie ; l'enthousiasme que souleva, parmi les masses, la révolution, était spontané et sincère ; les populations diverses, inextricablement mêlées, en Macédoine par exemple, ne demandaient pas mieux que de vivre sous un régime de droit commun, dans l'égalité des droits et des devoirs, sous un gouvernement contrôlé par un parlement librement élu. Ainsi aurait pu se fonder, de toutes ces populations réconciliées, un vaste Empire ottoman qui eut été un élément de paix en Europe et un lien entre l'Europe et l'Asie.

Il en advint tout autrement ; et c'est dans l'histoire du Proche-Orient musulman, un tournant décisif. L'idée d'égalité des droits et des devoirs entre hommes de confessions et de nationalités différentes n'était pas entrée dans les esprits turcs, et il apparut bien vite que les Jeunes-Turcs concevaient l'état nouveau comme plus étroitement musulman et plus spécifiquement turc que l'ancien empire. Ce qu'ils avaient voulu, c'était se débarrasser des interventions européennes ; le signal de la Révolution avait été, en effet, l'entrevue de Reval entre le tsar Nicolas et le roi Edouard VII et l'annonce d'un nouveau programme de réformes pour la Macédoine. L'installation en Macédoine de *mohadjirs*, c'est-à-dire de colons musulmans émigrés de Bosnie, alors que l'Anatolie offrait tant de terres vacantes, dénotait la résolution d'islamiser les provinces européennes ; elle acheva de pousser au désespoir les Slaves et les Grecs. En Asie, ce furent les massacres d'Adana où périrent plusieurs milliers d'Arméniens.

Les Jeunes-Turcs commirent une faute plus grave encore ; sous couleur de démocratie, ils envoyèrent en

Albanie une armée qui foula le pays, détruisant les *coulés* ou maisons fortes des beys, molestant les habitants musulmans aussi bien que chrétiens. L'idée de l'indépendance albanaise doit son origine et son développement à ces maladroitesses brutalités. Le résultat, pour les Turcs, fut déplorable. Si on a pu dire que les Turcs sont campés en Europe, les Albanaï, eux, y sont enracinés depuis les temps les plus reculés, et ils sont en majorité musulmans ; ils se plaisaient à faire carrière de fonctionnaires et de soldats au service de l'Etat turc. L'Albanie était le clou auquel était suspendue la domination turque en Europe. Les Jeunes-Turcs commirent la maladresse de se l'aliéner ; ils opérèrent ce miracle, à force de fautes, de réconcilier temporairement Albanaï et Slaves, Grecs et Bulgares ! Il s'ensuivit la confédération balkanique de 1912 entre Serbes, Monténégrins, Bulgares et Grecs, la défaite foudroyante des Turcs et la perte de toutes leurs possessions européennes à l'exception de la Thrace orientale.

Entre le traité de Bucarest (10 août 1913) et la grande guerre se placent des événements d'ordre diplomatique qui ont eu une grande influence sur le mouvement des esprits en Turquie. C'est l'action diplomatique de la Russie, appuyée par l'Angleterre et la France, pour la réalisation de réformes en faveur des Arméniens d'Anatolie. Ces réformes sont stipulées dans le traité de Berlin (1878), dans la convention anglo-turque de Chypre ; l'Europe les a rappelées à la Turquie à chaque occasion favorable, mais en vain. La rude leçon de la guerre balkanique allait-elle décider les Jeunes-Turcs à changer de méthode et à pratiquer, vis-à-vis des populations non turques de l'Empire ottoman, une politique de liberté, de tolé-

rance, d'unification ? L'Europe l'y incitait, mais l'Allemagne l'encourageait à la résistance. Les influences allemandes devenaient prépondérantes à Constantinople, disposaient de l'armée et de la politique. L'alliance était virtuellement faite avant même la déclaration de guerre ; les dirigeants de la Turquie étaient résolus à entrer dans la bataille. La raison qui les déterminait c'était d'abord le regret des pertes territoriales subies en 1913, ensuite et surtout l'action diplomatique russe pour la reconstitution d'une nationalité arménienne et pour la liberté des Détroits.

Les Turcs s'étaient alarmés de l'intervention européenne en faveur du peuple arménien dont les tendances autonomistes menaçaient la cohésion de l'Empire ottoman, non plus en Europe, mais sur ce plateau d'Anatolie où la race turque est établie depuis le temps des Seldjoucides, d'où elle est partie pour la conquête de l'Europe et qui reste sa forte-ressse historique, linguistique et stratégique. Même là, cependant, les Turcs sont des nouveaux venus en comparaison des Arméniens, des Grecs, des Arabes. Les Turcs craignirent-ils que, durant la guerre, les Arméniens ne facilitassent une invasion russe ; ou bien appréhendèrent-ils que, quel que fût le sort des armes, le traité de paix ne stipulât quelque autonomie en faveur d'un peuple qui avait des amis dans toute l'Europe ? Quoi qu'il en soit, la triste réalité est que, — peut-être sur le conseil de certains Allemands — ils décidèrent, pour supprimer le péril, d'en supprimer la cause en supprimant le peuple arménien. Ce furent alors, dans l'hiver 1914-1915, ces massacres organisés et systématiques, ces déportations qui n'étaient que des massacres déguisés, ces femmes et ces enfants isla-

misés par la force, qui constituent la plus effroyable page de l'histoire contemporaine. Le résultat cherché fut atteint. Lorsque, à la fin de la guerre, le traité de Sèvres stipula la constitution d'une Arménie indépendante, il parut bien difficile d'en trouver les éléments.

La guerre finie, la paix fut établie, aussi bien en Europe qu'en Asie, sur la base du principe des nationalités. Les peuples qui paraissaient aptes soit dès maintenant, soit dans l'avenir, à constituer des Etats capables de se développer et de prospérer, furent dotés de l'autonomie sous le régime du mandat. Les caractéristiques du traité de Sèvres étaient la séparation complète des pays arabes d'avec les pays turcs, la Cilicie faisant partie avec la Syrie des pays placés sous mandat français, la création, sur les hauts plateaux, d'une Arménie indépendante; les îles, la région côtière autour de la mer Egée, Smyrne et la basse vallée du Méandre, les rives des Dardanelles, étaient attribués à la Grèce. Vous savez comment le traité de Sèvres se révéla inapplicable et comment les Anglais ayant négligé de désarmer les Turcs après l'armistice de Mou-dros, ceux-ci réorganisèrent leur armée et, à l'automne 1922, battirent complètement les Grecs et entrèrent à Smyrne qui fut détruite par un incendie. L'échec atteignait directement les Anglais qui subventionnaient et soutenaient l'armée grecque, dont ils avaient voulu faire, selon la tradition de leur politique, leur soldat asiatique; les Anglais furent sur le point de faire la guerre et ce n'est peut-être que grâce à la sagesse de M. Poincaré que la paix fut sauvée et que fut signé l'armistice de Moudania, 11 octobre 1922. Le traité de Lausanne, qui fut conclu après de longues

et difficiles négociations, le 24 juillet 1923, amandait en de nombreux points le traité de Sèvres dans un sens favorable aux Turcs. Il leur reconnaissait la Thrace telle ou à peu près qu'ils l'avaient en 1913 et toute l'Anatolie sans restrictions ni enclaves : l'Arménie disparaissait, les Grecs étaient rejetés dans les îles, la France renonçait à la Cilicie. La question de Mossoul restait en suspens.

Mais ces questions territoriales, si importantes soient-elles, s'effacent devant le fait moral capital d'un recul de l'Europe, d'une revanche de l'Islam, d'un échec de l'Angleterre. Les Anglais purent mesurer la faute qu'ils avaient commise en ne défendant pas eux-mêmes leurs intérêts et en confiant leur prestige à la garde des seuls Grecs. Les Turcs publièrent dans toute l'Asie qu'ils avaient vaincu les vainqueurs de l'Allemagne, d'où il résultait qu'ils étaient le premier peuple militaire du monde. La défaite des Russes à Port-Arthur et à Moukden, la défaite des Grecs en Anatolie, marquent deux étapes du recul de l'Europe devant les peuples asiatiques et du réveil des nations de l'Asie. Derrière les Grecs et les Anglais, comme naguère derrière les Russes, toutes les puissances européennes se trouvaient atteintes. Le nationalisme turc, à peine organisé, devint le champion des revendications asiatiques contre l'Europe ; du coup il prit dans le monde une importance et un prestige hors de proportion avec ses forces réelles.

II. — La naissance et le développement d'un nationalisme turc, c'est dans l'histoire contemporaine de l'Islam, un fait dont les conséquences apparaissent considérables. Il marque une date. Jusqu'à Mustaphâ

Kémal et à la révolution nationaliste préparée et réussie par lui, l'Islam ottoman reste immobile dans les vieilles formes du césaro-papisme, je veux dire du sultanat uni au califat ; toute la vie sociale et juridique est renfermée dans les bornes de la religion et de la loi coranique interprétée par le Sultan et le Cheik-ul-Islam. On ne dira jamais assez que les libertés qui constituent le précieux apanage des nations chrétiennes dérivent toutes, en dernière analyse, de la distinction fondamentale, écrite dans l'Evangile, entre César et Dieu. La conception antique d'un chef religieux qui est en même temps un chef politique et qui commande à tous les peuples soumis par son cimeterre, disparaît de l'Orient. Cette transformation radicale implique toutes les autres ; elle en est la source.

Les idées et les méthodes du nationalisme turc diffèrent radicalement des idées et des méthodes des Jeunes-Turcs bien qu'elles en dérivent, mais, en ce qui concerne les populations non turques, elles sont les mêmes. En Europe, les Turcs ont été les victimes de la renaissance nationale des peuples autrefois vaincus et conquis par les sultans. Mais, en Anatolie, ils fondent à leur tour le nationalisme turc, et, tout de suite, d'autres nationalismes plus anciens, également légitimes, en voie de développement, celui des Arméniens, celui des Grecs, celui des Kurdes, en deviennent les victimes.

Comment s'est développé ce nationalisme turc ? D'abord par l'enseignement des faits. Les Turcs voyant s'émanciper et prospérer autour d'eux des Etats nationaux furent amenés à l'idée de constituer eux aussi un Etat où la race turque serait largement prépondérante et même unique. Ensuite, par les fautes

de la politique anglaise. La France, par son passé, ses traditions, la diffusion de sa langue, aurait dû jouer le premier rôle dans l'Empire ottoman vaincu. Mais les Anglais, avant même la fin des hostilités, avaient émis cette prétention que l'héritage tout entier de l'Empire ottoman ne serait pas un avantage disproportionné à leur effort durant la grande guerre. Ils ne connurent pas de préoccupation plus importante que d'évincer la France et les autres alliés. L'occupation interalliée de Constantinople devint en fait une occupation britannique dans l'intérêt britannique. Ce fut le débarquement des troupes grecques à Smyrne à l'instigation des Anglais, 15 mai 1919, qui fut le signal du mouvement national turc sous l'impulsion d'un jeune chef militaire de valeur et d'énergie, Mustapha Kémal. Aux congrès d'Erzeroum (juillet 1919) et de Sivas fut constitué le gouvernement national. La grande Assemblée nationale réunie à Angora vota le 26 janvier 1920 le « pacte national » qui trace les limites de ce que doit être l'état turc. La grande Assemblée nationale docile aux impulsions de Mustapha Kémal, vainqueur des Grecs, décrète la déchéance du Sultan. Le dernier Sultan-Calife, Mohammed VI, s'enfuit. Son successeur Abdul-Medjid ne fut plus Sultan, mais seulement Calife, c'est-à-dire chef religieux de l'Islam (18 novembre). La République turque est proclamée le 29 octobre 1923 et l'Assemblée élit comme président l'ancien généralissime Ghazi Mustapha Kémal, chef du parti parlementaire de « la défense des Droits ».

L'Assemblée, personne morale, composée de 285 députés, hérite de tous les droits dont jouissait auparavant le Sultan ; elle est dépositaire des pouvoirs qui appartiennent au peuple turc ; elle a les pouvoirs légis-

latif et exécutif ; son Président est donc le chef du gouvernement. En fait Mustapha Kémal est maître absolu de l'Etat et il a procédé à l'élimination successive de de tous ses rivaux. Il choisit le Président du Conseil des Ministres et les Ministres. Les élections sont naturellement conformes aux volontés du gouvernement qui a dissous ou détruit les partis d'opposition, notamment les débris de l'ancien parti Union et Progrès, c'est-à-dire les Jeunes-Turcs ; l'ancien ministre des finances Djavid-bey, impliqué dans un procès, a été pendu en 1926.

La grande Assemblée a établi la capitale à Angora ; Constantinople sur qui pesait l'hypothèque des règlements internationaux pour le passage des Détroits et que pouvaient menacer les escadres étrangères, n'est plus qu'une ville de province très délaissée. Le parallélisme est frappant avec ce qui s'est passé en Russie. La Turquie comme la Russie se réasietise. A Angora le gouvernement turc est à l'abri des flottes et des armées, car la route est longue et difficile pour monter de la côte sur les hauts plateaux Anatoliens. Complétant son œuvre, par un acte hardi de politique laïcisatrice, l'Assemblée ou plutôt le Ghazi Mustapha Kémal a supprimé le 5 mars 1924 le « califat spirituel. » Ainsi, successivement ont disparu le sultanat, c'est-à-dire la vieille institution militaire et politique turque, et le califat, c'est-à-dire le pouvoir religieux créé par le Prophète et ses premiers successeurs arabes, usurpé au xv^e siècle par le Sultan Sélim sur le dernier des Abbassides. Une pareille révolution révèle une singulière hardiesse. Il est superflu d'insister sur son importance et ses conséquences.

L'Islam reste religion d'Etat ; l'administration des

cultes est laïcisée ; le Cheik-ul-Islam disparaît et est remplacé par un conseil de Muftis qui fixera d'accord avec le ministre des affaires religieuses, la jurisprudence canonique d'après une coordination des quatre rites sunnites. La langue turque remplace la langue arabe pour la prière du vendredi. Une traduction du Coran en turc est en voie d'achèvement. Les congrégations musulmanes, quoiqu'elles aient été dissoutes et leurs biens confisqués, gardent une certaine influence. L'ancien chef des Senoussis, qui a quitté la Tripolitaine en 1916, est venu s'établir près de Mardin d'où il dirige une action panislamique. Je ne puis songer à énumérer les réformes hâtivement imposées à une population très passive par un petit nombre d'hommes résolus. Jamais transformation plus rapide n'a été réalisée ; est-elle superficielle ou profonde ? Il n'est pas possible de le dire. Un peuple ne change pas d'âme aussi aisément que de chapeaux. L'instruction est devenue obligatoire pour les enfants et l'enseignement est laïque ; des institutions d'enseignement secondaire ou supérieur ont été créées. Le calendrier grégorien a été adopté depuis le 1^{er} janvier 1926. Le port du fez est interdit ; le chapeau européen est devenu obligatoire. A Constantinople, on ne rencontre plus, coiffé du fez, que le drogman de la légation d'Egypte ! Plusieurs pendus n'avaient commis d'autre crime que de s'obstiner à se coiffer d'un fez. Ainsi jadis Pierre le Grand faisait couper les têtes qui s'obstinaient à porter la barbe ! C'est la civilisation !

La question des chapeaux n'est qu'un détail ou plutôt un symbole de la lutte entreprise par les dirigeants de la République turque pour moderniser le gouvernement et les mœurs et laïciser les institutions. Les

Turcs ont voulu d'abord la complète indépendance nationale de leur peuple et, pour cela, ils ont résolu de donner à l'Etat une base nationale. Malheureusement, au lieu de rallier à eux toutes les populations par une politique d'égalité et de tolérance, ils ont conçu, durant la guerre, la pensée barbare de l'unifier en extirpant les races non turques ou tout au moins non musulmanes. Effroyable entreprise qui n'a que trop réussi ! En 1914, la population des régions qui constituent le vaste territoire actuel de la République turque était estimée à 14 millions et demi d'habitants, elle est aujourd'hui d'environ 11 millions et demi (nous empruntons nos chiffres à l'admirable et si consciencieux *Annuaire du monde musulman* de M. Massignon) ; la plus grande partie des populations non musulmanes ont disparu soit par massacre soit par émigration. Aujourd'hui, en dehors des 10.443.000 musulmans, on trouve encore quelques débris des anciennes « nations » reconnues par l'ancien régime ottoman. Il subsiste 656.000 Grecs, 400,000 ont été massacrés, 483.000 ont émigré, 350,000 sont en cours de transportation, particulièrement de la Thrace et du Pont. De près de 2 millions d'Arméniens, 281.000 seulement subsistent : 1.200.000 ont été massacrés en 1915, 464.000 ont émigré ; de 280.000 Assyro-Chaldéens qui habitaient les confins de la Perse au nord de Mossoul, 175.000 ont été massacrés, 30.000 ont émigré au Caucase, 25.000 en Mésopotamie, 20.000 en Perse. Cette froide statistique est plus éloquente que tous les mots dont on pourrait flétrir ces abominables destructions. La plupart des massacres sont imputables aux hommes du Comité Union et Progrès. Mais les échanges de populations acceptés par le gouvernement grec et réglementés par la convention de Lausanne ne

sont guère moins tragiques ; ils entraînent de terribles souffrances et de nombreux décès. Les musulmans d'Europe transplantés en Asie y sont morts en nombre d'autant plus grand que la plupart des médecins de Turquie étaient chrétiens et sont partis. Avec les Hellènes émigrants disparaît la richesse, l'industrie, le commerce ; les réfugiés ont transporté en Grèce l'industrie de la soie, la culture des raisins, tout ce qui faisait la prospérité de la région de Smyrne. Il faudra bien longtemps aux Turcs pour réparer les ruines qu'ils ont faites de propos délibéré. Longtemps la Turquie anatolienne ne sera qu'un pays de petite culture presque sans industrie ni commerce. Le peuple turc revient ainsi à son passé agricole, pastoral et militaire.

L'union et la cohésion nationales, après tant de sang, sont-elles du moins complètes ? Les frontières ont été fixées par le traité de Lausanne d'abord, puis sur quelques points particuliers par les traités suivants : traité de Kars avec l'U.R.S.S., 13 octobre 1921, qui rend à l'Anatolie Kars, Ardahan, Artwin, les conquêtes de 1877 ; traité d'Angora avec la France, 20 octobre 1921, qui laisse à la Turquie la Cilicie et Aïn-Tab ; traité avec la Perse. En 1926, la question de Mossoul laissée en suspens à Lausanne est réglée, après une enquête de la S.D.N., en faveur de l'Irak et de l'Angleterre. Mais, dans ces limites, nombreuses sont encore les minorités non turques. Nous avons parlé des minorités chrétiennes, d'autres sont musulmanes : les Kurdes dans le sud-est, les Lazes, Géorgiens musulmans, au nord-est, au bord de la mer Noire, les colonies circassiennes, des mohadjirs bosniaques, albanais, macédoniens. Le pays qui mesure 727.500 kilomètres, pourrait nourrir

beaucoup plus d'habitants ; sauf en certaines parties désertiques, il est fertile et jouit d'un excellent climat. Aussi attire-t-il les convoitises de certains peuples qui ont trop de population et pas assez de terres. C'est la crainte d'une attaque italienne et grecque sous la direction de l'Angleterre qui a précipité le règlement de l'affaire de Mossoul. Contre cette menace, les Turcs ont cherché appui du côté de Moscou ; les Russes ont repris le vieux rôle historique de la Russie des Tsars. Ils saisiraient volontiers l'occasion de couvrir de leur protection intéressée la jeune République turque. De protection à protectorat, la distance est aisée à franchir. L'entrevue d'Odessa le 12 novembre 1926 entre M. Tchitcherine et Tewfik Rouchdy bey, ministre des affaires étrangères d'Angora, est une réponse à l'entrevue de Livourne entre M. Mussolini et sir Austen Chamberlain. Mais l'accord ne sera pas de longue durée, car la seule politique extérieure qui s'offre aux Turcs d'Angora, est de poursuivre l'unification de la race turque, qui ne peut s'effectuer qu'aux dépens de la Russie.

La République turque est issue d'un profond mouvement national qui mérite d'être encouragé pourvu qu'il renonce complètement au massacre et à l'oppression des minorités et à qui la France, fidèle à ses traditions, est disposée à prêter un concours désintéressé ; mais elle est aux prises avec de graves difficultés, financières, économiques, aggravées, envenimées par la propagande communiste. En tout cas, elle est entrée résolument — et c'est le point capital — dans la voie du nationalisme. Par la suppression du Califat, elle a renoncé à jouer un rôle de direction dans l'Islam ; mais son indépendance a pris, pour tous les pays mu-

musulmans, une importance symbolique, parce qu'elle est le plus considérable des états musulmans qui ne soient pas soumis à la tutelle d'une puissance européenne. L'influence turque ne s'exerce plus par le califat ; elle s'exerce peut-être plus fortement par l'exemple d'un nationalisme fier et intransigeant et par l'exemple des réformes et de la modernisation pratique. C'est pourquoi nous avons insisté sur l'évolution contemporaine de la République turque. Nous passerons beaucoup plus vite sur les autres groupes musulmans issus du démembrement de l'ancien Empire ottoman ou qui l'avoisinent.

III. — En Europe, la domination turque a laissé derrière elle des groupes musulmans ; ils ne sont, sauf en Albanie, que des minorités parmi les nations chrétiennes des Balkans : ce sont : 1° Les Serbes islamisés de Bosnie et d'Herzégovine auxquels la constitution du royaume des Serbes, Croates et Slovènes garantit la liberté de conscience ; ils sont 588.000, dont bon nombre de grands propriétaires fonciers. 2° Les Turcs de Macédoine, ou Serbie du sud, dans la vallée du Vardar : 280.000. 3° Les Albanais de la Vieille-Serbie 350.000 ; 4° 50.000 Tziganes. De Grèce, 350.000 musulmans ont été transportés, en vertu de la convention de Lausanne, en Anatolie. Seuls doivent subsister le groupe de la Thrace occidentale : 180.000 musulmans. Le petit groupe des Deunmehs, Juifs de Salonique plus ou moins islamisés, a obtenu de rester. Vous vous souvenez qu'ils furent les principaux auteurs de la révolution de 1908.

En Bulgarie subsistent, tranquilles cultivateurs, 750.000 musulmans dont 70.000 Pomaks (Bulgares islamisés). — Les 250.000 musulmans de Roumanie sont

en majorité turcs, en minorité tatars de Dobroudja et tziganes. — Le seul groupe indépendant est celui des Albanais. Ici nous assistons à un phénomène nettement nationaliste ; du particularisme de tribu, les Albanais musulmans, catholiques ou orthodoxes sont en train d'évoluer vers la conception de l'indépendance nationale sans distinction de confession. Les Albanais musulmans compris dans l'état albanais sont 560.000, soit 71 %. C'est une race d'avenir, courageuse, intelligente dont l'indépendance est nécessaire à la paix et à l'équilibre balkaniques.

En Asie le résultat général de la guerre peut se résumer d'un mot : séparation des Turcs d'avec les Arabes. Le nationalisme arabe n'est pas né d'hier ; il s'est développé, avant la guerre, parmi les Arabes cultivés des villes, sous la forme littéraire, historique, culturelle, avec une tendance à l'opposition à l'égard des Turcs. Pendant la guerre, les Alliés, et surtout l'Angleterre ont cherché à opposer les Arabes aux Turcs et ont favorisé le nationalisme arabe. Les Anglais y voyaient d'abord un instrument de guerre, mais surtout, pour l'après guerre, un instrument de domination britannique. Il naquit à cette époque, dans quelques cerveaux de coloniaux anglais, une singulière et grandiose conception, bien britannique. Il ne s'agissait de rien moins que d'organiser tous les pays arabes ou plus ou moins arabisés en un vaste protectorat anglais reliant Egypte à l'Inde par le golfe Persique. Un certain Lawrence, improvisé colonel, conduisait l'intrigue que la France, occupée chez elle, n'avait guère le loisir de contrecarrer et qui d'ailleurs se présentait comme un moyen de guerre. Les Anglais, après avoir failli se laisser enlever le canal de Suez par

Djemal pacha — le canal fut sauvé surtout par l'intervention opportune d'un bateau de guerre français — organisaient deux fortes armées d'offensive. L'une par Bassorah vers Bagdad : l'échec et la capitulation du général Townshend à Kut-el-Amara provoqua l'envoi d'une armée plus forte qui entra à Bagdad. L'autre vers Jérusalem : celle-ci n'agit sérieusement qu'en 1918. Plus encore que sur les armées, les Anglais comptaient sur la politique. Un beau jour, ils firent du cherif de la Mecque, Hussein, un roi du Hedjaz (21 janvier 1918). Comment ils comptaient sur Hussein et ses quatre fils pour organiser à leur profit les pays arabes, une voix plus autorisée vous le dira tout à l'heure.

Je ne puis faire ici la pénible histoire des démêlés franco-britanniques ; mais il me faut montrer la répercussion de la politique anglaise sur l'avenir des groupements musulmans. Il est certain que l'installation d'un roi à La Mecque, sous la protection des Anglais, eut pour effet d'attirer au Wahabisme de nombreuses sympathies et de faciliter son œuvre conquérante. Socialement, les Wahabites sont les Arabes nomades du désert du Nedjd ; au point de vue religieux ce sont des puritains, des iconoclastes. Périodiquement les bergers du désert, au cours de l'histoire, sont intervenus pour ramener l'Islam à sa pureté primitive ou à ce qu'ils imaginent être sa pureté primitive. Conduits par un chef remarquable, Ibn-Seoud, ils ont, en 1924 et 1925, conquis les villes saintes et Djedda, chassé Hussein qui n'est plus, dans sa villégiature de Chypre, qu'un roi sans royaume. Il sont actuellement les maîtres de toute la péninsule arabique, sauf du Sud, où l'imam Yayia se maintient dans l'Yémen, et des côtes protégées par les Anglais ; au Nord leur domina-

tion monte à l'Est du Jourdain jusqu'à moins de 100 kilomètres des pays de mandat français pour qui ce voisinage n'est pas sans inconvénients sérieux. Toute la péninsule arabique est un semi-désert et est très peu peuplée : le Hedjaz a 800 000 habitants, le Nedjd quelques centaines de milliers ; mais sa puissance vient du rayonnement de sa réforme religieuse. Ici le nationalisme s'appuie sur la religion ou plutôt la religion domine le nationalisme : le pouvoir d'Ibn Seoud est une théocratie. Lui-même est la meilleure tête politique de l'Arabie. Il peut mobiliser 80.000 combattants. Les Anglais ont conclu un accord avec lui en 1921, mais il reste un danger pour eux comme pour nous.

La Syrie et la Palestine sont, géographiquement et historiquement, inséparables. Mais, pour les Anglais, la Palestine, c'est, au sens militaire du mot, la marche de l'Egypte ; elle protège les avenues du canal de Suez ; elle commande une route de terre qui, par Bassorah, rejoint les Indes, et vous savez qu'avec les routes de l'Inde, les Anglais ne plaisantent pas ! Deviennent route de l'Inde tous les pays sur lesquels ils ont jeté leur dévolu ! Par toute son histoire, par la tradition des croisades, par le séculaire exercice du protectorat sur les Lieux Saints, par la prééminence de sa langue, par ses innombrables institutions scolaires, savantes, hospitalières, charitables, etc. — par toutes ses admirables créations qui constituent la France du Levant et dont le P. Dhorme, directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem, nous parlait aujourd'hui même dans une salle voisine — la France était qualifiée pour bénéficier du mandat sur la Palestine. Mais, en faveur de l'Angleterre, aux raisons que j'ai dites tout à l'heure,

s'ajoutaient la création d'un foyer national juif, expérience à laquelle la France, amie traditionnelle des Arabes, n'était pas désireuse de présider. Ce foyer national, les Etats alliés s'étaient engagés, durant les hostilités, à le donner aux juifs Sionistes : ces promesses — on ne le sait pas assez — étaient la contrepartie, la condition, de l'appui que les grandes banques israélites de New-York prêtèrent à la cause des Alliés au moment où il s'agissait de décider l'entrée en guerre des Etats-Unis ; elles devaient donc être tenues et elles l'ont été. L'expérience réussira-t-elle ? c'est une autre affaire. Il nous suffit, de notre point de vue, de savoir que la présence des communautés juives est, pour les Arabes, un sujet de vif mécontentement. Les colonies juives sont assez prospères, elles ont apporté beaucoup d'argent dans un pays très pauvre, mais, si la puissance mandataire n'était pas là, elles seraient vite balayées par les musulmans qui sont 590.000, pour la plupart arabes ou arabisés, contre 84.000 Juifs et 73.000 chrétiens. La présence d'une puissance mandataire, les Anglais en fait, comme jadis celle des Turcs, est nécessaire pour imposer la paix entre tous ces éléments divers, même, hélas, entre les différentes confessions chrétiennes.

La présence des Français en Syrie apporte aux populations diverses le même bienfait. Avec des gaillards comme les Druses, les populations chrétiennes et même certaines fractions musulmanes, seraient bientôt exterminées. L'exemple des massacres et des émigrations destructrices que la naissance et le développement d'un nationalisme turc a provoqués en Anatolie, nous apprend ce qui se passerait si les populations indigènes étaient laissées à leurs passions nationales, religieuses

et politiques. Les unes se confondent avec les autres, car, dans tout le Proche-Orient, la religion a toujours été le cadre et la sauvegarde de la nationalité. Si le nationalisme turc, en Anatolie, est légitime, le nationalisme grec ou arménien l'était également. De même en Syrie, s'il se développe un nationalisme syrien qui est peut-être moins répandu parmi le peuple qu'on ne le croit souvent, il existe aussi des sentiments très vifs de particularisme national chez les Maronites du Liban, parmi les différentes communautés chrétiennes, chez les Alaouites, chez les Druses. Chacun de ces groupements n'a jamais obéi à personne et tient à garder ses privilèges. Il faut donc que la puissance mandataire ait la poigne très ferme pour tout ce qui regarde l'ordre et la paix, et la main très souple, au contraire, pour concilier les aspirations unitaires avec les particularismes légitimes. Toutes ces difficultés se concilieront dans la prospérité économique qu'il faut avant tout développer. C'est ce qu'ont si bien compris et commencé de réaliser, d'abord le général Gouraud, ensuite le chef illustre qui nous fait le grand honneur de présider cette conférence et qui, après avoir prouvé sa maîtrise sur les champs de bataille, a révélé en Syrie ses rares facultés d'administrateur et d'organisateur.

De l'organisation du mandat, vous n'attendez pas que je vous parle. Mais, sur l'origine même et la conception du mandat, certaines confusions se sont répandues qu'il est bon de dissiper. Les principes d'après lesquels doivent être administrés les territoires placés sous mandat ont été définis par l'article 22 du pacte de la S. D. N. rédigé directement par les fameux « quatre gros » : M. Wilson, M. Lloyd George,

M. Orlando, M. Clemenceau. La Société des Nations est appelée à veiller à l'application de ces principes. Mais ce n'est pas la S. D. N. qui répartit les territoires placés sous mandat. Les mandats ont été attribués par les « principales puissances alliées » ; c'est d'elles que la France tient son mandat. Elle n'a donc pas plus le droit d'y renoncer que la S. D. N. n'a le droit de le lui enlever, ou d'en modifier l'étendue et les frontières. La Commission des mandats n'est qualifiée que pour recevoir les rapports annuels des mandataires, donner au Conseil son avis sur la manière dont les mandats sont remplis, et constater si les mandataires se sont conformés aux principes définis à l'article 22 du pacte. Il est important d'établir ces distinctions fondamentales.

Le mandat français sur la Syrie est une conséquence du mouvement nationaliste qui s'est développé dans l'Islam du Levant sous l'influence de l'Europe, de la guerre et de M. Wilson. Avant la guerre, l'influence française était diffuse dans toute l'étendue de l'Empire ottoman ; elle dérivait d'une longue histoire qui peut se résumer ainsi : amitié avec les Turcs et protection des chrétiens par le moyen du gouvernement turc. La guerre et le développement d'un nationalisme, respectable dans son principe, mais souvent étroit et poussé jusqu'à la xénophobie, ont ruiné, dans ses formes anciennes, l'influence française. Elle s'est alors cristallisée en un point, celui où son action protectrice et éducatrice s'était exercée avec une particulière efficacité et où elle était attendue depuis longtemps par toute une partie de la population. Le mandat est donc, en même temps que l'aboutissement d'une longue histoire, le prélude d'une histoire nouvelle, celle du

développement pacifique, dans l'ordre et la justice, des divers peuples, chrétiens et musulmans, qui constituent la population si bigarrée de la Syrie, débris de vieux peuples disparus, fragments de nationalités, véritable musée de vieilles races et d'antiques croyances sur lesquelles la France étend généreusement une tutelle souvent coûteuse, parfois décevante, mais qu'elle accepte comme un devoir et à laquelle elle n'entend pas plus renoncer qu'à son honneur. Le fond oriental de la Méditerranée a toujours été et sera de plus en plus une porte ouverte de l'Europe sur l'Asie et de l'Asie sur l'Europe. C'est un des centres vitaux de l'humanité. La France doit être là.

Les origines du mandat anglais dans l'Iraq, c'est-à-dire dans la Mésopotamie et les bassins de l'Euphrate et du Tigre, sont sans doute plus directement utilitaires ; mais là aussi un mandat est nécessaire. Les Anglais y trouvent l'une des avancées des Indes, la route terrestre qui conduit vers l'Indus en grimpant sur le plateau de l'Iran, et surtout les pétroles. C'est un pays qui, s'il était vivifié par l'irrigation, deviendrait aussi riche que l'Egypte et nourrirait des millions d'habitants. Il n'en a pas trois, dont 2.600.000 musulmans, Arabes et Chaldéens, Kurdes dans le nord, 90.000 Juifs, 80.000 chrétiens. L'exercice du mandat est réglé par un traité entre le gouvernement britannique et l'émir Feyçal fils du roi détrôné de La Mecque ; l'Angleterre s'engage à évacuer le pays dans un délai de 20 ans. Mais elle s'était aussi engagée à évacuer l'Egypte !

Autour de l'ancien empire ottoman : en Perse où une révolution nationaliste a placé sur le trône du Roi des Rois une nouvelle dynastie ; en Afghanistan où s'organise en se modernisant un état musulman

d'environ 7 millions d'âmes ; en Egypte où le même sentiment national unit les arabes et les chrétiens coptes ; partout nous trouvons les effets d'un nationalisme très résolu, souvent même très intransigeant, très particulariste aussi. La disparition du califat n'a pas jeté dans l'Islam occidental le désarroi qu'on aurait pu imaginer ; ce sont les musulmans de l'Inde et de Malaisie qui ont exprimé avec le plus de conviction leurs regrets. Deux congrès, réunis l'un au Caire en mai 1926, sur l'initiative de l'Université d'El-Azhar, l'autre quelques jours plus tard, le 1^{er} juin, à La Mecque par les soins d'Ibn-Seoud, n'ont réussi ni à se mettre d'accord, ni à proposer le nom d'un candidat au califat. Ni à l'un ni à l'autre des deux congrès aucun gouvernement musulman n'était représenté. Le sentiment de l'unité religieuse dans l'Islam subsiste, mais il est primé, sur le terrain des réalités politiques, par les nationalismes locaux. Il se produit dans l'Islam ce qui s'est passé dans la Chrétienté à partir du 15^e siècle. Mais la papauté survivait tandis que le califat semble disparaître. Celui-là serait acclamé calife qui apparaîtrait à cheval, le casque en tête et l'épée au poing, à la tête d'une armée musulmane victorieuse de l'Europe. Mais, dans l'émiettement des nationalismes, le choix d'un calife susciterait des jalousies et des difficultés insurmontables. Les organisateurs du congrès du Caire semblent avoir rêvé de substituer au califat une sorte de société des nations islamiques, mais le lien religieux lui-même, sous l'impulsion laïcisatrice de la Turquie, ira peut-être peu à peu s'affaiblissant. En tout cas, le péril panislamique, dont on parlait en ces dernières années, n'est, dans la forme où on l'imaginait, qu'un fantôme. Mais la modernisation des peuples musulmans restés en

arrière de la civilisation de l'Europe, le développement des nationalismes, sont des faits d'une haute portée politique, d'autant plus que leur évolution normale est dangereusement faussée par l'ingérence des communistes de Moscou. Dans cette évolution, la France a un rôle important à prendre, d'abord parce qu'elle est une grande puissance musulmane et, en outre, parce que, dans le Proche-Orient surtout, l'âme de la France est plus large que son territoire.

DISCOURS DE M. LE GÉNÉRAL WEYGAND

MESDAMES,
MESSIEURS,

Vos applaudissements viennent de marquer tout l'intérêt que vous avez pris au remarquable exposé de M. Pinon.

La Société des Anciens Élèves et Élèves de l'Ecole des Sciences Politiques m'a fait l'honneur de me demander de présider cette conférence ; je l'apprécie à sa valeur, et lui en exprime ma très.vive gratitude. Cependant, je ne peux me dissimuler que cet honneur ne va pas sans l'obligation, à la fois traditionnelle et intimidante, de prendre la parole devant un auditoire aussi averti et après un conférencier aussi remarquable. C'est une épreuve pour un homme dont la carrière orientale a commencé fort tard et a duré fort peu. (*On rit*).

Mais puisque, Monsieur le président, vous avez bien voulu trouver qu'il y avait là un titre à cette présidence, j'ajouterai tout simplement que je suis très heureux de présider cette conférence parce que, pendant la guerre, au Conseil suprême de Versailles, pendant quelques mois, M. René Pinon et moi fûmes des collaborateurs, que pendant cette période j'ai eu très souvent recours à sa grande connaissance de toutes les

questions mondiales et en particulier des questions touchant le proche Orient et que je suis très heureux que l'association des Anciens Elèves et Elèves m'ait donné l'occasion de le remercier ici une fois de plus ce soir. (*Applaudissements*).

Au cours de ma brève mission en Syrie, j'ai eu la chance d'assister et même de prendre part à d'importants événements concernant le Kalifat, et il m'a semblé qu'un très court récit de cet épisode pourrait présenter quelque intérêt pour vous, d'abord, en raison des faits eux-mêmes, parce qu'ils n'ont pas été très connus, et aussi parce que les conclusions qu'on peut en déduire se rapportent à certaines de celles que M. Pinon vient de tirer de sa conférence. Et puis, ce que je vais vous raconter est une sorte de petite bataille — un militaire est incorrigible et je me suis laissé tenter — et ce combat, d'un ordre tout pacifique, est d'ailleurs le seul que j'aie eu à mener en Syrie, puisque j'ai succédé à Gouraud qui s'était chargé de livrer les batailles victorieuses qui y avaient rétabli l'ordre.

L'abolition du Kalifat par le Gouvernement de l'assemblée d'Angora, provoqua, au début de 1924 dans l'Islam tout entier une très profonde émotion à laquelle la Syrie ne pouvait rester insensible. Mais, dans le pays sous mandat français, la question glissa immédiatement sur le terrain politique ; c'est qu'en effet, un nationalisme arabe grandissait depuis longtemps déjà et surtout depuis qu'en 1915 l'Angleterre avait promis l'indépendance aux populations arabes en échange du concours qu'elle attendait d'elles dans sa lutte contre les Turcs.

Après la guerre, la poussée nationaliste augmen-

tant sous le souffle des principes wilsoniens, l'Angleterre résolut de donner satisfaction à des aspirations qui habilement canalisées pouvaient s'accorder avec l'intérêt qu'elle avait de tenir sous son contrôle, direct ou indirect, toutel'Asie antérieure. Pour l'exécution de ses plans, elle avait à sa disposition la famille Achémite du vieux Hussein et de ses quatre fils, Ali, Fayçal, Abdulah et Zein.

Placer ces princes à la tête de différents états arabes puis réunir ces états en une Confédération, n'était-ce pour des imaginations orientales un programme resplendissant, qui empruntait son éclat au légitime désir d'indépendance logé au cœur de tous ces peuples arabes depuis si longtemps tenus en servitude, comme au prestige de la Cité sainte où régnait le chef de cette belle lignée ? Et en fait, à la fin de 1923, ce plan paraissait en pleine réalisation. Fayçal, dont la première tentative sur Damas avait lamentablement échoué devant les soldats de Gouraud, et qui n'avait pu devenir roi de Syrie, avait été promu roi de l'Irak et régnait à Bagdad. Son frère Abdulah, gouvernait une partie des territoires palestiniens. Quant au trône de Damas, et bien que la Syrie fût placée sous mandat français, il ne pouvait manquer d'échoir à l'un des deux autres fils de Hussein. C'est du moins ce qu'une propagande acharnée n'avait cessé de répandre dans toute la Syrie, mettant en œuvre tous les moyens : presse, voyages d'hommes politiques et de dignitaires munis de livres-or. Et le rêve d'un confédération arabe avait pris corps dans l'esprit des Musulmans syriens séduits par cette grande idée.

C'est dans ces conjonctures que s'ouvrit l'année 1924. Le 18 Janvier, Hussein venant de la Mecque, s'installe chez son fils Abdulah, à Aman, aux portes de la Syrie.

Rien n'est épargné pour donner à son séjour le plus d'éclat et le plus d'importance possible. Des délégations palestiniennes, syriennes et irakiennes, le Patriarche latin de Jérusalem et de nombreux prélats de Judée et de Galilée, et même les plus hautes autorités anglaises de Palestine viennent tour à tour s'incliner devant lui. Ali, son fils aîné, le rejoint peu après et en même temps, en Syrie, les attaques contre le mandat français se font plus violentes ; les intrusions des bandes essaient de semer la panique, et la propagande s'accroît en faveur d'Ali. Pour les mieux disposer Hussein adresse aux chefs des différents gouvernements de Syrie, ainsi qu'aux Présidents de municipalité des grandes villes des télégrammes leur annonçant l'envoi de sommes importantes pour leurs œuvres musulmanes.

Quelques semaines se passent dans cette fièvre lorsque, par une coïncidence vraiment curieuse, le 3 Mars, le Kalife ottoman, privé depuis novembre 1922 de tout pouvoir temporel, est exilé du territoire turc par l'Assemblée d'Angora qui déclare le Kalifat aboli.

Sans perdre un instant, le 7 Mars, Hussein se proclame Kalife. Le nouveau Commandeur des Croyants se déclare officiellement reconnu par l'Hedjaz, la Transjordanie, la Mésopotamie et l'Irak soit, dit-il, par neuf millions de Musulmans. Et, en Syrie une nouvelle campagne commence ; l'action est menée avec une activité, une violence, une habileté, une fécondité d'invention extraordinaires. Rien ne manque. Les non adhérents sont déclarés traîtres à l'Islam ; les chefs religieux sont menacés ; les villes hésitantes sont avisées de l'adhésion mensongère des cités voisines ; des Mazbata circulent et recueillent des milliers de signatures en

faveur du nouveau Kalife, comme aussi d'une Syrie unifiée sous l'autorité d'un prince Achemite.

Ce fut un coup bien monté, mais il échoua car il ne prit pas au dépourvu l'autorité française.

Si le caractère théoriquement religieux de l'agitation obligeait le représentant de la France à beaucoup de prudence, la menace certaine de troubles graves lui faisait un devoir absolu d'intervenir, en sa qualité de gardien de l'ordre intérieur et de gardien de l'intégrité territoriale des pays confiés à la France. La charte même du mandat lui fournissait d'ailleurs des armes de défense suffisantes, à la condition qu'il usât des pouvoirs qu'elle lui conférait.

L'article 3 dit :

(Lecture dudit article)

L'article 4 dit :

(Lecture dudit article)

Cela suffisait. C'est en exécution de l'article 3 que le Haut Commissaire écarta les télégrammes tentateurs du roi Hussein, qui ne devaient entrer en Syrie que par la voie régulière du Haut Commissariat, et, de fait, on n'entendit plus parler des alléchantes sommes promises. C'est en exécution de l'article 4 qu'il arrêta les émissaires sur lesquels furent saisis des papiers ne laissant aucun doute sur l'organisation de complots révolutionnaires à l'intérieur du territoire; qu'il fit expulser les principaux meneurs parmi ces conspirateurs, et fermer la frontière de Syrie, jusque là ouverte libéralement à toutes les délégations syriennes qui avaient voulu se rendre auprès de Hussein pour lui rendre hommage.

Par là, le représentant de la France se montrait résolu à couper court à toutes menées susceptibles de

troubler l'ordre, comme à briser tout complot pouvant porter atteinte à l'intégrité territoriale.

D'autre part, bien qu'il fût décidé à ne pas intervenir dans une question religieuse, il pensa qu'il était de son devoir d'appeler l'attention des populations musulmanes de Syrie sur les inconvénients d'une initiative prématurée, sur le danger pour l'Islam d'un schisme et sur l'opportunité d'une entente avec les autres états islamiques. Et, dans cette voie, il fut grandement aidé de deux côtés : d'abord par les informations venues de l'extérieur, d'Égypte en particulier, où la population et le Gouvernement mettaient en doute la légalité de la vacance du Kalifat, se montraient résolument hostiles à la candidature de Hussein et recommandaient le calme ; ces informations furent aussitôt largement diffusées. En même temps, certains chefs religieux et grands personnages musulmans de Syrie, tels que l'Emir Saïd, petit fils d'Abd el Kader, faisaient part aux autorités musulmanes de leur pays de leurs scrupules religieux : ils leur montraient que Hussein ne remplissait aucune des conditions requises pour être Kalife ; sans pouvoir temporel propre, sans force matérielle, sans investiture régulière, il apparaissait en usurpateur de ce titre et susceptible par là de déterminer au sein de l'Islam le schisme déjà dénoncé par les autorités françaises.

Ces idées se répandirent très vite et le 14 Mars, le premier vendredi où, dans les mosquées, à l'occasion de la prière de chaque semaine, les partisans du Kalife Achemite devaient se compter, le chemin parcouru était déjà très grand, puisque la prière fut dite simplement au nom du Commandeur des Croyants, sans aucune désignation nominative, et cela, dans toutes

les mosquées de Beyrout, dans les 63 mosquées d'Alep, dans les 43 mosquées d'Antioche. A Damas, il en fut de même dans 17 mosquées, mais dans 4 autres, le Kalife Hussein fut invoqué nommément, ainsi qu'à Homs et à Hamah. Au total, dans cette journée où les renseignements téléphoniques affluèrent au Haut Commissariat comme, en un jour de bataille, ils affluent au poste de commandement du général, 30 mosquées seulement, sur 340 entendirent la prière récitée au nom du Kalife de la Mecque ; dès lors son échec était certain.

Le vendredi 21, à la mosquée même des Omeïades, la prière fut récitée sans allusion au nom du Kalife, et bientôt tout rentra dans l'ordre.

Mais l'alerte avait été chaude, la bonne foi des Musulmans syriens avait failli être surprise. Dès la fin du mois, les Musulmans patriotes manifestèrent leur gratitude à la puissance mandataire dont les conseils, en accord avec ceux des meilleurs d'entre eux, leur avaient fait éviter de se trouver séparés de la majeure partie du monde musulman, et leur satisfaction s'accrut lorsque, dans les derniers mois de cette même année, l'offensive Wahabite eut définitivement chassé Hussein de la Mecque et mis en déroute l'armée de son fils Ali.

La Syrie avait donc été préservée d'un mouvement qui poursuivait des buts politiques dangereux pour son indépendance. Mis en garde contre le nationalisme Arabe, qui visait à soumettre à des Bédouins frustes et ignorants les Damasquins fins et cultivés et à asservir à nouveau la Syrie, ces peuples allaient pouvoir se consacrer sans arrière pensée à un nationalisme syrien les conduisant à l'indépendance et à la prospérité sous l'égide de la France.

Mais ceci est une autre histoire, et je m'arrête, satisfait si-j'ai pu, par le récit de cet incident vécu, mettre en image une des conclusions de notre éminent conférencier. (*Applaudissements.*)

IV

L'ISLAM ET L'AFRIQUE DU NORD

CONFÉRENCE DE M. AUGUSTIN BERNARD

**Professeur à la Faculté des Lettres de Paris,
Professeur à l'École Libre des Sciences Politiques.**

DISCOURS DE M. JULES CAMBON,

**de l'Académie Française,
Ambassadeur de France.**

EXCELLENCE,
MESDAMES,
MESSIEURS ⁽¹⁾,

Dans la série des conférences sur l'islam que vous avez organisées cette année, votre Président, M. Ernest-Picard, mon cher ancien camarade de Sorbonne, m'a attribué une tâche singulièrement lourde, dont je suis un peu effrayé et à laquelle je crains bien de me montrer inférieur.

Le sujet que j'ai à traiter devant vous est extrêmement vaste et je ne pourrai guère que l'effleurer. J'ai à vous parler en effet ce soir de l'islam dans l'Afrique du Nord. Or, si, en France, nous nous intéressons à l'islam et aux musulmans beaucoup plus vivement qu'à la religion de Zoroastre ou à celle de Confucius, c'est assurément surtout à cause de l'Afrique du Nord. On dit parfois que la France est une puissance musulmane, expression qui ne me paraît pas tout à fait exacte : il serait plus juste de dire que la France est une puissance qui compte dans l'Afrique du Nord 12 millions d'administrés ou de protégés musulmans ; comme telle, elle doit avoir une politique musulmane et ne saurait se désintéresser des choses de l'islam.

L'Afrique du Nord, Messieurs, nous touche de bien près ; elle joue déjà un grand rôle dans notre vie nationale et ce rôle ira croissant. Ces pays, où la France

(1) Conférence faite par M. Augustin Bernard le 25 février 1927.

a accompli depuis bientôt un siècle une œuvre de colonisation incomparable, qui fait l'admiration des étrangers, sont bien, selon un mot célèbre, la chance suprême, le moyen qui nous est offert de ne pas décroître et de demeurer une grande nation. Ils ne peuvent jouer ce rôle que si, par une politique exactement adaptée au but à poursuivre, nous réussissons à gagner la sympathie des musulmans de l'Afrique du Nord, à nous assurer leur attachement indéfectible, en un mot à faire leur conquête morale.

Je tiens d'abord à exprimer toute ma gratitude à M. Jules Cambon, qui a bien voulu venir présider cette conférence. Je sais combien il est resté attaché à l'Afrique du Nord. Son frère et lui ont été des Africains ; à côté des services éminents qu'ils ont rendus à notre pays dans la diplomatie, l'un à Londres, l'autre à Washington et à Berlin et qui inscriront leur nom dans l'histoire à côté de ceux des Richelieu et des Talleyrand, on ne saurait oublier que M. Paul Cambon a été le créateur du protectorat tunisien et que M. Jules Cambon a le premier orienté l'Algérie dans les voies de décentralisation qui lui ont permis le magnifique essor auquel nous avons assisté depuis trente ans.

Excellence, vous hésitez un peu à venir ce soir parmi nous : — Je n'ai plus vingt ans, me disiez-vous, ni même soixante. Mais il suffit de vous voir, de vous lire, de vous entendre, pour constater que vous êtes le plus jeune de nous tous. Puissiez-vous le rester longtemps encore, pour le plus grand bien de notre pays, auquel vos conseils et votre expérience sont encore si nécessaires !

M. Ernest-Picard, dans la première des conférences

de cette année, a très nettement indiqué les questions qui se posent à chacun de nous dans cette série d'entretiens. Quelle forme particulière prend l'islam dans chacun des pays où il s'est répandu ? Dans quel sens évolue-t-il ? Que pouvons-nous attendre de lui, en bien ou en mal ? Quelle politique convient-il d'adopter à son égard ? Tels sont les problèmes qu'il me faut examiner sommairement avec vous en ce qui concerne l'Afrique du Nord.

I

L'histoire de l'Afrique du Nord, aussi loin que l'on remonte, est essentiellement une histoire religieuse. Ce pays paraît d'ailleurs, comme le dit un écrivain, merveilleusement doué pour l'hérésie. Il a joué un grand rôle dans l'histoire du christianisme, puis il a embrassé le schisme donatiste. Il s'est converti à l'islam, mais s'est bientôt rallié à l'hérésie kharedjite. Les mouvements almoravide, almohade, sont d'origine religieuse ; ce sont des formes berbères de l'islam. C'est au nom de la religion qu'Abd-el-Kader et beaucoup d'autres nous ont combattus. La religion est le seul lien entre ces tribus innombrables, ennemies les unes des autres, chez lesquelles n'existait aucun sentiment national. Seule, jusqu'à nos jours, la religion a été capable de grouper les indigènes, de les unir, assez imparfaitement d'ailleurs.

Il ne faudrait pas croire que l'islamisation du Maghreb se soit produite brusquement et en une seule fois. On peut distinguer plusieurs phases. Au ^{vii}^e siècle, l'Afrique du Nord se sépare du monde latin pour entrer dans le monde de l'Orient. Mais l'historien des

Berbères, Ibn-Khaldoun, nous dit qu'ils apostasièrent jusqu'à douze fois. Puis la Berbérie est partagée entre les Kharedjites, qui représentent dans l'Islam le principe démocratique, celui de l'égalité de tous les croyants à quelque race qu'ils appartiennent et les Chiïtes, qui représentent le principe opposé, le légitimisme intransigeant ; nulle part on n'y voit d'orthodoxes, partout les représentants des kalifes sont chassés et honnis. La deuxième phase d'islamisation paraît coïncider avec la deuxième invasion arabe, celle du ^{xr} siècle ; bien que ces Bédouins fussent assez sceptiques comme tous les nomades, ils contribuèrent à propager la langue arabe et avec elle la religion du Prophète. Mais c'est surtout au ^{xv}^e et au ^{xvi}^e siècles que ce produisit en Afrique du Nord le grand mouvement d'islamisation, par réaction contre les premières entreprises des puissances chrétiennes. Des marabouts, des prédicateurs parcoururent les pays berbères et s'efforcèrent de leur faire connaître le vrai Dieu. Enfin il y a eu, si singulier que cela puisse paraître, un quatrième mouvement d'islamisation, dû à la conquête française et qui se poursuit sous nos yeux. On peut en indiquer plusieurs causes : d'abord, le moi s'oppose en s'opposant, comme disent les philosophes. Les indigènes ont vu dans l'islam le meilleur moyen de résister à notre emprise. Puis le développement des voies de communication a mis en contact des populations qui s'ignoraient ou se haïssaient ; l'intervention française a opéré l'unification politique d'une contrée morcelée depuis 13 siècles. Il n'est pas douteux que nous avons arabisé et islamisé les Berbères et aussi les noirs du Soudan. Etait-il possible qu'il en fut autrement ? Je ne sais trop. Peut-être n'avons nous pas toujours pris

toutes les précautions nécessaires, nous servant trop volontiers de l'intermédiaire de *fqihs*, de *tolbas* et de *cadis* arabes, imposant la langue arabe et le droit musulman à des populations qui les ignoraient.

II

Quoique l'islam soit très rigide, très immobile dans le temps et dans l'espace, bien qu'il présente un caractère exceptionnel de fixité, cependant les dogmes ont moins modifié les instincts et les aptitudes des races qu'ils n'ont été eux-mêmes affectés par l'esprit particulier de chacune d'elles. Il y a de grandes différences entre un catholique napolitain et un catholique des bords du Rhin. De même, il y a des différences spécifiques entre l'islam des divers pays musulmans. Lorsque nos Maughrebins vont en Orient, ils reviennent en général très scandalisés de la liberté d'allures, du scepticisme des musulmans de ces contrées. Eux-mêmes sont considérés comme des sauvages grossiers, on les tourne en ridicule.

L'islam de l'Afrique du Nord se caractérise par le développement du maraboutisme, de la dévotion aux saints locaux, aux familles investies de la *baraka*, de la bénédiction divine, héritières du caractère sacré et du pouvoir d'intercession. Le culte des saints, très mal vu de l'islam orthodoxe, est profondément ancré chez les Berbères et prend le caractère d'une véritable anthropolâtrie. Ils ont une extraordinaire vénération pour les saints locaux, morts ou vivants. Cette disposition a renforcé dans une certaine mesure les influences locales, le particularisme, l'esprit de *sof*.

L'islam d'Occident se caractérise aussi par le développement extraordinaire qu'y ont pris les confréries religieuses, sorties d'une réaction mystique contre la froideur de l'islam. Pour la masse, pour les humbles, les confréries dérivent surtout du culte des saints et des lieux consacrés : c'est encore une satisfaction donnée au besoin de fétichisme et d'anthropolâtrie. Il y a de grandes divergences entre les confréries comme tendances, comme pratiques et comme doctrines ; chacune a son individualité nettement accusée. Il y a aussi divergence et concurrence entre les zaouïas ou couvents d'une même confrérie. En somme, elles ont en général une très faible cohésion.

Dans quelle mesure les indigènes de l'Afrique du nord sont-ils musulmans ? Certes, dans les campagnes, l'islam apparaît fort altéré ; on y trouve beaucoup de croyances, de pratiques, de cérémonies réprouvées par l'islam, qui sont pour la plupart des survivances de cultes anciens. A plus forte raison en est-il de même chez beaucoup de populations soudanaises, pour lesquelles le marabout n'est qu'un féticheur plus puissant que les autres. Les Berbères n'ont jamais accepté le droit musulman ; ils connaissent mal les dogmes et appliquent mal les préceptes. Cependant, ce serait une grande faute en matière politique que de ne pas les considérer comme des musulmans, car ils croient l'être et cela revient au même. Nos Bretons aussi sont passablement fétichistes : allez donc leur dire qu'ils ne sont pas catholiques ! L'islam est pour les populations de l'Afrique du Nord un symbole : c'est l'étiquette dont se pare leur xénophobie. Ils ont résisté à la domination romaine et à la conquête musulmane mieux qu'aucun autre peuple ; ils voient aujourd'hui dans l'islam,

comme jadis dans le christianisme, un moyen de sauvegarder leur personnalité à l'encontre de la domination française.

De même que nous avons arabisé et islamisé l'Afrique du Nord sans le savoir et sans le vouloir, nous y avons provoqué, exactement pour les mêmes causes, une tendance à épurer l'islam, à le débarrasser des scories qui altéraient sa pureté. Ce mouvement, existe d'ailleurs dans tous les pays musulmans. En Tunisie, une campagne très vive, on pourrait presque dire une campagne anticléricale, est menée dans certains milieux contre les confréries religieuses, en particulier contre celle des Aïssaoua, qui a un caractère fort peu orthodoxe. En Algérie, certains indigènes se refusent à labourer par *louiza*, par corvée volontaire, le champ du marabout, comme ils le faisaient jadis. Au Maroc, l'insurrection d'Abd-el-Krim n'a eu à aucun degré le caractère maraboutique ; l'insurrection rifaine, dont le chef n'était nullement un personnage religieux, a cherché et trouvé des concours dans d'autres pays musulmans et aussi, vous le savez, dans certains pays européens. Il y a là un fait nouveau, qui mérite d'être signalé et de retenir l'attention. Enfin les mouvements de modernisation de l'islam, de laïcisation du droit, d'affranchissement de la femme, qui se produisent en Orient, ont eu quelque écho dans l'Afrique du Nord, tout au moins en Tunisie.

Il paraît difficile de contester que l'islam complique singulièrement la solution des questions indigènes en Afrique. Il ne connaît pas de moyen terme entre la domination et la sujétion : « Si tu es maillet, frappe ; si tu es piquet, supporte ». Les rapports sont toujours ceux de maître à sujet, jamais d'égal à égal. Le musulman attend toujours le Messie qui purgera le pays

de la présence des chrétiens. Quand j'avais vingt ans, sur la porte du café maure d'Alger où j'allais m'essayer à parler l'arabe, on lisait ces mots du Koran : *Nsarou min Allahi ou fatiha kariba* : « Un secours nous viendra de Dieu et la victoire est prochaine ». L'inscription a peut-être disparu, mais l'espérance messianique vit encore dans bien des âmes.

Le chrétien est, au yeux du vrai musulman, un être impur, dont il faut fuir le contact le plus possible. Un des premiers généraux français qui vint au Mزاب (c'était, je crois, le général Thomassin) convoqua les djemaâs comme d'usage ; il observa avec surprise que, lorsqu'il leur tendait la main, les Mozabites, qui sont des musulmans fort rigoristes, derniers héritiers de ces Kharedjites dont je vous parlais tout à l'heure, enveloppaient la leur dans leur burnous. Et comme il en demandait la raison, on lui répondit, non sans quelque embarras, qu'ils craignaient de se souiller en le touchant.

Les musulmans sont extrêmement orgueilleux ; ils sont très réfractaires au progrès parce qu'ils le méprisent. Ils ne sont pas persuadés du tout de la supériorité de notre civilisation ; ils reconnaissent seulement l'ingéniosité de nos inventions matérielles, telles que les chemins de fer et les avions. Mais nous sommes des incirconcis, des êtres impurs, qui ne font pas la prière et qui ne connaissent pas le vrai Dieu. Telle n'était pas l'attitude de nos pères les Gaulois vis-à-vis des Romains.

L'islam n'est pas seulement une religion : c'est une forme de civilisation qui diffère profondément de la nôtre. A vrai dire, nous prenons quelquefois pour des habitudes musulmanes ce qui n'est que la prolongation

de coutumes bien antérieures à l'islam : le voile et la réclusion des femmes, inconnues d'ailleurs des paysans berbères, sont une coutume de l'Orient, de même que l'abstinence de la chair de porc, et la chéchia n'est sans doute que le bonnet grec. Il reste cependant que le droit est une partie de la religion. Le musulman ne distingue pas la loi civile de la loi religieuse. Toutes les obligations, même celles qui ont rapport à des contrats purement civils pour nous, sont pour lui d'obligation canonique. On ne renonce pas facilement à des règles qui, soit qu'elles concernent le régime successoral, l'organisation familiale, ou les preuves judiciaires, ont également une origine divine. C'est pourquoi, aux yeux de l'orthodoxe musulman, un abandon même partiel du droit civil a le caractère d'une apostasie. D'où la rareté des naturalisations.

La civilisation musulmane repose sur des principes qui sont en opposition directe avec les nôtres. Quand vous voulez être polis, me disait un musulman, vous ôtez votre chapeau ; nous, nous ôtons nos chaussures. Vous buvez votre café à la fin des repas : nous, au commencement. Quand vous abordez un ami, vous lui demandez des nouvelles de sa femme : pour nous, c'est la dernière des grossièretés. Et ainsi du reste. Plus on connaît les musulmans, plus on s'aperçoit que leurs idées, leurs sentiments, leurs conceptions, tout leur mécanisme cérébral diffèrent profondément des nôtres.

Est-ce à dire que cet obstacle de l'islam soit invincible, que nous devons renoncer à tout jamais à nous concilier les indigènes de l'Afrique du Nord, à faire leur conquête morale ? Telle n'est pas du tout ma pensée. La meilleure preuve qu'une pareille entreprise n'est pas impossible, c'est que nous avons déjà obtenu

à cet égard de très beaux résultats. A force de tolérance, de justice, de bonté, nous avons apaisé bien des haines, désarmé bien des défiances et préparé pour notre Afrique du Nord un avenir de paix et de prospérité.

III

L'islam, à côté de graves défauts, que je ne vous ai pas cachés, a des côtés extrêmement séduisants. Il a séduit bien des Européens, surtout des littérateurs et des artistes, Pierre Loti, Etienne Dinet, et beaucoup d'autres. « O Moghreb sombre, s'écrie Pierre Loti, reste bien longtemps encore muré, impénétrable aux choses nouvelles, tourne bien le dos à l'Europe et immobilise-toi dans les choses passées. Dors bien longtemps et continue ton vieux rêve, afin qu'au moins il y ait un dernier pays où les hommes fassent leur prière.... Et qu'Allah conserve au sultan ses solitudes tapissées de fleurs, ses déserts d'asphodèles et d'iris.. Qu'Allah conserve au peuple arabe ses songes mystiques, son immuabilité dédaigneuse et ses haillons gris ; qu'il conserve aux musettes bédouines leur voix triste qui fait frémir, aux vieilles mosquées l'inviolable mystère et le suaire des chaux blanches aux ruines. »

D'où vient cette séduction de l'Islam, à laquelle on n'échappe guère ? Je me souviens à ce propos d'un mot du maréchal Lyautey qui m'a beaucoup frappé et que je vous rapporte tel qu'il m'a été dit : « Chez les musulmans, disait le maréchal, il y a des voleurs, il y a des assassins, il n'y a pas un mufle. » Entendez par là que même les plus humbles, même les mendiants, sont exempts de vulgarité, qu'ils sont nobles d'allures,

de langage et ont certainement aussi une réelle noblesse de cœur.

Cependant tout le monde ne partage pas cette manière de voir. M. Louis Bertrand en particulier a cherché à dissiper ce qu'il appelle le mirage oriental. Pour lui, tout est néfaste et malfaisant dans l'Islam. « On ne s'explique pas, dit-il, cette humiliante erreur des nôtres d'attribuer aux musulmans une civilisation dont ils n'ont été que les stériles usufruitiers. » Pour M. Bertrand et ses disciples, les indigènes de l'Afrique du Nord ont été des Latins, sont restés des Latins sous le suaire de l'Islam et redeviendront des Latins ; les treize siècles de la domination musulmane sont nuls et non-avenus, il ne compte pas, ils n'existent pas.

Vous estimerez sans doute, Messieurs, qu'il faut se tenir à égale distance de l'islamophilie romantique de Pierre Loti et de l'islamophobie non moins systématique de M. Louis Bertrand. Je pense que M. Cambon n'eût fait ni de l'un ni de l'autre de ces littérateurs des conseillers de gouvernement.

Non-seulement on peut vivre avec l'islam, mais on peut l'utiliser. M. Jules Cambon en a donné en Algérie d'excellents exemples. En réorganisant les médersas, il a voulu, non pas ressusciter les universités musulmanes, mais relever le niveau des fonctionnaires musulmans dont nous ne saurions nous passer, « reconstituer une élite musulmane à laquelle nous inspirions quelque chose de nos sentiments et que nous puissions nous attacher par ses intérêts matériels. » Il a montré aussi qu'il était possible de s'assurer le concours de certaines confréries religieuses, en particulier des chérifs d'Ouezzan, qui ont par la suite facilité au marquis de Segonzac ses belles explorations au Maroc. On

les a peut-être trop négligés dans ces derniers temps et ils auraient pu sans doute nous rendre des services dans le Maroc septentrional. La confrérie des Tidjaniya, qui subissait l'influence d'une Française, M^{me} Aurélie, épouse du vieux chef de l'ordre, et d'autres encore ont usé de leur action en notre faveur.

Car, s'il ne faut pas croire ces confréries toujours et partout inoffensives, il ne faut pas non plus se les imaginer comme ourdissant contre notre domination une vaste conspiration permanente : elles ont des intérêts temporels, qui bien souvent prennent le pas sur les tendances spirituelles et sur lesquels nous pouvons nous appuyer. L'action des confréries tend il est vrai à décroître, mais elle demeure encore très considérable.

La seule attitude à avoir vis-à-vis de l'islam est de le respecter, comme il faut respecter toutes les croyances et toutes les religions. Notre neutralité peut et doit être à son égard extrêmement bienveillante, mais nous ne saurions aller au delà et nous sortirions de notre rôle si nous voulions le fortifier et l'encourager. Ce serait une erreur politique que de nous donner l'air d'être plus musulmans que les indigènes eux-mêmes. Des flatteries excessives ne nous vaudraient que leur mépris. Ce n'est pas non plus notre rôle de propager l'arabe et l'islam chez les Berbères du Maroc et chez les noirs du Soudan ; s'il abandonnent leur dialecte et apprennent une langue étrangère, que ce soit non l'arabe, mais le français, véhicule de nos idées et de notre civilisation.

Il ne dépend pas de nous que les indigènes de l'Afrique du Nord cessent d'être musulmans. Même si cela dépendait de nous, on peut se demander si nous y aurions vraiment intérêt. Sans doute, l'islam est le

grand obstacle au rapprochement entre les Africains et nous. Mais il n'est pas toujours facile de distinguer ce qui, dans la résistance que nous rencontrons, est le fait de l'islam, d'avec ce qu'il faut attribuer à la xénophobie et au nationalisme naissant. La résistance a une forme religieuse, parce que tout dans l'Afrique du Nord a une forme religieuse, mais il n'est pas sûr qu'elle ait une racine religieuse.

On ne détruit que ce que l'on remplace. Or, par quoi remplacerions-nous l'islam ? Enseignerons-nous aux indigènes que les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes, que l'insurrection est le plus saint des devoirs, qu'ils ne doivent accepter ni Dieu ni maître ? En agissant ainsi, nous risquerions d'accroître considérablement le nombre des mufles, pour reprendre l'expression énergique du maréchal Lyautey. Nous ferions des déracinés, sans croyances, sans boussole, que ne retiendrait plus aucune attache au milieu familial et social, tout prêts pour les affiliations anarchistes qui les guettent et pour les Jacqueries dont nos colons seraient les victimes.

Le panislamisme m'a toujours paru un vain fantôme, un véritable épouvantail à moineaux. Les relations n'ont jamais été ni très-étroites, ni très-cordiales entre l'islam d'Occident et l'islam d'Orient. En tout cas, à l'heure actuelle, le danger n'est pas là et l'islam apparaît aujourd'hui comme la meilleure des garanties contre le nationalisme et le bolchévisme, si menaçants l'un et l'autre pour les puissances coloniales et qui, ennemis l'un de l'autre dans l'Europe occidentale, se combinent et s'allient au contraire sous les formes les plus diverses dans les pays d'outre-mer pour se résoudre finalement dans la haine de l'étranger.

« Le grand fléau des temps modernes disait un musulman persan à M. Maurice Pernot, c'est le bolchévisme qui menace à la fois l'ordre social et la religion. Il faut que toutes les communautés religieuses unissent leurs efforts pour le combattre. »

La politique indigène à pratiquer vis-à-vis des musulmans de l'Afrique du Nord est un problème délicat et complexe ; elle est toute de tact et de nuances ; elle ne peut être maniée que par des hommes prudents et avisés ; elle ne s'improvise pas. On oppose parfois l'une à l'autre la méthode du protectorat et la méthode dite de l'assimilation, la première fondée sur le respect des institutions des indigènes, la seconde s'efforçant au contraire de leur donner nos institutions et nos lois. Chacune de ces deux méthodes me paraît avoir ses avantages et ses inconvénients ; chacune part d'une idée juste, c'est sa généralisation qui est fautive et dangereuse. Toute erreur est une vérité dont on abuse. Il ne faut toucher à la société indigène qu'avec prudence, avec lenteur, avec méthode, mais enfin elle évolue, que nous le voulions ou non ; il faut la faire évoluer dans un sens qui tendra à la rapprocher de nous et non à l'en éloigner. Il faut respecter les institutions des indigènes dans la mesure où elles sont respectables, les modifier dans la mesure où elles sont modifiables.

Un éminent écrivain algérien, Emile Masqueray, raconte quelque part une conversation qu'il eut avec Jules Ferry dans un jardin d'une villa de Mustapha : « Nous parlions, dit-il, de la Tunisie et de l'Algérie, de la terre du protectorat et de la terre de la conquête, de celle qui nous est venue sans rien perdre d'elle-même et de celle que notre victoire a bouleversée comme une

herse aux dents aiguës. M. Ferry nous écoutait, jouissant délicieusement de la grande brise du large. Alors, un de nous osa dire que, malgré la quiétude du protectorat, l'Algérie lui était encore plus chère que la Tunisie, justement parce qu'elle exigeait plus d'efforts et parce que nulle part ailleurs, ni en Asie, ni en Amérique, ni en Afrique même, nulle autre nation que la nôtre n'avait entrepris d'assimiler des indigènes musulmans en introduisant au milieu d'eux un élément européen, problème difficile, regardé par beaucoup comme une utopie, mais qu'un jour ou l'autre un homme d'Etat pourrait résoudre en se couvrant de gloire. Il se retourna vers le parleur et le fixa d'un regard métallique, presque étonné, comme un homme surpris dans le secret de sa pensée ».

Oui, notre victoire a bouleversé l'Algérie comme une herse aux dents aigus ; c'est un troupeau sans bergers et, comme l'a dit M. Cambon, une poussière d'hommes. Mais cette société qui a perdu ses cadres, elle est prête à entrer dans les nôtres. Les indigènes algériens ne réclament pas, comme tant d'autres, l'expulsion des dominateurs étrangers ; ils demandent à avoir les mêmes droits que nous, à devenir citoyens français comme nous, en un mot à faire partie de la famille française.

Nos méthodes de politique indigène, créées et perfectionnées peu à peu par nos officiers de l'armée d'Afrique et par nos administrateurs, ont fait leurs preuves et montré leur efficacité, aussi bien en Algérie qu'en Tunisie et au Maroc. Nos voisins italiens et espagnols ne nous ont peut-être pas toujours facilité notre tâche si ardue autant que nous aurions pu le souhaiter. Pourtant, en face de l'islam, toutes les puissances euro-

péennes sont solidaires : Abd-el-Krim s'est chargé de nous le rappeler.

Parmi les moyens d'action les plus efficaces dont nous disposons pour amener un rapprochement entre les Africains et nous, il faut placer au premier rang les œuvres d'assistance. Si les indigènes apprécient parfois médiocrement les beautés de l'administration et de la justice françaises, ils nous sont reconnaissants de soulager leurs misères et les médecins sont à cet égard de merveilleux agents. C'est surtout par la souffrance que les hommes sont égaux et frères, à quelque religion qu'ils appartiennent. Quant aux missionnaires, lorsque, selon le précepte du cardinal Lavigerie, ils se bornent à prêcher d'exemple, ils n'effarouchent nullement les musulmans et réussissent à se faire aimer d'eux. Le maréchal Lyautey a raconté que, lorsqu'il voulut créer à Rabat un collège franco-musulman, le sultan, qui manifestait au début quelque inquiétude, se tranquillisa quand il sut que la direction en serait confiée à un chrétien pratiquant : « Je suis ainsi assuré, disait-il, que la foi de nos enfants sera sauvegardée. » Le saint Père de Foucaud avait su mieux que personne gagner l'attachement et la confiance des Touaregs ; il a été, au dire du général Laperrine, l'agent principal de la pacification du Sahara, où le souvenir de sa charité et de ses vertus vivra éternellement.

Quel est le but final que nous proposons d'atteindre dans l'Afrique du Nord ? Sommes-nous venus simplement pour mettre un peu d'ordre dans l'administration indigène, donner au pays son outillage, après quoi, notre œuvre étant terminée, ce pays se détacherait de nous comme un fruit mûr tombe de l'arbre et nous n'aurions plus à compter que sur la

reconnaissance assez problématique des indigènes pour les services rendus ? Au contraire, le but final n'est-il pas la fondation d'une France d'outre-mer, où revivront notre langue et notre civilisation, par la collaboration de plus en plus étroite des indigènes avec les Français, en un mot par leur francisation ? Il semble bien que ce soit ce dernier objectif que nous nous proposons. Il faut donc amener les Africains à parler notre langue, à adopter quelques-unes de nos méthodes et de nos idées, à se confondre peu à peu avec nous. Personne ne peut nier que cela soit désirable ; on a seulement contesté parfois que ce soit possible. Cependant les faits sont là. Peu à peu, une société essentiellement guerrière, religieuse, patriarcale, se transforme en une société désahabituée des luttes à main armée, de plus en plus occupée de ses besoins matériels, où des groupements d'intérêts se substituent aux anciens groupements de tribus et de familles.

L'évolution est lente, mais elle est indéniable. Laissons faire le temps, sans lequel ne se crée aucune œuvre durable. Les souvenirs de la conquête française sont encore bien récents ; j'ai connu à Tlemcen un vieillard dont le père avait été médecin des Turcs au Méchouar ; il se rappelait parfaitement l'arrivée des Français à Tlemcen en 1836 et contait de curieuses anecdotes sur El-Hadj-Abd-el-Kader et sur le « capitaine » Cavaignac. Les Romains ont occupé l'Afrique environ 500 ans et ils n'ont guère commencé à la coloniser qu'au bout de 200 ans. « On s'étonne, écrivait Dureau de la Malle en 1835, qu'en quatre années nous n'ayons pas soumis, organisé, assaini, cultivé toute la Régence d'Alger, et on oublie que Rome a employé 240 ans pour la réduire toute entière à l'état de province sujette

et tributaire ». « Il faut vingt ans, a dit un écrivain colonial, pour faire l'éducation d'un homme ; il faut vingt siècles pour faire l'éducation d'une race. »

Rien ne permet de dire ni de croire que le fossé entre les musulmans africains et nous soit infranchissable. « La France libérale, ordonnée, laborieuse, l'islam rénové et rajeuni sont, a dit le maréchal Lyautey, deux grandes et nobles forces dont l'union, ne poursuivant ni la violence, ni la destruction, ni la domination, mais l'ordre, le respect de leurs revendications légitimes, l'intégrité de leurs territoires nationaux, la tolérance pour toutes les croyances et toutes les convictions, doit être un facteur prépondérant pour la paix du monde. » Grâce à des hommes comme M. Cambon, l'œuvre grandiose que nous avons entreprise dans l'Afrique du Nord est en très bonne voie. Notre président de ce soir me permettra en terminant d'associer à son nom ceux de ses deux collègues de l'Académie Française, M. Jounart et le maréchal Lyautey, qui, comme lui, se sont attachés à améliorer la condition matérielle et morale des indigènes, à gagner leur affection et à toucher leur cœur. Grâce à lui, grâce à eux, la conquête morale est déjà plus qu'à moitié accomplie.

DISCOURS DE M. JULES CAMBON

MESDAMES,
MESSIEURS,

Je tiens à remercier M. Augustin Bernard de la belle conférence que nous venons d'entendre. Je le ferais plus aisément s'il n'avait pas parlé tant de moi : il m'a rendu la tâche un peu difficile,

Cependant, puisqu'il a rappelé les noms de M. Jonnard et de M. le Maréchal Lyautey, c'est de leur part que je le remercierai.

L'Algérie, dont il vient de vous parler, est une colonie magnifique. Nous lui rendons justice aujourd'hui et nous l'appelons une « Nouvelle France ». J'ai connu un temps où les Français, qui s'appliquent volontiers à se dénigrer eux-mêmes, aimaient à dire qu'ils n'étaient pas colonisateurs, et que l'Algérie était une faillite ; c'était faux. Les Etrangers n'en jugeaient pas ainsi : en voici la preuve.

Pendant les douze années que j'ai vécues en Algérie, en 1874 d'abord et ensuite comme en 1891 Gouverneur général, j'ai connu un homme très distingué, le Consul général d'Angleterre, Sir H. Playfair. Il avait été longtemps dans le service colonial britannique, et, me parlant un jour de l'Algérie, il me disait : « Je ne sais pas pourquoi les Français s'imaginent qu'il n'ont pas réussi en Algérie ; vous y avez admirablement réussi,

beaucoup mieux que nous dans beaucoup de nos colonies ».

En effet, on ne fait jamais la comparaison des difficultés que nous avons à surmonter en Afrique et de celles que les Anglais ont rencontrées là où ils se sont établis. Les Anglais, dans leurs immenses colonies, dans l'Amérique du Nord et en Australie, n'ont pas trouvé en face d'eux un peuple ayant un passé comme les Arabes, mais de véritables sauvages, et ils les ont simplement détruits. Ils reste bien quelques groupes indigènes épars dans le Far-West, ou dans les solitudes australiennes, mais ce sont des éléments sans importance aux yeux des dominateurs du pays. En réalité, l'homme d'origine européenne y compte seul.

Mais quand les Anglais se sont trouvés en contact avec des peuples représentant une vieille et grande civilisation, comme aux Indes, et plus récemment en Egypte, ils n'ont pas pu les détruire et on ne voit pas qu'ils aient réussi à les assimiler. Bien au contraire ! Vous avez tous entendu parler des difficultés qu'ils ont rencontrées en Egypte, difficultés qui les ont amenés à créer une monarchie égyptienne, et vous savez quelles agitations troublent aux Indes les divers éléments de la population, agitations auxquelles l'Administration britannique fait face avec l'énergie et aussi avec la largeur d'esprit qui la caractérise.

J'ose dire que la France, en Algérie et dans l'Afrique du Nord, a su mener à bien une tâche beaucoup plus délicate et beaucoup plus difficile que celle que les Anglais avaient à remplir en Amérique et en Australie et qui n'a d'analogue que celle qui s'impose à eux aux Indes.

Mais, puisque je vous parle du Consul général Play-

faire, permettez-moi en passant de vous conter une anecdote. Ceux de mes auditeurs, qui à l'Ecole des Sciences Politiques, se destinent aux fonctions publiques, y trouveront peut-être un utile enseignement.

Sir H. Playfair avait, comme je vous l'ai dit, appartenu pendant longtemps au service colonial britannique ; il y avait rempli les fonctions les plus importantes et il avait été notamment Gouverneur d'Aden, à la sortie de la Mer Rouge, sur l'Océan Indien.

Un jour, je parlais avec lui des oasis du Touat, qui s'étendent comme un chapelet, à l'extrême sud de la province d'Oran et qui, placées au milieu du Sahara, servaient de refuge à tous les pillards du désert et à tous les marchands d'esclaves. Nous les avons depuis occupées pour assurer l'ordre, mais à cette époque nous étions chaque année retenus par les ordres venus de Paris, où l'on craignait qu'une action énergique ne soulevât toutes les difficultés que recélait dans son sein la question marocaine. « Vous avez tort, me dit Playfair, de vous préoccuper de Paris ; en politique coloniale, il faut souvent mettre son Gouvernement en face du fait accompli. La grandeur coloniale de l'Angleterre est née de l'initiative de ses agents. » — Et c'est alors qu'il me conta l'histoire que je vais vous dire.

En 1857, il était de mode parmi les gamins de Paris ; de crier à tout propos : « Ohé ! Lambert ! » Voici comment cette mode était née. Un certain M. Lambert, originaire de l'Ile Maurice, et qui, comme beaucoup de Mauriciens, avait conservé le culte de la France, était venu à Paris. Il avait sollicité une audience de l'Empereur Napoléon III et lui avait exposé que les Anglais prétendaient, en occupant Aden, être les portiers de l'Océan Indien, mais qu'il y avait au milieu du détroit de Bab-el-Mandeb,

une position plus importante qu'Aden, l'île de Perim, qui n'appartenait à personne et que si la France s'y établissait, elle serait la maîtresse de la navigation de la Mer Rouge.

A cette époque, le canal de Suez n'était pas ouvert, mais l'Empereur, qui s'intéressa plus tard si vivement à l'œuvre de M. de Lesseps, fut frappé de la proposition de M. Lambert. Il lui répondit naturellement qu'il allait faire étudier la question et il en parla au Ministre de la Marine, qui était alors, en même temps, le Ministre des Colonies. Celui-ci, naturellement aussi, saisit ses bureaux de la question. — L'étude prit un certain temps et au bout de quelques jours, quelque chose filtra dans la presse du projet de M. Lambert. Les journaux de Paris en parlèrent ; ils louèrent son initiative et annoncèrent que le Gouvernement allait envoyer une force navale pour occuper Perim.

Sir H. Playfair était alors Gouverneur d'Aden. Un jour, par le paquebot, il reçut les journaux français ; il les lut ; il ne s'amusa pas à vérifier si le projet dont ils parlaient était réel ; il aperçut tout de suite l'importance de Périm et il y envoya aussitôt, avec quelques vivres, quatre hommes et un caporal pour y construire une baraque et y hisser le pavillon anglais. Peu après arriva une corvette française, qui vint se ravitailler d'eau à Aden. Playfair donna une réception au commandant, et il lui apprit aimablement que Perim était une possession britannique, et qu'il l'occupait depuis un certain temps. « Ah ! répondit le commandant. On ne m'avait pas dit cela à Paris ».

Playfair, en me racontant cette anecdote, ajoutait : « Si j'avais demandé des instructions, jamais je n'aurais occupé Perim ».

Je dédie cette petite histoire à ceux des jeunes gens qui sont ici, et qui seront plus tard fonctionnaires coloniaux. Ils y verront que, lorsqu'on est loin, et en présence d'éventualités qu'on n'a pu prévoir à Paris, il y a quelquefois de la prudence à montrer de l'initiative et que l'indiscrétion est le plus dangereux des défauts, quand on veut agir.

(Applaudissements)

Je ne sais pas pourquoi je vous ai conté cette anecdote qui n'a rien à faire avec l'Algérie, non plus qu'avec la belle conférence de M. Augustin Bernard, mais vous me pardonneriez de faire un peu l'école buissonnière.

Pour en revenir à l'Islam, remarquez une chose singulière : l'Islam s'est conservé comme il l'a fait et, bien qu'il compte plus de sectes qu'on ne pense communément, il subsiste entre les Mahométans, une certaine unité de doctrine. Cependant, l'Islam n'a pas de clergé, pas de prêtres pas de sacrement. Il y a dans les mosquées, des imans, des fonctionnaires chargés de lire le Coran et de réciter les prières, mais le fidèle ne fait jamais appel à l'intermédiaire d'un ministre du culte dans l'exercice de sa religion.

C'est qu'en vérité si l'Islam est une religion, il n'est pas une Église. — Mais l'Islam n'est pas seulement une religion ; la parole « rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César » n'est pas une parole musulmane. Le Coran, pour ses adeptes, est non seulement ce qu'est pour nous l'évangile, il est aussi un Code, et les mœurs de l'Orient en sont la fidèle expression. Retirer une pierre de l'édifice coranique, ce n'est pas seulement blesser le Musulman dans sa religion, c'est l'atteindre dans tout l'ensemble

de sa vie, dans sa famille, dans ses rapports avec ses compatriotes, et lui retirer tout appui moral.

Les Berbères se sont soumis tant bien que mal à la loi coranique que leur apportaient les Arabes, mais M. Augustin Bernard, tout à l'heure, remarquait que les Algériens avaient des piétés particulières qu'on ne trouve pas en Orient. C'est ainsi qu'ils ont le culte des marabouts, le culte des saints ; dans chaque pays, il y a un saint local ; ils ont aussi des confréries. C'est là le caractère très particulier de l'Islam dans l'Afrique du Nord.

Quand j'avais l'honneur d'être Gouverneur général de l'Algérie j'ai mis à profit cette particularité. M. Augustin Bernard a parlé tout à l'heure des chérifs d'Ouezzan. Les cheurfa (c'est le pluriel du mot cherif) les cheurfa d'Ouezzan sont des descendants du Prophète ; ils sont à la tête d'une puissante confrérie qui domine parmi les populations du Maroc et de la province d'Oran. Leur autorité est immense. On en a vu un qui était un peu fou, s'amuser les jours de marchés à Ouezzan, à tirer des coups de fusil sur les indigènes massés sur la place de la ville. Ses fidèles considéraient comme un bonheur d'être atteints par lui.

De mon temps, le vieux chérif était un très brave homme, qui nous avait pris en affection en 1855, au moment de la guerre d'Orient ; il avait trouvé admirable que les Français allassent au secours des Turcs, au secours du Croissant, et à partir de ce moment-là, il s'était dévoué à la France. Il s'était bien battu contre les Espagnols, en 1859, dans les combats que les Marocains soutinrent contre le maréchal O'Donnell, et qui se terminèrent par la prise de Tetuan. Plus tard il était devenu amoureux d'une Anglaise et l'avait épousée.

Ce personnage un peu bizarre, je l'ai employé justement pour amener à nous les populations de ces oasis du Touat dont je vous ai dit un mot tout à l'heure. Un jour qu'il prenait le chemin de fer à Oran pour se diriger vers le Sud, son train fut pour ainsi dire assiégé par ses fidèles ; ils se traînaient sur la voie ; il y en avait qui tendaient leur mouchoir pour qu'on put essuyer les vitres du compartiment où il se trouvait, et ce mouchoir ils l'embrassaient, et le montraient comme une relique.

Ce culte des saints et de leurs descendants, qui est si contraire à l'esprit de l'Islam, je crois bien que c'est chez les indigènes du Nord de l'Afrique, une survivance du passé, une survivance du temps où tous ces peuples étaient chrétiens. Tout n'a pas disparu de ce lointain passé. C'est ainsi que dans l'ornementation de beaucoup d'objets en Kabylie, et surtout chez les Touaregs, on retrouve souvent des décors qui sont tout à fait byzantins ; ils n'en ont rien inventé, car ce peuple indigène, qui est poète, n'a aucun sens plastique.

M. Augustin Bernard nous a dit que peut-être, nous autres Français, nous avons donné un coup d'éperon à l'Islam et aidé à son développement en Algérie. La remarque est très juste, mais elle a besoin d'être expliquée. Les Arabes du temps des Turcs n'avaient pas plus qu'aujourd'hui le goût de payer l'impôt, en quoi consistent aux yeux de la plupart des Orientaux, tous les rapports des Gouvernés avec les Gouvernants, mais les Turcs étant musulmans comme eux, ils ne pouvaient pas abriter sous le drapeau du Prophète leur résistance à l'autorité. Quand en 1830, nous sommes arrivés à Alger, nous n'avions aucune idée de ce qu'on appelle la politique de protectorat. Le premier soin du général de Bour-

mont, qui commandait l'armée, fut de faire embarquer le Dey d'Alger et ses femmes pour la Turquie. Son successeur, le général Clauzel, suivit la même ligne de conduite. Il poursuivit la population turque, qui émigra en Turquie. Beaucoup de familles turques d'Alger ont été s'établir à Brousse, dans l'Asie Mineure.

Était-ce un bien, était-ce un mal ? C'est une question que j'ai souvent entendu poser. Les Turcs auraient peut-être été pour nous d'utiles auxiliaires ; ils avaient l'habitude de gouverner les populations arabes, et ils auraient pu être entre elles et nous, d'excellents intermédiaires. Ils n'aimaient pas les Arabes : nous l'avons expérimenté. Il y avait aux environs d'Oran une tribu turque qu'on appelait les Douairs ; leur chef s'appelait Mustapha ben Ismaïl. Il a joué un grand rôle à l'époque de la conquête. Ce vieux turc, qui détestait Abd-el-Kader, nous a servi avec une fidélité admirable. On l'avait nommé général et il est mort pour nous dans une action militaire. Nous avons placé son buste au Palais de Mustapha, près d'Alger, et très certainement beaucoup de Turcs de la province d'Alger se seraient conduits comme ceux de la tribu des Douairs, si nous les avions ménagés : ils auraient prouvé aux indigènes qu'il ne s'agissait pas entre eux et nous, d'une affaire de religion.

Ayant ainsi brisé les instruments du Gouvernement des Deys, nous nous sommes trouvés en face de cette poussière d'hommes dont parlait tout à l'heure M. Augustin Bernard. Il n'y avait plus devant nous que des chefs de tribus qui ne nous connaissaient pas, qui avaient l'habitude de l'insurrection contre le gouvernement du dey, qui ne payaient pas l'impôt ou qui ne l'avaient jamais payé que sous la pression de la force. Quand ils ont eu affaire

à une administration qui avait la prétention d'administrer régulièrement le pays, il se sont rebellés comme ils le faisaient auparavant. Il n'y a pas eu, au fond, beaucoup de différence dans leurs sentiments à notre égard d'avec ceux qu'ils nourrissaient à l'égard des Turcs d'autrefois.

Mais il s'est trouvé, parmi eux, un homme vraiment supérieur, Abd-el-Kader. C'était un personnage remarquable, qui joignait beaucoup d'habileté politique à une certaine hauteur morale ; il avait soin de sa réputation de sainteté et il était en même temps fort ingénieux dans ses moyens de nous combattre. En France même, ce qu'il y avait de romanesque dans sa figure, séduisait, car on était romantique, sinon romanesque en 1840. Abd-el-Kader a prêché la guerre Sainte avec une énergie et une persévérance inlassables.

Nous remplaçons les Turcs dont le Gouvernement ne pouvait pas donner prise à ses ennemis au point de vue de l'orthodoxie musulmane et auquel on refusait purement et simplement l'obéissance. Abd-el-Kader était sans doute ce qu'avaient pu être un Jugurtha ou un Massinissa mais, avec lui, la rebellion prenait la couleur d'une guerre religieuse ; l'Emir exaspérait le fanatisme de ses fidèles, et c'est ainsi que notre présence a ravivé les sentiments musulmans dans ce pays d'Algérie, jusque là assez tiède et faiblement attaché au Coran.

M. Augustin Bernard s'est demandé s'il serait à propos d'essayer de changer les idées du peuple arabe et de le détacher de l'Islam.

C'est une première question de savoir si l'on y pourrait réussir. Je vous dirai mon sentiment. Je suis sur ce point tout à fait de l'avis du Maréchal Lyautey :

Si nous essayions d'enlever aux Mulsulmans leur foi, nous ne mettrions rien à la place. Certainement, nous n'en ferions pas des Chrétiens ; quel principe de vie leur donnerions-nous ? Un paysan Kabyle n'est pas un philosophe, et lui enlever le peu de loi morale qu'il trouve dans le Coran, ce serait en réalité, chez cet homme qui est encore très près de la nature, déchaîner une bête féroce.

J'ai eu de grands amis parmi les Arabes ; la plupart aujourd'hui sont morts, mais leurs fils, quand ils se trouvent à Paris, viennent me voir. Lorsque le Sultan du Maroc est venu en France, on a appelé ici un certain nombre de chefs Algériens. Je ne sais pas si l'on obéissait à une idée juste. Entre le Sultan du Maroc et les chefs algériens, il n'y a jamais eu aucun lien et il est peut-être inutile de les rapprocher.

Quoi qu'il en soit, on fit venir ici un certain nombre de chefs arabes et parmi eux il y avait le fils et le petit fils du Bach Agha des Larbâa, Lakdar ben Mohammed, qui avait été un bon et fidèle ami pour moi pendant que j'étais en Algérie, et qui m'avait souvent accompagné dans le Sud.

J'invitai son fils Djelloul, et son petit-fils, à déjeuner avec quelques autres chefs indigènes, et après le déjeuner, je vis ce jeune homme se retirer, avec d'autres jeunes gens, dans un autre salon pour y fumer.

Je lui envoyai mon secrétaire, pour l'inviter à revenir près de nous. Il lui répondit : « Excusez-nous près de M. Cambon ; nous ne pouvons pas aller le retrouver ; je fume et je ne me permets pas de fumer devant mon père. »

J'ai noté cette réponse ; elle indiquait une certaine délicatesse de sentiment qui, peut-être, manque à

beaucoup de gens, en France, où on fume parfois avec une indiscretion un peu choquante ; c'était chez ce jeune homme, la marque d'une bonne tenue morale. Pour employer l'expression du Maréchal Lyautey, qu'a rappelée M. Augustin Bernard, son éducation n'en avait pas fait un mufle.

(Applaudissements)

Croyez-moi ; il faut laisser les choses et les hommes évoluer lentement. M. Augustin Bernard nous disait tout à l'heure, que, incontestablement, la société indigène évolue. Je le crois en effet ; mais il ne faut pas souhaiter qu'elle évolue trop vite. Nous avons vu et nous voyons ce qu'a donné cette évolution précipitée dans d'autres pays musulmans.

Des jeunes gens sont venus à Paris du fond de la Méditerranée, pour faire leurs études. Malheureusement, ils n'ont pas fréquenté que les grandes Ecoles, et, de leur séjour à Paris, ils ont emporté souvent plus de vagues ambitions que d'idées justes. Peu préparés à comprendre notre civilisation, ils n'en ont vu que l'extérieur. Ils ont acquis le mépris du monde dans lequel ils avaient vécu enfants, et sont rentrés dans leur pays pour tout bouleverser.

En réalité, l'expérience que j'ai tirée des séjours prolongés que j'ai faits en Afrique — j'y ai passé douze ans de ma vie — c'est que les hommes de civilisations différentes se pénètrent peu parce qu'ils ont des sensibilités différentes ; c'est une erreur de croire que l'intelligence des Orientaux a les mêmes conceptions que la nôtre et s'intéresse aux mêmes objets. Il y a une éducation de l'esprit qui lui manque.

Un exemple vulgaire vous fera saisir ce que je veux dire. Pendant que j'étais Gouverneur de l'Algérie, une

ambassade de Touaregs me fut amenée un jour au Palais de Mustapha. Je fis avec eux une petite convention pour la protection des caravanes qui voudraient traverser le Sahara, et, suivant un vieil usage, je leur remis en signe d'accord la moitié d'un louis d'or dont je gardai moi-même l'autre partie. Ces Touaregs restèrent cinq ou six jours à Alger. Naturellement, je donnai l'ordre qu'on leur montrât tout ce qu'on supposait pouvoir intéresser des Sahariens qui n'avaient jamais vu une ville, une campagne fertile, des eaux courantes, la mer. On crut bien faire de les promener et de leur montrer des fabriques, des usines, l'arsenal, enfin tout ce qui aurait intéressé un Européen.

Rien de tout cela ne les frappa. Cependant, il y avait dans le port, un grand paquebot des Messageries Maritimes qui faisait ses essais. C'était un énorme et magnifique bâtiment, qui n'était pas destiné au service de la Méditerranée, mais à celui de l'Extrême-Orient.

On voulut les y conduire. On pensait qu'ils seraient curieux de voir cette chose si nouvelle pour eux, car la plupart de ces Touaregs n'avaient aucune idée de ce que c'était que la mer. Cependant, ils hésitèrent avant de se décider à rejoindre le bateau ancré dans le port. Une fois à bord, la première chose qu'ils firent fut de rire quand on leur dit que ce bateau reposait directement sur l'eau : ils étaient convaincus que, comme dans la chanson, les navires avaient de grandes jambes de bois qui s'appuyaient au fond de la mer.

On leur montra les machines, les mâts, la boussole, le gouvernail. Rien de tout cela ne les intéressa. On leur fit visiter tout le bâtiment ; ils restèrent profondément indifférents.

Un hasard fit qu'au cours de leur visite dans l'intérieur du paquebot, le garçon chargé du service des bains, se trouvât sur le seuil d'une de ses cabines. Quand il les vit passer — il était fier de l'organisation de ses baignoires — il les invita à entrer et ils pénétrèrent dans la salle de bains. Là, le garçon tourna le bec de cygne et l'eau douce se mit à couler dans la baignoire. Ces Sahariens furent surpris. Ils avaient coutume, dans le désert, de tirer difficilement de puits ensablés et salis par toutes les bêtes de somme des caravanes, une eau souvent magnésienne et puante. Ils voyaient devant eux une fontaine d'eau douce que nous faisons couler à volonté, dans un bateau entouré d'eau salée ; ils ne comprenaient pas, et ils considéraient cela comme un véritable miracle. Ainsi, nous leur paraissions commander à la nature !

Voilà, dans tout ce qu'ils avaient vu à Alger et dans leur contact avec nous, la seule chose qui les avait vraiment frappés de stupeur, parce qu'elle était la seule qui répondit aux besoins ordinaires de leur vie.

(Applaudissements)

Je pourrais vous citer d'autres exemples. Sous l'Empire, pendant l'Exposition de 1867, le Shah de Perse vint en France ; on lui montra ce qu'il y avait de beau dans notre pays. A son retour en Perse, il écrivit le récit de son voyage, qui a été publié. La seule chose qui eût frappé ce souverain, c'était le Cirque Olympique. Ni les chemins de fer, ni les usines, ni même le déploiement de l'armée dans les revues, ne l'avaient touché. Ce qui l'avait frappé, c'était les tours de force des saltimbanques.

Au fond, les Orientaux ne comprennent pas plus notre civilisation que nous ne comprenons la leur ;

entre eux et nous, il y a un fossé. Nous n'avons pas la même conception des choses. Il faut prendre garde de ne pas vouloir les déraciner trop vite. Un Oriental qui boit du vin en public, qui affecte d'être libre dans ses propos et de jouer à l'Européen est en général un homme qui mérite peu de confiance.

Cependant, ne tombons pas dans cet excès qui consiste à admirer tout de l'Islam. Il faut l'accepter pour ce qu'il est ! Le Coran est une loi sociale autant que religieuse. Il régit des hommes d'une intelligence très différente de la nôtre, qui n'ont aucune curiosité scientifique, aucun esprit critique, et qui obéissent à la loi parce qu'elle est la force.

Le spectacle de nos divisions et de nos discussions les étonne, et s'ils veulent parfois s'y mêler et entrer dans nos assemblées, c'est qu'ils se rendent compte que c'est par là qu'ils auront une part de l'autorité.

Pardonnez-moi de vous avoir parlé si longtemps ; je me suis laissé aller à vous entretenir de quelques-uns de mes souvenirs. Je vous en dirai, si vous me le permettez, encore un.

Lorsque j'étais en Amérique, j'ai été souvent au Canada où j'avais quelques amis. J'y éprouvais un plaisir rare. Quand j'étais à Montréal, je descendais volontiers dans les quartiers populaires et je m'amusais à y trouver autour du marché, des saltimbanques ou des dentistes, qui faisaient leur boniment en français ; c'était en français que les paysannes venaient vendre leur beurre ou leurs œufs. Tous ces braves gens parlaient le français du xvii^e siècle ; parmi eux, on se croyait véritablement vieux de deux siècles. S'ils voulaient parler de votre bagage, ils disaient : n'oubliez pas votre butin. Un jour, à la gare de Montréal, je

demandais où était mon wagon. Mon compagnon me regarda de travers et me dit : qu'est-ce que cela veut dire, vous parlez anglais ? Je lui répondis non. Et il répliqua, avec un bon accent normand : Nous disons « un châr ». Ce vieux français était un parler très savoureux.

Je souhaite de tout mon cœur que ceux qui viendront après nous, quand ils iront en Algérie, dans cent ou deux cents ans, aient cette impression aimable de se croire en France, dans une France un peu vieillie, mais tout de même vivante et bien chère.

(Applaudissements.)

V

**L'ISLAM
ET LES PUISSANCES EUROPÉENNES**

CONFÉRENCE DE M. LOUIS MASSIGNON

Professeur au Collège de France

**DISCOURS
DE M. LE COMTE DE SAINT-AULAIRE**

Ambassadeur de France

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ⁽¹⁾,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Cette conférence vient clore une série d'investigations sur l'état présent de nos connaissances sur l'Islam et j'ai choisi comme titre :

L'ISLAM EN PRÉSENCE DES PUISSANCES EUROPÉENNES

Mon intention n'est pas de peindre extérieurement l'aspect uniquement politique de cette confrontation, mais plutôt d'essayer de voir du dedans, en prenant l'Islam comme *centre*, les aboutissements politiques d'un certain nombre de faits sociaux. Et pour commencer, il m'a semblé intéressant que nous envisagions de la façon la plus brève possible, puisque le temps est mesuré, ce que les Anglais appelleraient l'extension de la « dénomination confessionnelle » de *musulman*. Combien y a-t-il de gens, à l'heure actuelle, qui s'avouent musulmans ? Nous allons faire un peu de géographie statistique.

J'ai eu, ces dernières années, en composant deux éditions successives d'un annuaire à ce sujet, à compiler beaucoup de documents. Il faut un certain scepticisme pour ces statistiques ; il y a des pays qui ne donnent des statistiques que tous les dix ans — c'est peu — par exemple l'Égypte, l'Inde, et ce sont les meilleures. Il y en a d'autres, celles faites pour le

(1) Conférence faite par M. Louis Massignon, le 4 mars 1927.

Maroc, où l'on nous dit qu'il ne s'agit que des régions pacifiées. Et pour d'autres pays musulmans, nous en sommes réduits à des méthodes tout à fait aléatoires d'approximation. Néanmoins, du conflit des différentes hypothèses, on arrive aux chiffres suivants :

Actuellement, les gens s'avouant « Musulmans » se montent à 240-250 millions.

Il ne faut pas croire que l'Islam soit essentiellement Arabe, car sur ces 250 millions, il y a au plus 38 millions d'Arabisés, dont 12 millions d'Arabes purs. Vous voyez déjà que, lorsqu'on nous parle de l'Islam arabe, il faut compter que sur 250 millions, il y a au plus 38 millions d'Arabisés, qui se répartissent ainsi : Arabie, Syrie, Mésopotamie et Palestine, 11 millions ; Egypte et Soudan, 16 millions ; Maghreb, 10 millions. En Egypte, ce sont des Coptes, et au Maroc ce sont des Berbères.

La masse la plus importante de ces 250 millions de Musulmans est composée d'Indous, Il y a 72 millions de Musulmans dans l'Inde. En réalité, il n'y a que 63 millions de purs Hindous, car sur ces 72 millions, il faut retrancher 6 millions d'Afghans et 3 millions d'Hindous qui ne sont pas d'origine indo-européenne, mais se trouvent dans le pays dravidien.

La seconde masse est constituée par les Malais, elle se monte à 55 millions d'individus, dont 50 franchement Malais et 5 millions qui sont des races primitives.

Les Arabes n'arrivent qu'en troisième lieu, avec 38 millions, serrés de près par l'élément Turc, qui en comporte 34 millions. Là encore, il est bon de se rappeler qu'il n'y a qu'une minorité de Musulmans Turcs en Turquie, en ce sens que la majorité des Musulmans Turcs se trouve en dehors de la Turquie actuelle. Il

n'y a que 10 millions de Musulmans vraiment Turcs en Turquie, car les Kurdes y parlent encore un dialecte aryen, et nous avons 19 millions de Turcs musulmans hors de Turquie, en Russie, 4 ou 5 en Chine et quelques-uns en Afghanistan.

Nous avons ensuite la masse des Musulmans Iraniens, Persans ou Afghans, 26 millions : 12 millions en Perse, 6 en Afghanistan, 6 millions d'Afghans en dehors et 2 millions de Kurdes parlant un dialecte persan qui se trouvent en Turquie. Puis, un certain nombre de Persans musulmans dans les pays de domination russe, *Tadjiks* par exemple en Uzbekistan, et *Tates*, au nord de Bakou.

Voilà donc les groupes Hindou, Malais, Arabe, Turc, Iranien ; restent des groupes *négres* : formant en tout 23 millions d'individus.

Puis, nous avons les Chinois purs, dont le chiffre est absolument impossible à déterminer ; la statistique en varie de 7 à 30 millions. Cela dépend forcément de la démographie chinoise, qui n'a jamais existé, et ce n'est pas dans l'état de chose actuel que nous pouvons espérer avoir une statistique probable des Musulmans de Chine.

Les Musulmans, dans leur Congrès de la Mecque de l'an dernier, se sont dits persuadés qu'il y avait près de 30 millions de Chinois musulmans et ont réservé trois mandats sur 49 aux délégués Chinois dans le futur Congrès qui va se tenir cet été. Je ne sais pas s'ils représenteront réellement des mandataires Musulmans Chinois.

Enfin, nous avons encore 2 ou 3 millions de Musulmans en Europe.

Tout ceci nous amène déjà à voir que c'est l'Inde

qui fournit le gros effectif ; j'ajoute que c'est la partie la plus riche ; et, au point de vue budgétaire, au point de vue de l'action sociale éventuelle pour des œuvres utiles, on voit bien que le rôle de l'Inde est tout à fait légitime.

Les Malais sont excentriques, mais ont néanmoins un rôle important ; les événements qui viennent de se passer là-bas, et sur lesquels la censure hollandaise n'a pas laissé voir de grands détails, montrent cependant qu'il y a un travail assez réussi de la propagande communiste parmi les Musulmans Malais.

Enfin, nous avons la masse arabe et la masse turque.

Est-ce qu'il y a une unité d'ensemble ?

Vous voyez que les races sont très complexes, qu'il ne s'agit pas là d'une majorité sémitique menant à l'assaut de l'Europe une civilisation ennemie. Faut-il croire à ces prophéties pessimistes et à ces généralisations faciles auxquelles se livrent de très honnêtes publicistes américains, qui ont horreur de la couleur en général et considèrent que l'Islam est une couleur ? C'est assez difficile à discerner. Il y a, au fond, dans ces prophéties, un dessein extrêmement simple de continuer à classer, pour plus de commodité au point de vue de l'exploitation des territoires d'outre-mer, des races comme « inférieures ».

Nous avons, en Europe, gardé un souvenir plus précis que les Américains, des contacts que l'Islam a eus avec nous ; nous nous souvenons de la période qui a commencé au ^x^e siècle pour finir au ^{xiv}^e, de la période des Croisades, et nous savons que l'Islam est parfois très hostile, mais aussi capable de se mesurer avec la Chrétienté et qu'il faut l'examiner sans ce parti pris d'en faire un simple prolétariat colonial.

Il y a un certain nombre de souvenirs historiques que je voudrais évoquer avec vous sur les premiers rapports des puissances européennes avec l'Islam. Nous avons tous présents à l'esprit, après les Croisades, cette dernière vague de conquêtes musulmanes qui les amène à Constantinople, à Lépante, à Vienne. Puis, la reprise de Grenade, la prise d'Alger et, dans l'Est, la réaction Hindouiste avec le sac de Delhi, en 1754, marquent son reflux.

Si nous examinons cet ensemble de rapports historiques de l'Europe de la chrétienté, qui n'était pas encore divisée en puissances rivales, et de l'Islam, nous voyons une chose singulière que j'appellerais une sorte de renversement d'équilibre.

C'était un duel, presque égal, à l'époque des Croisades. Qu'est-ce qui se passe à partir du ^{xiv}^e siècle ? Lentement, nous voyons la communauté musulmane amenée à une vie raréfiée. Les inventions, par exemple Il n'y a plus d'inventions, alors que jusqu'au ^{xiii}^e siècle, nous avons toute une série de procédés techniques que les Musulmans amélioraient de leur côté, comme nous les améliorions du nôtre, par exemple pour les instruments de musique ; ce sont les noms de leurs instruments qui passent chez nous jusqu'au ^{xiii}^e siècle. Comment se fait-il qu'à partir du ^{xiv}^e siècle, nous voyions lentement ce renversement d'équilibre, cette sorte de stagnation qui prend possession du monde musulman ?

Le point est délicat. Par exemple, en 1453, au siège de Constantinople, l'Islam est vainqueur, mais les canons n'avaient pas été fondus par les Turcs, ils avaient été fondus par des renégats hongrois.

On a parlé d'encerclement économique ; ce n'est

d'ailleurs pas au xiv^e, mais à la fin du xv^e siècle, que la découverte du Cap de Bonne-Espérance a, en quelque sorte, cerné l'Islam. Il faut réfléchir que, peut-être même dans notre temps, des blocus seraient difficiles et que si les Portugais avaient fait le périple de l'Afrique il y avait pour l'Islam des réserves sérieuses.

On a parlé d'un autre point plus complexe et plus intéressant, ce que j'appellerai la « désertion d'Israël ». C'était un élément constitutif de la société musulmane jusqu'au xiii^e siècle. Vous savez que les Musulmans n'admettent pas le commerce des métaux précieux et la banque ; c'était autrefois de l'arbitragisme et les Musulmans n'admettent pas que ce commerce soit fait par des Musulmans ; il fallait donc que des gens d'une communauté différente, fassent, au cœur des villes musulmanes, jouer ce ressort essentiel de la vie sociale et, pratiquement, des éléments musulmans l'avaient fait dès le début ; nous avons des détails intéressants à ce sujet. Comment se fait-il qu'à partir du xi^e siècle, nous voyions graduellement les Israélites quitter le monde musulman ? Non pas qu'ils fussent bien traités dans les milieux chrétiens, puisque nous allons les voir expulsés d'Espagne et traqués de droite et de gauche ; mais ils cessent de compter sur les états musulmans et préfèrent s'installer dans les états chrétiens.

Est-ce ce ressort essentiel de vitalité, cet esprit de spéculation qui a manqué à l'Islam ? C'est une explication qui mérite d'être creusée. Il est de fait que le costume des Israélites dans les ghettos du Moyen-Age est un costume qui provient de l'Islam ; la cocarde jaune sur l'épaule en vient.

On peut donner une explication ou faire une constatation plus profonde, et en étudiant le régime des

corporations, tant en Mésopotamie que dans la Basse Egypte, j'ai été frappé de ce fait qu'à partir du ^{xv}^e siècle on constate une sorte de lassitude dans la domination. Nous ne pouvons pas dire qu'à ce moment l'Islam semble avoir perdu sa force. Cette lassitude se présente sous forme de ce que j'appellerai la perte du sens du péché ; il n'y a plus, pour les gens qui ont à faire un travail le désir de le faire complètement et bien. D'où provient cette lassitude ? C'est peut-être un phénomène concomitant de cette sorte d'encerclement économique, mais dès ce moment nous sentons que le renversement d'équilibre se produit ; dès ce moment, on peut dire que l'Islam est en position de vaincu à l'égard de ces puissances européennes qui viennent de se former et dont il avait reconduit les représentants les plus qualifiés à la mer, le siècle précédent.

Il est temps que nous envisagions ce que c'est que cette Communauté musulmane, d'abord triomphante dans les Croisades, puis défaillante à partir du ^{xv}^e siècle. On vous a expliqué qu'il y a une ville, fondée ou plutôt « rebaptisée » d'un nom nouveau en 622, lors de l'expatriation de Mohammed, chassé de La Mecque par l'hostilité de ses compatriotes, c'est Médine, la « ville », par excellence, comme autrefois Rome était la Ville (Urbs). C'est une ville de refuge, une ville nouvelle où l'on accepte à égalité non pas seulement les compagnons de Mohammed venus de La Mecque, mais les habitants convertis de Médine, mais les convertis de n'importe quel pays. Nous avons donc, dès le début de l'Islam, à une époque où on se rend parfaitement compte de la différence qu'il y entre le point de vue religieux et le point de vue racial, à considérer que l'Islam n'est pas une idiosyncrasie *arabe*.

Cette conception, cette sorte d'hérésie qui s'appelle le *phylétisme* n'a pas été pratiquée par les musulmans, au début. Les premiers Califes ont eu comme collaborateurs des convertis Abyssins, des Grecs, des Persans, et Omar, le second Calife, n'hésitait pas à désigner comme héritier présomptif de son pouvoir, Salim, qui n'était qu'un affranchi ; les Kharidjites ont toujours conservé le respect de cette idée.

L'unité musulmane s'est donc fondée dans l'idée religieuse.

Quels étaient les signes extérieurs de cette communauté ? C'était une seule direction de prière, non seulement pour les cinq prières quotidiennes, mais pour le pèlerinage, puisqu'on était tenu si on a les provisions de route et la monture, à faire le pèlerinage. Un seul livre, le Coran, mais à ce livre n'a jamais été fixée une interprétation unique. Il n'y a pas dans l'Islam de pouvoir interprétatif qualifié ; le « corps des ulémas » est une fonction administrative inventée pour un certain laps de temps, tant en Perse qu'en Turquie, par un pouvoir autocratique, mais ce n'est pas dans l'esprit démocratique de l'Islam. Il en est résulté une grande variété de rites et de sectes qu'aucune orthodoxie n'a pu exclure, de sorte que nous pouvons, à la fois, comprendre et déplorer, ou célébrer, cette variété dans l'Islam, qui fait qu'on n'a jamais pu s'entendre sur le fond du texte qu'on vénérât et le degré d'attachement qu'on pouvait attribuer à telle ou telle particularité qui pouvait paraître dogmatique. Même l'interprétation mystique n'a pu être exclue de l'Islam, car il n'y a pas de procédure d'excommunication valable.

Cette communauté ainsi constituée se trouve actuellement en face de l'Europe ; elle se trouve encore bien

vivace, en tant que supranationale, car bien des fois, avec des Musulmans il m'est arrivé d'entendre qu'avant de répondre : Je suis Arabe, ou : Je suis Egyptien, ils disaient d'abord : Je suis Musulman, et des gens sachant très peu d'Arabe étaient très fiers de le dire en Arabe.

Il y a donc des gens qui s'avouent, en face de l'Europe, comme étant Musulmans. Je dis : En face de l'Europe, car, jusqu'ici, nous n'avons pas eu avec eux une attitude tout à fait accueillante ; nous sentons difficilement le moyen de les accepter à égalité.

La tradition veut que l'élément musulman soit dissocial, et inmiscible.

Je voudrais voir avec vous, rapidement, en parcourant les différents points de divergence qu'il y a entre nos coutumes, ce qui est resté maintenu de façon antagoniste de la part des Musulmans.

Il y a d'abord le calendrier. L'Islam a un calendrier purement lunaire, c'est-à-dire un calendrier qui parcourt tous les trente ans toutes les saisons. C'est absolument incommode pour les agriculteurs. De tout temps, les administrations musulmanes ont été obligées de tolérer et même de recommander l'emploi d'un calendrier solaire. Il s'est passé des choses amusantes en Turquie à ce sujet. Une année, on s'est trompé d'un quantième à propos des coupons de la dette, en calculant ce « calendrier financier ». Récemment, on a supprimé ce calendrier et on a pris le calendrier grégorien.

Le calendrier lunaire est tellement incommode que depuis très longtemps on pouvait bien penser que ce trait de la communauté musulmane ne pourrait pas tenir contre le calendrier occidental et dès maintenant,

en Turquie, dans les pays soumis aux républiques soviétiques et pratiquement en Egypte et dans les pays soumis à l'influence européenne, c'est le calendrier grégorien qui compte et le calendrier musulman n'est plus qu'un calendrier liturgique qu'on connaît de moins en moins.

On nous a dit : il faudra réserver le statut personnel, et les pays européens qui se sont trouvés coloniser les pays musulmans ont été très attentifs à réserver le statut personnel. On nous disait : la société musulmane restera avec son statut personnel. On aurait pu remarquer que, dès le ^{xiv}^e siècle, à cause des Turcs, nous avons eu des tribunaux d'exception, des tribunaux de droit coutumier, ayant trait à l'administration civile ou militaire et qui n'étaient pas tenus à suivre le code coranique. Nous avons donc déjà, à ce moment, une lacune ; cette lacune s'est accentuée et dans beaucoup de pays musulmans, depuis le ^{xv}^e siècle, nous avons eu des essais de codification qui n'avaient aucun rapport avec l'esprit du Coran, et, finalement, depuis un an, la Turquie a le Code civil suisse, après avoir eu pendant la guerre un code très transformé (1917).

Nous avons des essais ailleurs ; vous savez que les différents pays musulmans, l'Egypte ou la Tunisie, l'Inde ou l'Algérie (Code Morand, que l'on va promulguer), ont fait des essais ; nous avons aussi une jurisprudence pratique qui, de plus en plus, écarte les Musulmans d'une vie où le code coranique se trouverait appliqué.

Au point de vue du jeûne, les Musulmans fervents demandent qu'on rappelle davantage, par un respect extérieur de l'Etat pour le Ramadan, la population

musulmane à ses devoirs. Cela indique combien les habitudes formellement fixées, comme le jeûne, sont en désuétude.

Il y a la question des viandes égorgées. Cette coutume, chez les Musulmans, n'est plus aussi strictement observée; la tolérance vient rapidement. J'ai vu des Musulmans venant en Europe, tenir dans les premiers temps à avoir de la viande égorgée et finalement s'arranger.

La femme suit moins facilement le mouvement. Il reste encore beaucoup à faire pour que nous puissions nous entendre, car l'intermariage est impossible. Il est évident que si un Musulman peut laisser sa femme être chrétienne, on ne peut pas encore obtenir l'inverse et qu'un Chrétien ne peut épouser une Musulmane. Je suis sceptique sur le succès du code qui s'applique en Turquie actuellement; je serais très étonné si un Arménien ou un Grec pouvait se marier avec une Musulmane¹; je crois qu'il serait rapidement liquidé. Il y a eu un ou deux essais de ce genre après 1908, qui ont abouti au lynchage. Les mœurs sur ce point sont encore sévères.

En 1909, le gouvernement hollandais était assez gêné par cette question au point de vue des mariages mixtes à Java en ce qui concerne le statut des enfants, et il avait essayé d'obtenir une fetoua du Cheïkh-ul Islam, à Constantinople, mais celui-ci l'avait refusée.

Pour les héritages, je crois qu'il y a aussi des difficultés, d'autant plus que c'est une procédure assez sin-

¹ La presse de Constantinople vient pourtant d'annoncer (fin mars 1927) un premier mariage mixte, d'une musulmane avec un non-musulman; mais un Italien.

gulière qui règle cette question et que la femme est tout à fait désavantagée.

Quels sont les autres points où nous voyons une décomposition au contact de l'Europe ?

D'abord, au sujet de l'enseignement de la langue, c'est-à-dire de la langue arabe. Nous remarquons qu'il y a décadence en Turquie, où il y a même presque proscription de l'Arabe. Nous remarquons également la décadence en Perse où se manifeste un mouvement nationaliste assez intense qui essaie de purger le vocabulaire de tous les mots arabes ; il n'y arrive pas, mais il l'essaie et il ne favorise pas les écoles arabes.

Dans l'Inde, au contraire, on s'intéresse énormément à l'Arabe, mais c'est le parti pris d'une minorité. Les Musulmans hindous se sentent les coudes et essaient de développer l'enseignement de l'arabe. Quand on imprime un livre arabe au Caire, on est sûr de voir plusieurs centaines d'exemplaires demandés dans l'Inde.

En Chine, également, on ouvre des écoles où l'on essaie d'apprendre l'arabe ; c'est nul au point de vue pratique, mais il s'agit là encore d'une minorité qui veut se défendre et qui choisit comme langue d'unité cette langue qui est celle de la Révélation.

C'est ce qui a été rappelé par le Congrès de la Mecque, où il a été dit qu'il fallait intensifier l'ouverture de ces écoles arabes pour maintenir le sentiment d'unité de l'Islam.

Au point de vue de l'alphabet, cela va très mal, parce que l'alphabet arabe est une sténographie et a tous les défauts de la sténographie, surtout son infidélité pour les noms propres. C'est une sténographie qui n'écrit que les consonnes et le résultat est qu'il est impossible d'écrire des noms propres. Enver Pacha,

pendant la guerre, avait été réduit, quand il envoyait des ordres aux Dardanelles, à forger un alphabet spécial où les voyelles étaient marquées ; mais les officiers d'Etat-major, très souvent, faisaient des fautes dans cet alphabet, comme nous avons pu le constater par nous-mêmes.

Depuis, on en a été réduit à ceci : Voici un journal qui paraît à Bakou le *Yéni Yol* ; on l'écrit en caractères latins. Si l'Islam veut vivre, il faut qu'il adopte l'alphabet latin pour une raison bien simple :

Un imprimeur arabe est obligé d'avoir 900 cases, là où un imprimeur en alphabet latin n'en a besoin que de 80 à 100. On est battu sans merci à ce duel inégal.

Pour le texte coranique lui-même, qui est le signe du pacte social entre Musulmans, j'avais longtemps cru que l'école coranique garderait son prestige. Il baisse. Chaque année, il y a des doléances très violentes, partout, même en Egypte, constatant qu'on ne sait plus le Coran, qu'on ne l'apprend plus, et dans les pays sous domination européenne, on l'apprend encore moins. C'est à ce point que j'ai noté dans la *Qibla*¹, journal auquel l'ex-roi du Hedjaz, Hoceïn, imitant Louis XVIII, collaborait sans signer, que ce roi faisait de fausses citations du Coran, ce qui est un comble. Qui saura le Coran, si celui qui s'en dit le gardien ne le connaît plus ?

Au point de vue du statut politico-militaire, quelle est l'unité de réaction musulmane ? Autrefois, il y avait la prière du vendredi, la khotba ; on y demandait à Dieu de répandre ses grâces sur la communauté musulmane et depuis douze cents ans l'habitude s'était

¹ N° 154.

introduite, qui n'était pas très orthodoxe, d'indiquer le nom du souverain. On y tenait beaucoup. Petit à petit, on tâchait d'y mentionner le nom du souverain le plus puissant dans l'Islam, car c'était un symbole pour tous, qu'il y avait quelqu'un qui était une preuve vivante que Dieu n'abandonnait pas son peuple.

Quel nom peut-on mettre maintenant ?

En Egypte, on met celui du roi Fouad ; à Bagdad, du roi Fayçal, ailleurs et chez ceux qui sont sous une domination européenne, on ne met plus aucun nom, ce qui est d'orthodoxie, mais ce qui n'est pas très encourageant pour les espérances des simples croyants. Par exemple, en Russie, malgré les prescriptions tsaristes, les Musulmans y disaient *in petto* le nom du Calife turc ; c'est fini, il n'y en a plus, puisque la Turquie elle-même a décapité le Califat ; en 1922, en le réduisant au pouvoir spirituel, et en 1924 en expulsant le dernier Calife, qui n'était pas complètement orthodoxe puisqu'il avait admis de ne retenir qu'une moitié spirituel du pouvoir.

La guerre sainte était un principe qui ralliait tous les Musulmans, mais le dernier essai qu'on en a fait, en 1915, où l'on promettait le Paradis à ceux qui combattraient pour l'Autriche et l'Allemagne, qui n'avaient rien de musulman, a liquidé le prestige de la guerre sainte. Dès le xvi^e siècle, d'ailleurs, c'était un prétexte pour aller réduire en esclavage les gens que l'on voulait subjuguier.

Il n'y a plus d'unité en politique.

Enfin, à l'intérieur même de l'Islam, avons-nous des vocations religieuses intenses ? Il n'y a pas de sacerdoce. Je dois dire qu'à Damas, où j'avais recherché le nombre des vocations avant et après la guerre, à la

mosquée des Omeyades, il y avait beaucoup de gens qui se préparaient à être ulemas, avant la guerre ; mais après la guerre, je n'en ai plus trouvé.

Quant au Caire, et à al Azhar, qui était le grand centre des études musulmanes dans le proche Orient, l'importance de cette université diminue chaque année. Il y a même une grève en ce moment, grève due à ce fait qu'on lui a porté un coup au point de vue du recrutement des Cadis ; d'ailleurs, il y a des Cadis qui ne croient plus que la charge qu'ils exercent leur vienne du Prophète. Nous avons assisté à ce fait d'un Cadi de Mansourah, qui écrivait : Ma charge, je ne la tiens pas de l'Islam, je la tiens du Gouvernement. Et c'était un esprit indépendant, Ali Abdol Râziq.

Quand on dit cela à des Musulmans, ils répondent : C'est vrai, la charge de Cadi n'est pas forcément une chose essentiellement canonique. Mais si le statut personnel n'a plus un juge spécial qualifié par la communauté, et s'il n'y a plus personne pour légitimer son autorité, qu'est-ce qui reste comme signe visible de l'unité musulmane ?

Tous ces phénomènes que j'essaie d'étudier, de l'intérieur, proviennent de la pression extérieure des idées européennes.

Il reste un fait, c'est le nationalisme. Le nationalisme musulman, ce n'est évidemment pas le nationalisme européen. Nous avons eu des infiltrations de nationalisme en Europe, depuis le traité de Versailles ; ces infiltrations ont été accompagnées du même phénomène en pays musulmans, parce que la plupart des hommes politiques se sont dit : c'est le moyen d'imiter les Européens, de leur ressembler, donc de les vaincre, Ils y croient sincèrement ; on inculque aux jeunes

gens cette idée que leur nation est la seule intéressante.

Je voyais un fondateur d'écoles normales, qui, depuis cinq ans, fait inculquer ainsi ce nationalisme pédagogique à ses élèves et même à ses élèves femmes.

Autrefois, le nom de nation n'existait pas chez les Arabes ; on parlait du lieu d'origine, de l'esprit de clan et de race ; le mot « *milla* » voulait autrefois dire « confession religieuse » ; aujourd'hui il veut dire « nation » et c'est un mot arabe, que les Turcs ont ainsi transformé.

Que vont donner ces nationalismes nouveaux ? Ils ont, jusqu'ici, un aspect assez spécial et sont tous fortement teints d'un esprit musulman. Vont-ils copier les nationalismes européens dont ils sont la suite et la conséquence ? D'ailleurs, leur manifestation est récente, mais leurs origines lointaines sont aussi des réveils linguistiques. Par exemple, le nationalisme hindou ; depuis le *xvii^e* siècle, il y a des poètes intéressants en *urdu*, chez les Hindous. De même, pour les Kurdes. Même chez les nègres de la Côte orientale d'Afrique, il commence à y avoir une littérature souahili. Est-ce que cela évoluera dans le sens du nationalisme européen ? Est-ce que cela ne se coalisera pas dans un sens pan-musulman ?

Pour le moment, cette influence de l'Europe a fait graduellement table rase et dans les esprits les plus croyants des Musulmans, il y a une anarchie mentale épouvantable parce qu'il n'y a plus de pouvoir suprême auquel se référer et qui règle les actes de la communauté ; on met même en doute, nous l'avons vu, la légitimité de la charge de *cadi*. Alors, qu'est-ce que valent les mariages, les successions, les donations ?

Quels sont les organes de légitimation de la Société ? Y aura-t-il une régularisation ?

Je crois qu'il y aura une réaction. Il me semble que le mouvement a été trop rapide pour que cette laïcisation de l'Islam soit définitive. On peut rapprocher cela du phénomène révolutionnaire en Europe, à la fin du XVIII^e siècle. Cependant, il ne faut pas oublier que le livre unique, qui fait l'unité des Musulmans, le Coran, est tout de même moins solide comme appui que la Bible pour les Juifs. Je doute que soumis à une épreuve comme le *galuth* des israélites, les Musulmans résisteraient. Je ne vois pas cette morale précieusement gardée, comme chez Israël, pendant des siècles. D'autre part, je ne sais pas si leur solidarité, qui est très touchante, surtout dans les pays européens résistera longtemps.

On a vu ce qui s'est passé avant la guerre, quand il s'est agi d'organiser le Croissant Rouge ; en 1912, on a été très étonné, quand en Tripolitaine il a fallu envoyer des ambulances égyptiennes, de voir que c'était des docteurs chrétiens qui partaient. Et maintenant, les Persans ne veulent plus entendre parler du Croissant Rouge ; ils parlent du Lion Rouge, parce que le Lion est l'emblème de la Perse. C'est du nationalisme.

Il y a un fait dont il faut tenir compte, c'est qu'en Islam le succès est une preuve de l'attention de Dieu pour ses créatures et la défaite une preuve de désaffection, alors que dans le Christianisme il y a ce paradoxe que la nation la plus éprouvée se cramponne nettement à la Croix, qui est un signe d'épreuve sanctifiante plutôt que de destruction et qui ne détruit pas en elle l'espérance ; mais en Islam, quand il y a un

échec, les croyants sont profondément blessés car ils sentent que c'est Dieu qui s'écarte d'eux.

Je me rappelle, lors de la prise d'Andrinople — la première — avoir vu un Musulman le cœur désolé, et alors, quoique parlant arabe, d'un esprit resté chrétien, je lui disais : Il ne faut pas se désoler, du moment que vous restez unis, vous arriverez bien à vous relever. Il me répondait : Non. C'est une preuve que Dieu s'écarte de nous.

Il est certain que les échecs présents ne vont pas permettre à beaucoup de Musulmans de se ressaisir. Sans doute, dans l'Inde, il y a un esprit particulier. Les Hindous musulmans sont, au contraire, encouragés par les désastres. Mais cela aura-t-il lieu partout ?

Le désir de vivre ensemble subsiste néanmoins et comme dans toute société, qui désire avoir des écoles, des conférences et des biens de mainmorte, les Musulmans désirent avoir leurs écoles et leurs biens de mainmorte et il faut faire extrêmement attention sur ce point.

Vous connaissez tous les incidents que nous avons rencontrés en Tunisie à propos de la question des biens de main-morte. Les Musulmans tolèrent bien que des gouvernements musulmans se servent à leur guise des biens de mainmorte, mais ils ne tolèrent pas que les Européens s'en servent.

Leur solidarité spirituelle se réveille parfois ; voici quelques phrases assez curieuses du Congrès du Caire à ce sujet, congrès qui s'est tenu au printemps dernier et qui a abouti à constater qu'il n'y avait pas moyen d'avoir de Calife.

Un des Musulmans qui étaient là Cheïkh Ahmed el Zawahiri n'a pas pu se résigner à cette constatation et a dit en substance :

« Nous ne sommes pas réunis pour dire que l'Islam est fini ; il y a tout de même une foi commune et vivante qui nous unit, et je crois qu'avant de décider que le Califat, etc... » (1)

Le Congrès a été retourné à ce moment et il a voté une motion moins désolante, en théorie du moins.

Mais ce ressaut est tout de même à signaler, et le fait est encore plus apparent dans le Congrès tenu en juin 1926 à la Mecque, congrès intéressant mais que la presse anglaise n'a pas tenu à nous faire connaître, car nous ne connaissons pas ce qui se passe au delà de Suez que si l'Angleterre veut bien le laisser dire à l'heure où elle le désire. Ce Congrès a été très intéressant, d'abord parce qu'il y a eu des délégations de tous les pays ; il y a eu des délégués turcs, bien que la Turquie se dise laïque ; il y a eu un délégué afghan. Le Congrès a abouti à un certain nombre de conclusions pratiques, mais qui marquaient leur désaccord avec l'état de choses que la force européenne avait établi. Ils n'admettaient pas que nous ayons confisqué le chemin de fer de la Mecque (Damas à Médine), et cela nous touche parce que nous avions voulu indemniser la compagnie de chemin de fer de Damas-Hamah, en lui cédant la ligne du Hedjaz, et ce n'était pas politique au point de vue musulman ; les Anglais s'en sont rendu compte, car ils nous ont fait négocier un protocole en 1924 disant que l'on pourrait considérer ce chemin de fer comme « waqf » islamique.

Ils nous ont reproché de nous être servis à notre guise pour la mosquée de Paris, d'un certain nombre de biens de mainmorte en Algérie et en Tunisie. Nous

(1) R. M. M. LXIV, pp. 110 *seq.*

avons mieux fait que de nous en servir : en Algérie, nous les avons confisqués.

Ils ont protesté contre l'annexion de Ma'an à la Transjordanie que l'Angleterre a fait passer sous la domination de l'émir Abdallah.

On voit ainsi leur réaction qui commence. Cette réaction, jusqu'ici, n'a pas d'interprète auprès des nations européennes, d'abord parce que les nations européennes ne se sentent pas directement menacées, et d'autre part parce que, ni la Perse, ni la Turquie, qui font de la politique nationaliste, ne veulent faire de la politique cléricale musulmane. Et alors, les Musulmans n'ont pas voix auchapitre.

Des Musulmans convaincus disent que cela n'aura qu'un temps, qu'il y aura une reprise de l'esprit musulman et que nous aurons à compter avec eux.

Jusqu'ici, je n'ai pas l'impression qu'on se préoccupe beaucoup de cette question à la Société des Nations. On a délégué une agréable conférencière pour aller enquêter sur les harems ; c'est une chose déplacée, car la monogamie est à peu près la règle dans la plupart des pays musulmans et la polygamie est périmée ; la question du mouchoir qu'on jette à la favorite n'existe plus ; le mariage à neuf ans est remplacé par le mariage à seize ans ; quant à la question de l'achat de la femme, elle est supprimée en bien des pays, de façon officielle ; c'était donc assez déplacé de faire enquêter sur les harems, comme s'il s'agissait d'une sorte de traite des blanches. Il eut été plus politique d'intéresser la Société des Nations à la détresse morale de bien des musulmans : ainsi faisait Gandhi, ; naguère, il voyageait en 3^e classe et, au besoin, jeûnait en esprit d'expiation ; mais je ne vois pas un délégué euro-

péen de la Société des Nations se livrant au même exercice de compassion sociale et c'est dommage.

Y aura-t-il une confédération raciale de l'Islam sur une base nationaliste ? La Turquie y travaille beaucoup plus qu'on le croit. Elle a déjà conclu cinq ou six traités avec des pays musulmans : notamment avec la Mésopotamie et avec l'Afghanistan, et je crois, que, dans le cas où il y aurait un renversement des valeurs, la Turquie n'hésiterait pas à faire du cléricalisme musulman à l'extérieur ; je pense même que la visite des délégués turcs au Congrès de La Mecque avait déjà cet objet.

Donc, cette confédération raciale est possible et cela amènerait évidemment un choc, une reprise d'hostilités entre l'Europe et l'Islam.

On peut essayer d'analyser les forces en présence. Évidemment, la disproportion est encore grande, mais il y a deux points sur lesquels je vous signale la renaissance du monde musulman, c'est d'abord le mouvement ouvrier, puis le mouvement féministe.

Le rendement de l'ouvrier musulman est évidemment inférieur à celui de l'ouvrier européen, qui mange mieux ; néanmoins le prolétariat musulman s'organise ; nous venons de le voir à Java où il vient de donner du fil à retordre au Gouvernement hollandais ; il pourra en donner ailleurs, non pas seulement à cause des agents communistes, comme à Java, mais parce qu'il y a dans l'Islam des rudiments d'organisations corporatives anciennes qui peuvent servir en se modifiant dans un sens assez désagréable pour les Européens, par un système calqué sur le leur, c'est-à-dire la grève et le boycottage.

D'autre part, il y a un mouvement féministe ; il y a

là un élément de force qui renaît dans l'Islam et qui, en Turquie et en Egypte, joue un rôle important. Le mouvement féministe a été puissamment national en Égypte et en Turquie et il a un accent de laïcisation ; néanmoins, il se dit musulman, et des rapports très intéressants des inspecteurs du travail bolchévistes pour la région de Bakou, où l'on a poussé au noyautage par cellules communistes chez les femmes, constatent qu'elles y apportent encore un esprit religieux mais qu'elles sont nettement en faveur du progrès.

Actuellement, sans doute, une réaction d'Islam contre les puissances européennes n'est pas à craindre. Bowman en traçant cartographiquement le cadre économique de l'Islam, a constaté que la situation actuelle des pays musulmans était assez pénible : Des voies ferrées construites pour nous, des écoles dominées par les milieux étrangers, des déserts à leur centre, pas d'autonomie pas d'usines pour exploiter les différents produits qui en sont extraits pour notre exclusif intérêt.

Est-ce que cela durera toujours ? Il commence à y avoir nombre d'usines dans l'Inde, par conséquent renversement de situation pour nous d'ici vingt à trente ans. Il y a, d'autre part, dans les différents pays musulmans, un grand malaise spirituel à l'égard de l'Europe.

Nous avons, nous Français, deux points délicats à envisager : un qui est tout proche de nous et que je vous signale parce que vous pouvez le cotoyer à Paris même sans vous rendre compte de toute l'importance qu'il peut prendre, c'est la main d'œuvre musulmane, les Kabyles, qui se trouvent en France ; il y en a cent mille. Ces gens ne restent pas longtemps, se forment à nos méthodes, économisent un pécule pour acheter des terres de colonisation en Algérie, où ils peuvent

être des éléments d'action pour ou contre nous, en cette Afrique du Nord qui doit rester française.

Un autre point délicat très intéressant pour nous, c'est la question de Syrie. Il y a une grande mésintelligence entre les Musulmans syriens et nous ; des fautes ont été commises, de beaucoup de côtés. Il faut arriver à un certain désarmement non seulement militaire, mais moral. Pour terminer, j'émetts le vœu que dans ce pays que j'ai beaucoup connu et aimé, et où je désirerais que nous arrivions à des solutions viables, l'on envisage une sorte de contrat synallagmatique, stipulant une durée déterminée, où l'on s'entendrait.

(Applaudissements prolongés)

DISCOURS DE M. LE COMTE DE SAINT-AULAIRE

MESDAMES,
MESSIEURS,

C'est avec infiniment de plaisir que je remercie en votre nom M. Massignon de sa magistrale conférence.

Puisqu'elle clôt ce cycle de l'Islam, il me permettra certainement d'unir dans la même action de grâces tous ceux qui l'ont organisé, la Société des Anciens Elèves et Elèves de l'Ecole des sciences politiques et tous ceux, conférenciers et Présidents, à qui nous en devons le profit et l'agrément.

Ainsi, il y a huit jours, comme j'entendais M. Cambon, j'ai regretté vivement que son confrère de l'Académie, M. Donnay, ne fût pas ici. Je ne pouvais m'empêcher de penser à un mot de Donnay dans le discours qu'il adressait à la dernière séance solennelle de l'Académie à un ancien élève de l'Ecole M. le Duc de la Force, qui est d'ailleurs le plus jeune membre de la docte assemblée. Il lui disait : Monsieur... — Quand on s'adresse au récipiendaire, le Directeur dit toujours : Monsieur, et cette règle est si impérieuse qu'on dit « Monsieur » à un évêque et que le même Maurice Donnay, recevant à l'académie Alfred Capus, qui est son camarade de collège et son camarade de Centrale, lui rappelait cette intimité dans les termes suivants : « Nous

avons été très intimes, et nous ne devons pas oublier, *Monsieur*, que nous nous tutoyons ». Maurice Donnay disait à M. le Duc de la Force :

« Vous avez écrit, Monsieur, un gros livre, un très gros livre, pas trop gros, un livre sévère, très sévère, pas trop sévère, mais enfin un livre qui fourmille d'exactitudes et qui est assez gros et assez sévère pour être tout à fait Ecole des Sciences Politiques ».

Il est évident, Monsieur le Directeur, que l'Ecole ne prétend pas ressusciter ici le Chat Noir, dont le public était parfois le même, car je me souviens, alors que j'étais élève ici, avoir assisté aux débuts de Donnay au Chat noir. Mais enfin, j'ai regretté que Donnay n'ait pas entendu M. Cambon, car certainement il aurait constaté que notre Ecole, qui est sévère et qui doit l'être, n'ignore pas le sourire, la bonne humeur qui lui est toute naturelle car elle est le signe d'une bonne conscience et d'une bonne santé.

(*Applaudissements*).

Je n'ai été en contact avec l'Islam ou, plutôt, avec un fragment de l'Islam, qu'il y a très longtemps ; or tous les maîtres que nous avons entendus ici ont proclamé que l'Islam n'est pas un bloc et n'est pas immuable. Lorsque les spécialistes sont unanimes sur un point, on peut dire que leur enseignement est parole d'Evangile, ou tout au moins parole de Coran ; par conséquent je n'aurai pas la témérité d'épiloguer sur les vues d'ensemble que M. Massignon vous a exposées tout à l'heure.

Nous avons eu vraiment l'impression de survoler le monde de l'Islam ; il a déployé devant nous un panorama de peuples et d'idées. Je suis tout à fait inca-

pable de me maintenir par mes propres moyens à une telle hauteur et vous comprendrez que j'ai hâte d'atterrir, comme il convient, en terrain plat, c'est-à-dire le terrain de la diplomatie. (*On rit*)

Me plaçant sur ce terrain, le seul qui me soit, ou qui m'ait été familier, je voudrais, très brièvement et très incomplètement, dire pourquoi, cette série de conférences, cette enquête sur l'Islam, vient à son heure et est ici à sa place, à Paris et dans cette Ecole, et pourquoi aussi, selon moi, signe d'un très haut esprit politique chez ceux qui en ont si judicieusement conçu le programme, il dénote à la fois un sens de l'avenir et un sens de l'actualité. l'un et l'autre dans la clarté de notre sens national qui, sur ce point comme sur tous les autres, est en plein accord avec notre sens humain.

Que l'intérêt des questions islamiques soit plus vital pour la France que pour toute autre puissance, il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur la carte qui nous préside, au-dessus de ma tête. Vous voyez que les destins de l'Afrique du Nord sont indissolublement liés avec les nôtres, que, par sa proximité, par sa cohésion, comme par son rôle dans la dernière guerre, elle est vraiment le prolongement du territoire national.

Comme l'a très bien dit M. René Pinon, cette France nouvelle, dont Prévost-Paradol, il y a déjà plus de soixante ans, saluait l'avènement en termes prophétiques, est notre chance suprême ; elle est pour la vieille France le moyen de rester toujours jeune.

Quant à la Syrie, nous devons y rester pour certaine raison qui n'est pas toujours celle qui se présente

tout de suite à notre esprit. Nous devons y rester non-seulement parce que, comme diraient sans doute des militaires, elle flanc-garde — d'un peu loin — nos lignes de communication avec l'Afrique du Nord, qu'elle est un poste d'écoute merveilleux entre Suez et les Dardanelles, un nœud d'intrigues que nous avons intérêt à surveiller. Ce n'est pas tout.

Il y a autre chose, il y a mieux, il y a plus. Il y a que depuis que la France existe, elle est à la fois présente et attendue en Syrie, et il y a que nous avons contracté envers ces populations, en vertu d'une de ces traditions qu'un peuple ne peut pas abdiquer sans renoncer à tout progrès, nous avons contracté l'engagement moral de leur tendre la main et de les guider vers l'avenir le jour où les voies deviendraient libres pour elles.

Il y a, par conséquent, que le mandat qui nous a été confié par les Alliés nous était imposé par notre passé et que nous ne pourrions nous y dérober sans manquer à la fois à notre promesse et à notre vocation historique, et c'est pourquoi, pour reprendre une expression éloquente de M. René Pinon, nous devons tenir à la Syrie comme à notre honneur. Et nous devons y tenir comme à nos intérêts essentiels, parce que, pour un pays comme la France, l'honneur est toujours le premier des intérêts (*Applaudissements*).

Je n'ai pas non plus à vous rappeler que par une conséquence qui a déjoué toutes les prévisions des hommes d'Etat pendant la guerre, la victoire des Alliés a affaibli leur position au regard de l'Islam. M. Pinon nous l'a très bien expliqué ; c'est parce que l'Union des Alliés n'a pas survécu à leur victoire, alors qu'elle restait indispensable pour organiser la paix.

Je crois que la comparaison est d'un député :

« Les Alliés se sont comportés un peu comme s'ils étaient des co-listiers groupés dans un cartel éphémère et après le succès ils se sont débandés, ils se sont querellés ! »

Est-ce la faute des hommes ou la fatalité des institutions ? On ne peut se défendre de remarquer que tous les gouvernements alliés étaient des gouvernements parlementaires. Je suis amené à me demander s'il n'y a pas un péché originel pour les régimes. Les alliés ont considéré qu'être vainqueur, c'était du même ordre que d'être élu et le fait est que, après les « réalisations immédiates », ils ont traité leur programme d'avenir comme si c'était un programme électoral. (*Applaudissements*)

Résultat : dans l'Islam, les Alliés ont compromis par leurs rivalités le prestige qu'ils avaient déjà ébranlé par leurs principes. Ils avaient mené la guerre de la démocratie et du droit ; ils s'étaient proposé pour idéal la libération des peuples, avec une restriction mentale en ce qui concerne les peuples qui leur sont soumis. On ne fait pas à l'idéal sa part, et l'Islam a revendiqué la sienne.

Les aspirations de l'Islam sont graves surtout par leur corrélation et leur coïncidence avec celles qui agitent toute l'Asie, où elles ont les mêmes causes et où le ferment bolcheviste, en se combinant avec ces causes, en accroit la virulence.

Les prophètes de malheur nous disent que la civilisation occidentale est mal en point, qu'il y a au ciel d'Extrême Orient de grands signes qui annoncent des cataclysmes, que ce sera bientôt le soulèvement de l'Asie, l'invasion de l'Europe, ce qui engendrera le

plus grand drame de l'humanité et. la livrera à un carnage auprès duquel les plus grandes guerres de l'humanité n'auront été que des escarmouches.

Ces craintes ont un écho chez nos amis Anglais et il faut reconnaître que le traitement de la nation la moins favorisée auquel les soumettent les Chinois, n'est pas fait pour les rassurer.

De sorte que, dans le ciel brumeux de Londres, nous dit-on, le dragon chinois, si débonnaire, remplit l'horizon et flamboie comme le dragon de l'Apocalypse dont la queue balayait les étoiles.

Que faut-il penser de ces sinistres présages ? Faut-il considérer ceux qui y croient comme des visionnaires ou comme des voyants extra lucides ? Peut-on espérer que l'Occident maintiendra sa primauté en reconstituant son unité ? Ou, hypothèse plus plausible parce qu'elle suppose non la sagesse du monde, mais sa démence, notre sécurité n'est-elle pas conciliable avec notre folie, la faillite éclatante du syndicat blanc se compensant par l'impossibilité de constituer le syndicat adverse dont les membres éventuels ne sont pas plus unis moralement que nous et le sont beaucoup moins matériellement ?

Les pessimistes ne se tiennent pas pour battus. Ils disent : Pour justifier nos alarmes, il n'est pas nécessaire d'imaginer que les hordes mongoles ou tartares, entraînées par des Germano-Russes, s'élancent en auto-mitrailleuses ou en avions au-dessus des pistes foulées autrefois par Tamerlan et Gengis Khan, franchissent les steppes de Sibérie, la grande plaine russe, la plaine germanique, viennent faire boire leurs chevaux dans le Rhin ou dans la Seine, allument des feux de bivouac sous l'Arc de Triomphe, installent leur

campement dans le Bois de Boulogne, et une section de bourreaux chinois dans chaque quartier de Paris.

Nous n'en demandons pas tant. Il suffirait pour que nous soyons inquiets, que le nationalisme extra-européen, exploité par la propagande germano-soviétique — même sans être organisé — s'affranchisse de la tutelle de l'Europe et consomme ainsi la ruine de son prestige qui est la seule garantie de sa suprématie, de ce prestige qui est une chose immense et qui porte tant d'intérêts matériels et moraux. Il apparaît vraiment comme un immense navire, chargé de trésors, dont le naufrage produirait un remous si formidable que toute la civilisation occidentale s'y abîmerait.

Ce sont des questions qui me dépassent. Je me borne à constater qu'elles se posent et que cette série de conférences les impose à notre réflexion. Une seule chose est certaine, c'est que la solution de ces problèmes aura d'autant plus de chances de s'orienter dans des voies pacifiques, que la France y collaborera plus activement et que sa voix aura plus d'autorité dans les conseils des peuples (*Applaudissements*).

Loin de moi la pensée de revendiquer pour mon pays le monopole des lumières et le rôle de précepteur du genre humain ; ce serait à la fois injuste et maladroit. Ce serait de l'impérialisme intellectuel, et si nous le manifestions dans les efforts de l'humanité pour conquérir la paix, on ne manquerait pas de dire que nous rêvons de conquêtes nouvelles et l'on dénoncerait bientôt l'impérialisme de notre pacifisme.

Si, dans ces problèmes angoissants, dans ces problèmes géants qui dominent toutes les autres questions, qui requièrent des vues plus larges, plus hautes et surtout plus désintéressées, la voix de la France

doit être écoutée, c'est pour des raisons dont l'une, la plus forte, je crois, tout en nous donnant de la fierté nous conseille la modestie et surtout la modération. La France est une nation achevée, ou plutôt elle est par excellence la nation achevée, achèvement s'entendant dans le sens perfection. La France a atteint les limites de son expansion, son point d'équilibre entre sa grandeur et sa force ; par conséquent, elle ne réclame que la paix. Au point de vue territorial, elle est complètement désintéressée, elle est donc forcément conservatrice, stabilisatrice, d'où l'identité parfaite entre ses intérêts propres et les nécessités de la paix générale. Nous avons un autre titre à l'audience des peuples ; ce titre est fondé sur ce que nos amis étrangers viennent chercher parmi nous, sur ce qui caractérise le génie français. Parce que la France, en Europe, détient à la fois le double record de la durée et de l'intensité — elle vit depuis plus longtemps, elle a traversé plus de crises, subi plus de secousses et connu plus d'expériences que les autres peuples — son génie, filtré par les siècles et décanté par tant de révolutions, est le plus dépouillé, le plus clair et le plus lumineux. Cette pure essence va droit à l'essentiel, c'est-à-dire à l'universel et au spirituel.

Par conséquent, le génie français est de beaucoup le mieux doué pour comprendre ces facteurs moraux dont M. Massignon nous disait tout à l'heure la prédominance en politique où, comme en physique, les forces invisibles sont les plus puissantes. Cet humanisme nous habilite pour intervenir dans les grands débats dont dépend le sort de l'humanité. D'autre part, il nous a inspiré dans nos rapports avec les peuples exotiques une attitude qui, si la logique garde

quelque empire sur la Terre, devrait leur donner confiance en nous et les engager à accepter notre arbitrage dans les conflits de l'avenir. Ainsi, les Français n'ont pas, comme d'autres pays colonisateurs, le préjugé contre les hommes de couleur. Ce n'est pas la France qui, au Congrès de Versailles, s'est élevée contre la reconnaissance du principe de l'égalité des races.

Vis-à-vis des peuples dits inférieurs, et que nous préférons appeler des peuples moins évolués, la France, — c'est je crois M. Albert Sarraut qui l'a remarqué — n'a jamais oublié qu'elle est à la fois le pays des Droits de l'homme et de Saint Vincent de Paul. Ne l'oublions pas, à condition de nous rappeler que la France est aussi le pays de Montaigne. Et, si son scepticisme vous paraît un peu trop négatif, vous reconnaîtrez certainement que son esprit de réalisme et de mesure, qui est la forme positive de son scepticisme, nous est très précieux pour combiner Saint Vincent de Paul et les droits de l'homme et les concilier avec nos propres intérêts.

Je crois que Montaigne dirait à Saint Vincent de Paul que si la charité est une noble vertu, elle n'est pas à elle seule une politique et, qu'en politique, la charité, pour être la plus grande habileté, doit apparaître comme la générosité de la force.

Quant aux droits de l'homme, je crois que Montaigne, qui avait le sens de la diversité des êtres, ou des peuples et de la relativité des principes, surtout des principes absolus, nous rapproche davantage de Saint Vincent de Paul que des droits de l'homme. Il nous mettrait en garde contre l'inconvénient qu'il y a à donner aux gens des droits sans valeur pour eux,

mais non sans danger pour nous. Ce ne serait charitable ni pour eux, ni pour nous.

Bien que nous n'ayons pas toujours eu Montaigne pour ministre des colonies ni pour ministre des affaires étrangères, notre politique a été dans son ensemble une merveilleuse réussite. Et, malgré quelques erreurs de détail, nous devons y persévérer. C'est le cas de dire, avec le proverbe arabe, qu'il ne faut pas brûler le tapis pour tuer une puce.

Cette position de la France, position politique, intellectuelle et morale, caractérisée par notre désintéressement territorial, notre clairvoyance et notre expérience éprouvées, notre culte de la justice et de l'humanité, est la meilleure sauvegarde des grands intérêts nationaux engagés dans l'Islam. Ces intérêts nous sont très chers ; ils méritent toute notre sollicitude, tous nos efforts et même toute notre piété. On vous l'a démontré ici. Ils sont certes une gloire, ils sont encore plus une force ; ils sont moins la relique du passé que la clef de l'avenir. Nous y sommes attachés, par les fibres les plus solides de notre être, par tous les liens que crée entre les enfants d'un même pays la conscience d'une grande œuvre accomplie à travers de grands obstacles ; nous y tenons par tout ce que nous y avons mis de nous-même, par tout ce que nous y avons incorporé de notre âme, tant d'héroïsme, de travaux et aussi de douleurs, de deuils, de larmes, par toute cette épopée sublime, et pourtant quotidienne et anonyme, qui y atteste notre vitalité, et en la renouvelant, consacre nos droits et justifie nos espérances.

En terminant par un acte de foi, je ne puis me défendre d'une certaine émotion, et bien que ce sentiment ne soit pas spécifiquement diplomatique, vous

me le pardonnerez, vous les anciens, parce que vous le ressentez comme moi et vous, nos jeunes camarades, parce que c'est à vous que nous le devons. Oui, nous le puisons, comme un rafraîchissement et un cordial, dans le spectacle que vous nous avez donné de votre affluence, de votre attention frémissante, de votre jeunesse ardente et sage. Si je ne craignais de recourir à une métaphore un peu usagée, je dirais que dans la flamme de votre regard, nous reconnaissons le reflet de ce flambeau sacré dont nous avons cherché à préserver la lueur souvent bien pâle et vacillante dans la tempête et que bientôt nous vous passerons. Il nous est doux de sentir qu'il ne s'éteindra pas entre vos mains.

Nous avons la certitude, qui est pour nous un réconfort et où nous prions vos maîtres de trouver un hommage, que vous, l'élite de la génération montante, vous, la grande réserve pour les grandes tâches de demain, vous qui recevez ici les consignes de la Patrie avant de prendre la garde de son destin, vous saurez exercer tous ses droits et remplir tous ses devoirs, des droits que nous ne séparons pas de nos devoirs et qui n'en sont que mieux établis. Oui, il nous est doux de penser que, le moment venu, vous saurez transmettre à ceux qui viendront après vous le magnifique patrimoine que nous ont légué dans l'Islam huit siècles de la plus noble histoire.

(Applaudissements prolongés).

TABLE DES MATIÈRES

I. — L'ISLAM

Conférence de M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, Chargé des Conférences à la Faculté des Lettres de Paris, Professeur à l'Ecole des Langues Orientales Vivantes.	1
---	---

Discours de M. le Maréchal LYAUTEY, de l'Académie Française.	31
--	----

II. — L'ISLAM ET L'EXTRÊME-ORIENT

Allocution de M. Paul BOYER, Administrateur de l'Ecole des Langues Orientales Vivantes.	33
---	----

Conférence de M. Marcel GRANET, Professeur à l'Ecole des Langues Orientales Vivantes.	36
---	----

Discours de M. Paul BOYER	57
----------------------------------	----

III. — L'ISLAM ET LE PROCHE-ORIENT

Conférence de M. René PINON, Professeur à l'Ecole Libre des Sciences Politiques	67
---	----

Discours de M. le Général WEYGAND, Membre du Conseil Supérieur de la Guerre, Directeur du Centre des Hautes Etudes Militaires	94
--	----

IV. — L'ISLAM ET L'AFRIQUE DU NORD

Conférence de M. Augustin BERNARD,
Professeur à la Faculté des Lettres de Paris,
Professeur à l'Ecole Libre des Sciences Politiques . 103

Discours de M. Jules CAMBON,
de l'Académie Française, Ambassadeur de France . 123

V. — L'ISLAM ET LES PUISSANCES EUROPÉENNES

Conférence de M. Louis MASSIGNON,
Professeur au Collège de France 139

Discours de M. le Comte DE SAINT-AULAIRE,
Ambassadeur de France 164

